

Projet d'aménagement et de valorisation d'Ault

Front de mer et centre bourg (80)

AVP actualisé | Note de présentation | Novembre 2019 |

Périmètre



↑ Plan préimétral

Le présent projet de revalorisation d'Ault s'inscrit dans une réflexion à l'échelle de l'ensemble de la commune et correspond à l'une des actions engagées sur son territoire. L'ensemble des actions envisagées ont pour but de donner de nouvelles perspectives de développement durable.

L'Avant-Projet détaillé dans ce document correspondant à la requalification des espaces publics du front de mer et du centre historique.

Dans le centre historique, le projet intègre la requalification de :

- la Grande Rue,
- les Places Foch et De Gaulle,
- le square Dalhausen,
- en option, la Rue du 11 Novembre 1918 depuis la sortie de l'école jusqu'à la Grande Rue et la place Gracchus Babeuf.

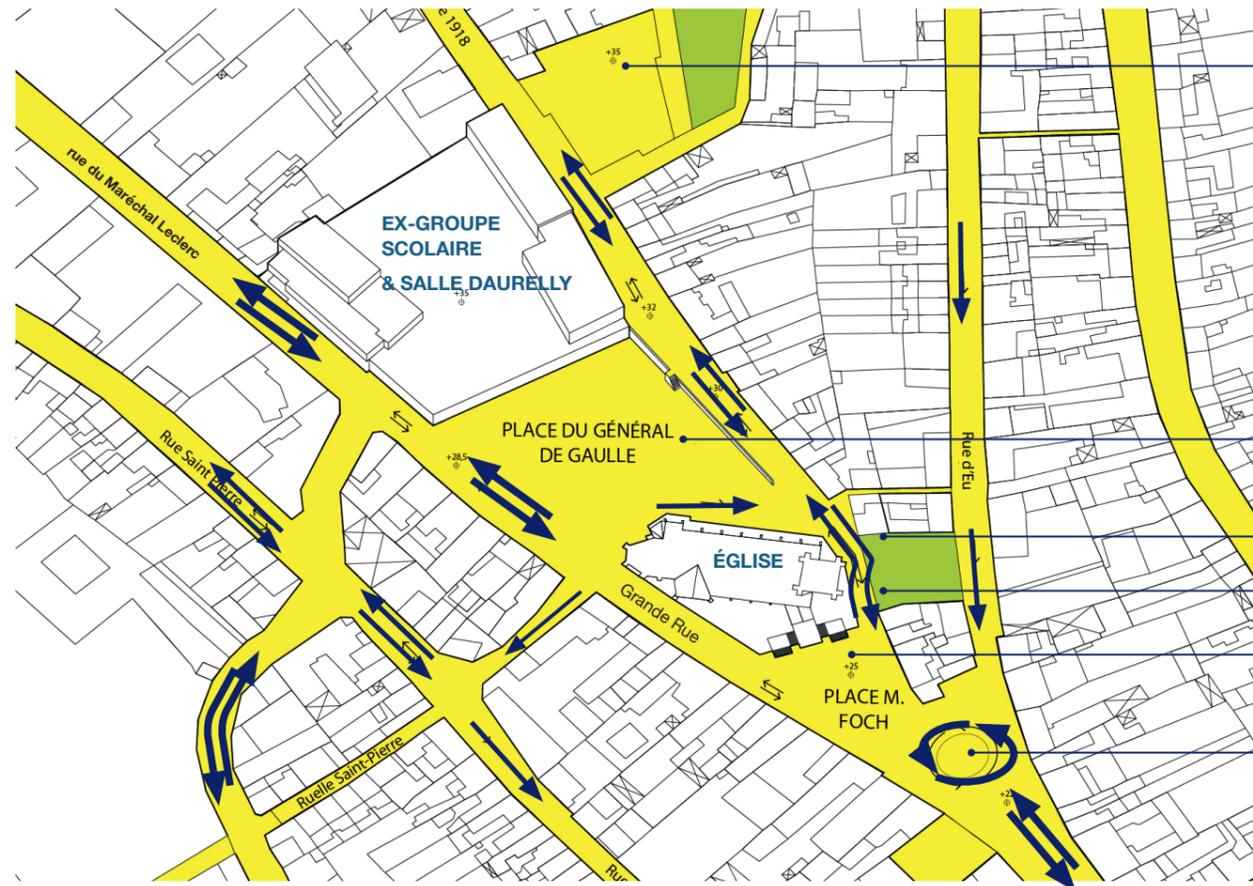
Sur le front de mer :

- le front de mer au Sud depuis la rue de la République jusqu'à la Place du Casino y compris la rue Jamart,
- le front de mer correspondant à la rue de St Valéry depuis la Place du Casino jusqu'à l'intersection avec la rue du Moulin,
- la rue du moulin jusqu'à la rue Dalhausen

le cœur historique autour de St Pierre



Principes de fonctionnement



↑ Schéma des principes de circulation actuelle

Place Gracchus Babeuf peu utilisé

Place de Gaulle : vaste parking

Passage en pied de l'église exigu et peu sécurisant

Square Dalhausen trop confidentiel

Place Foch : un parking

Intersection avec la rue d'Eu sur-dimensionnée



↑ Schéma des principes de circulation envisagée

Place Gracchus Babeuf ré-organisé en stationnement occasionnel

Place de Gaulle : nouvelle géométrie

Rue du 11 novembre connectée directement sur l'avenue du Général Leclerc

Passage en pied de l'église réservé aux seuls piétons

Square Dalhausen réaménagé

Place Foch : reconvertie en une esplanade en léger surplomb offrant une vue dégagée vers la Grande Rue et au-delà

Intersection avec la rue d'Eu simplifiée

Situation actuelle

- Les Places De Gaulle et Foch sont des espaces exclusivement dédiés au stationnement faisant des abords directs de l'église un vaste nappes d'enrobé dédié au stationnement.
- Les abords immédiats de l'église sont des espaces circulés accentuant l'inconfort lié à l'absence de trottoir et à l'exiguïté de la voie au pied du clocher.

Evolution du fonctionnement

La restauration de l'attractivité touristique d'Ault nécessite une requalification ambitieuse et suppose de retrouver des espaces de déambulation confortables, de proposer des parcours continus reliant le cœur de ville au front de mer. Ceci implique de penser autrement le partage de l'espace public au profit des piétons en rationalisant le stationnement et en simplifiant les circulations.

Le projet prévoit

- de redéfinir le tracé de la rue du 11 novembre 1918 qui vient se connecter directement sur l'avenue Leclerc à distance de l'église, redessinant la Place De Gaulle,
- de libérer la Place Foch du stationnement pour en faire une véritable place - parvis de l'église,
- de compenser les pertes de places de stationnement par l'aménagement de la Place Gracchus Babeuf, et l'ouverture estivale de la cours de l'ancienne école,
- d'aménager des continuités piétonnes depuis les places et l'église jusqu'au front de mer pour proposer aux résidents et aux visiteurs des parcours agréables, confortables et sécurisés.

Principes de la ré-organisation

Situation actuelle

Le centre historique d'Ault ne propose pas d'espace public clairement identifiable. Chacun des espaces du centre ne présente aucune limite claire, donnant l'impression que le centre ville est un vaste parking en enrobé, abandonné au stationnement et à la circulation automobile.

Enjeux

Afin de mettre en valeur l'église et les autres éléments patrimoniaux, et plus généralement de faire émerger une véritable ambiance dans le cœur historique d'Ault, il est nécessaire de redéfinir la nature des espaces en proposant de nouvelles configurations spatiales supports de nouveaux usages.

Le projet prévoit

- de redéfinir les limites de la Place De Gaulle par la création d'un écran végétal autour de cette dernière tout en conservant sa fonction de stationnement privilégié.
- de redessiner l'enclos ecclésiastique autour de l'église Saint Pierre par la rénovation du parvis haut et de l'emmarchement en façade Nord, et l'aménagement d'un jardin en façade Sud,
- de faire émerger un véritable socle constitué de la Place Foch et du Square Dalhausen qui met en valeur l'église et propose des lieux de convivialité, de représentation en cœur de ville, offrant également des points de vue privilégiés vers St Pierre,

A terme, le cœur historique d'Ault sera organisé autour de 3 espaces publics majeurs installés chacun sur une plateforme, dessinant une succession de terrasses successives.

Ces espaces seront connectés par des cheminements PMR permettant de relier la Place de Gaulle au front de mer (voir tracé en pointillés).

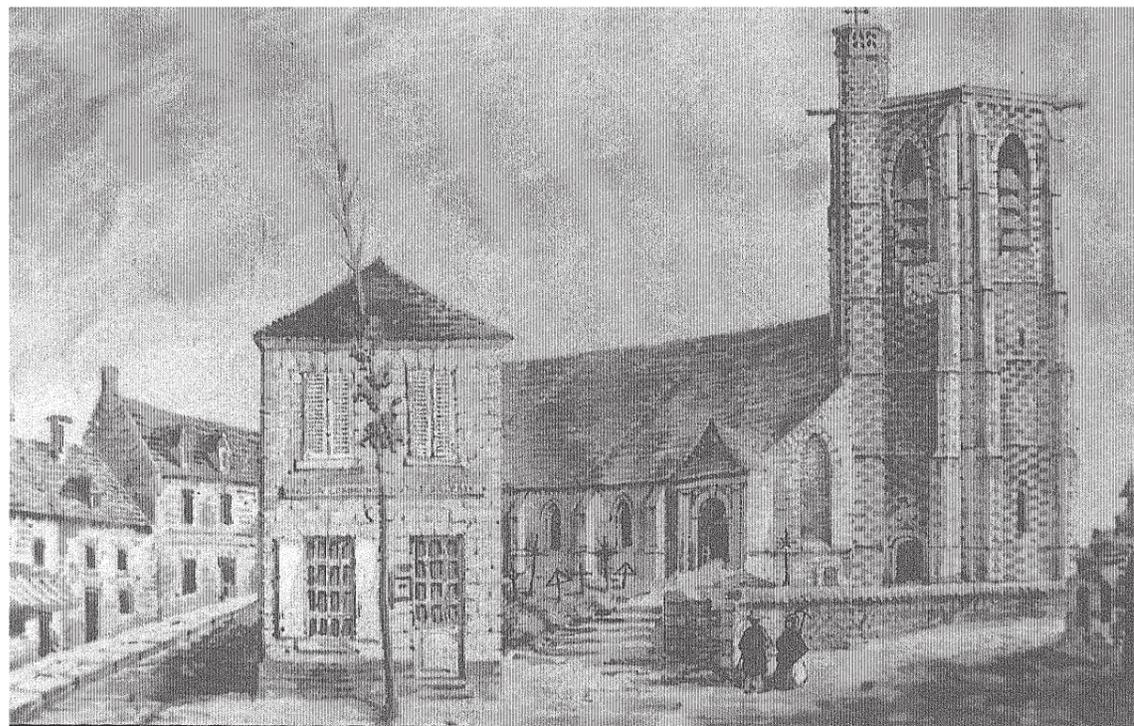


↑ Schéma de composition des espaces publics centraux

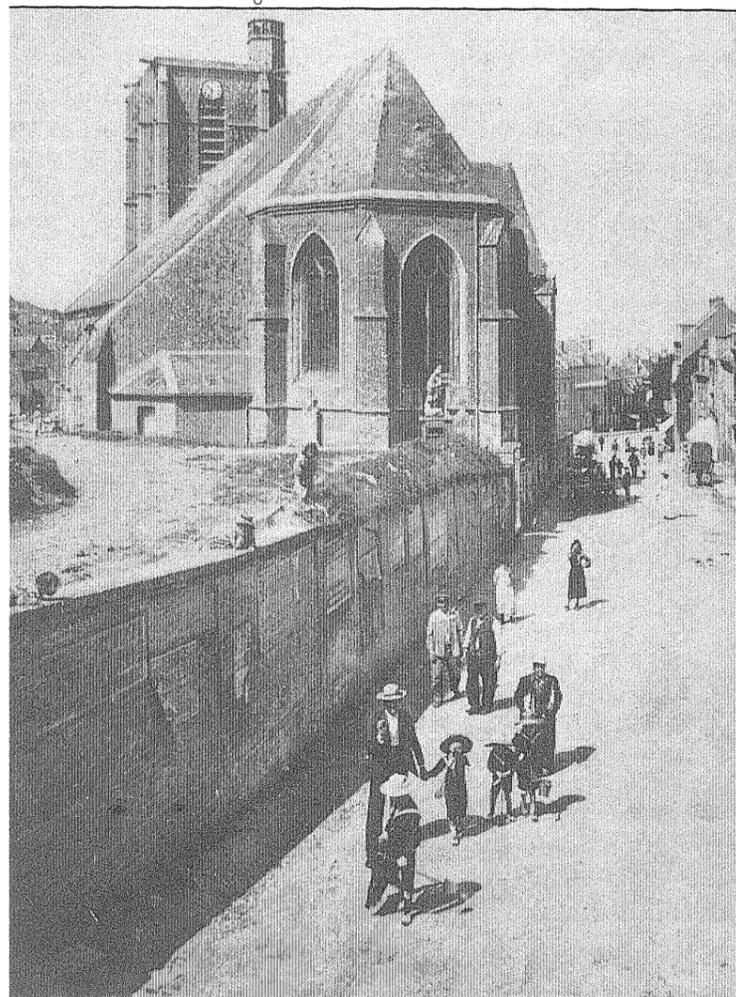
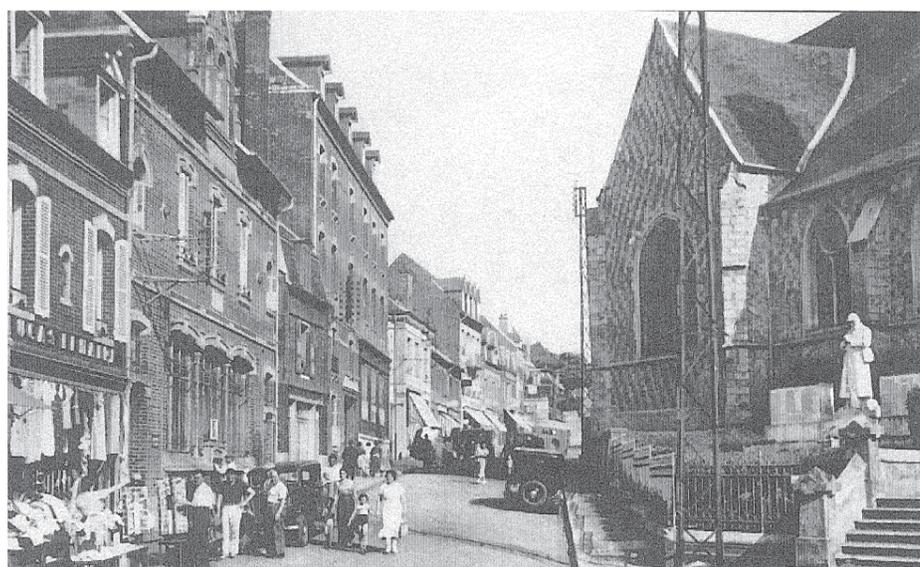
L'église par le passé

Situation passée

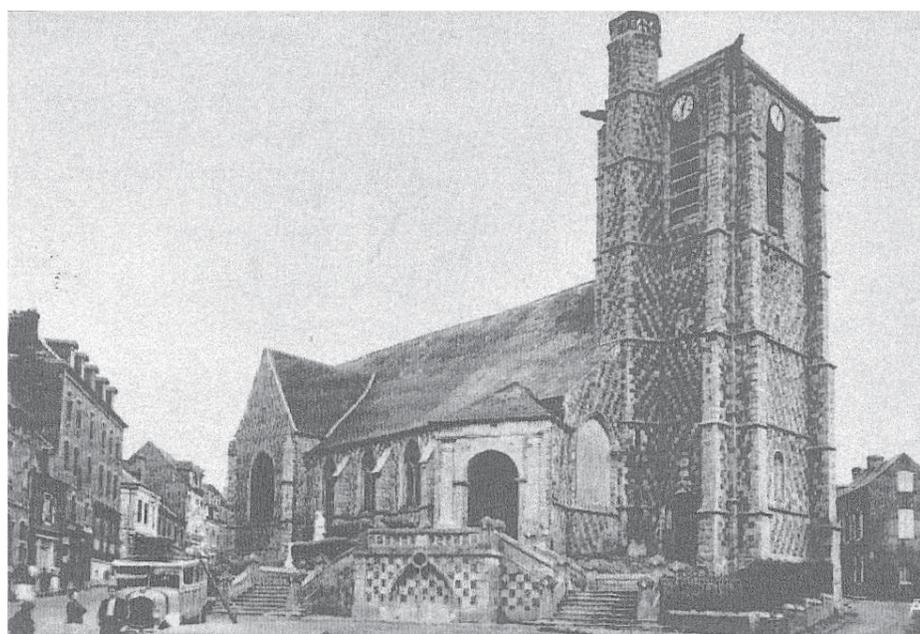
D'après les représentations et clichés ci-contre, l'église d'Ault a depuis longtemps été entourée de murets. Ces éléments de maçonneries parfois surmontés de serrurerie sont donc des éléments identitaires des abords de l'édifice.



↑ Représentation de l'église St Pierre d'Ault - aquarelle de O. Macqueron - 1850 (actuelle place Foch)
source : Histoire du bourg d'Ault



↑ Cliché ancien de l'église St Pierre d'Ault - emplacement de l'ancien cimetière (actuelle place De Gaulle)
source : Histoire du bourg d'Ault



↑ Clichés ancien de la façade Nord de l'église St Pierre d'Ault (actuelle place Foch et Grande Rue)
source : Histoire du bourg d'Ault

L'église aujourd'hui

Situation actuelle

Aujourd'hui isolée au milieu d'une nappe d'enrobé dévolue au stationnement et réfugiée sur un promontoire fait de murs de diverses natures, l'église St Pierre n'est que peu mise en valeur.

Le parvis haut est organisé en deux paliers successifs desservis chacun par une volette de marches de l'escalier de l'église. Ce dernier est un escalier à double évolution comptant 4 volets de marches. Il est fonctionnel mais l'habillage des murs et les rambardes sont vieillissants. Les marches en béton lavé posées lors de la dernière sa rénovation rompent avec le caractère historique et patrimonial de l'édifice.



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade Sud et ses plantations



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade du chevet



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade Nord et l'escalier



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - l'escalier

Principes de la «la restauration»

Améliorer l'accessibilité de l'église

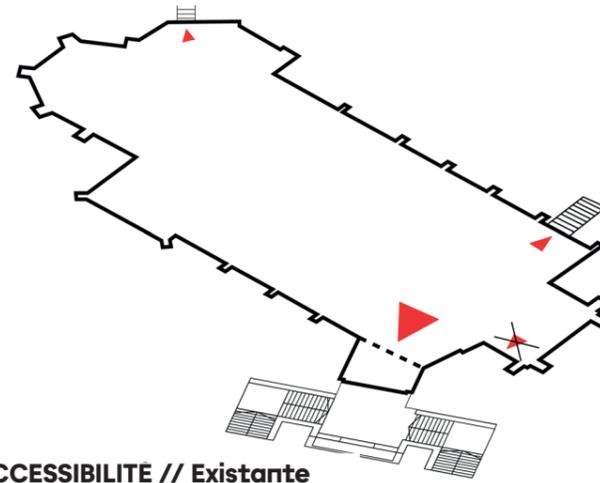
- Mise aux normes les accès de l'église en adaptant les escalier aux exigences actuelles (hauteurs de marche, bandes d'éveil en haut des volets d'escalier, ...)
- Création d'un accès PMR coté Sud de l'église

Renforcer la singularité du rapport au sol de l'église

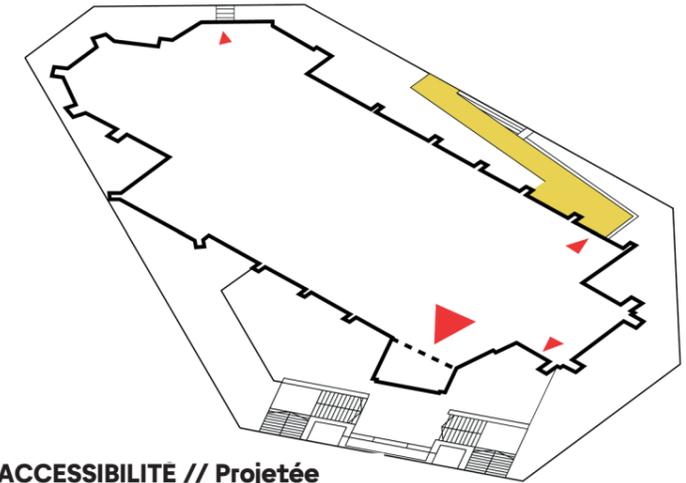
- Suppression ou effacement des murets aux écritures disparates
- Construction de murets en cohérence avec ceux cadrant l'escalier
- Libérer l'embase du beffroi en supprimant les murets afin que ce dernier émerge du sol

Amplifier le socle planté de l'église

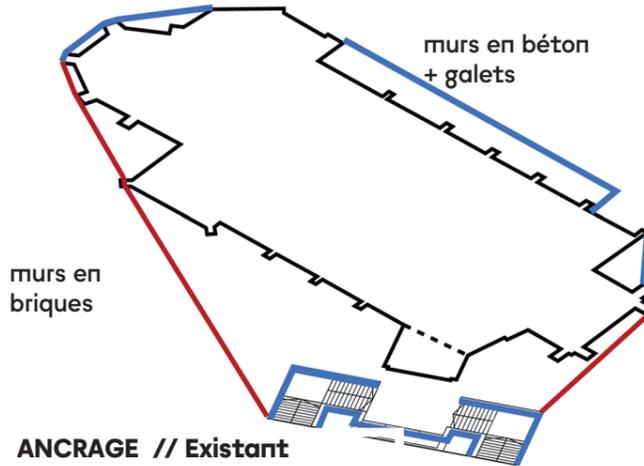
- Épaissir l'épaisseur végétale qui doit à terme constituer un véritable socle élégant duquel émerge l'édifice



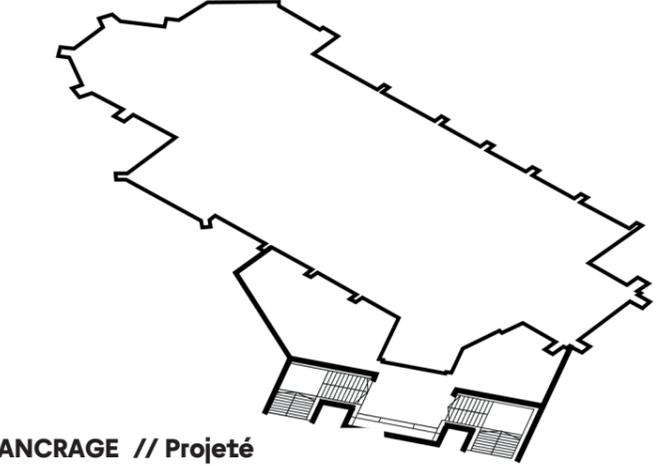
ACCESSIBILITE // Existante
des accès desservis uniquement par escaliers



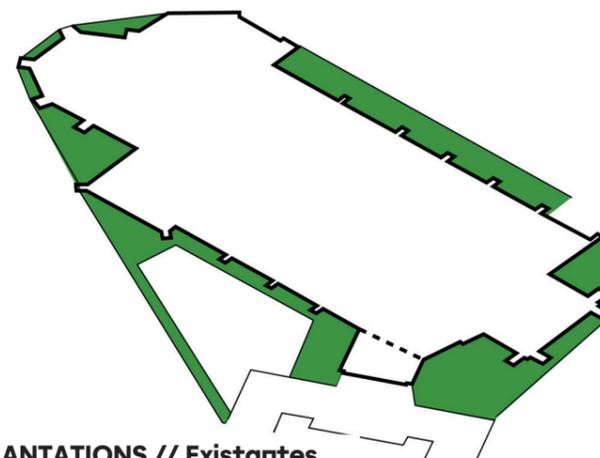
ACCESSIBILITE // Projetée
mise en accessibilité de l'édifice et maintien de la scénographie de «l'entrée principale»



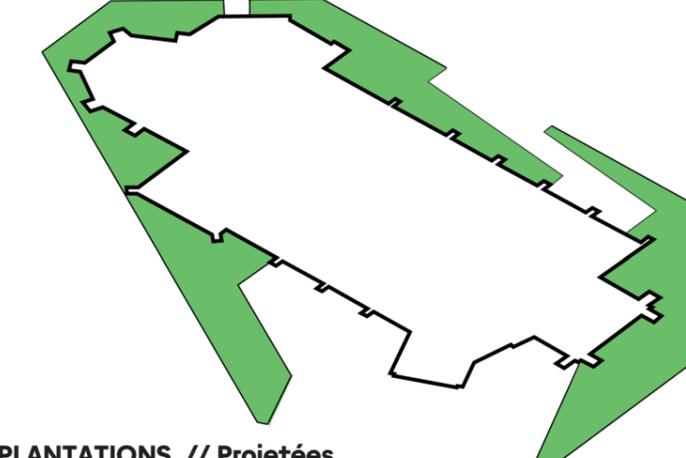
ANCORAGE // Existant
des murs de diverses natures constituant un socle disparate



ANCORAGE // Projeté
des murs dessinant le parvis et son escalier



PLANTATIONS // Existantes
de maigres plantations en ceinture de l'édifice



PLANTATIONS // Projetées
un socle végétal bas épaissi constituant un écrin végétal

↑ Schémas thématiques diagnostic / objectifs du réaménagement des abords de l'église

Les abords de l'église

la base : «la restauration»



↑ Cliché de la situation actuelle des abords de l'église St Pierre et de la Place Foch



↑ Perspective des abords de l'église St Pierre et de la Place Foch

Enjeux

Aujourd'hui isolée au milieu d'une nappe de parking, l'église St Pierre se voit offrir un véritable parvis haut dès la sortie du porche, permettant aussi de conserver un effet de belvédère et la vue vers la Manche.

Les 2 orientations envisagées

- la restauration à l'identique avec la reconstitution de l'escalier à double révolution ou
- la restructuration du socle de l'église et un nouveau dessin pour un escalier simple

La solution de la restauration prévoit en façade Nord

- de restaurer l'escalier en respectant son dessin et son emplacement, en remplaçant le matériau des marches et des rambardes par de la pierre naturelle,
- de requalifier les abords du Monument aux Morts,
- de renforcer l'effet promontoire en requalifiant les murs situés de part et d'autre de l'escalier de manière à les homogénéiser avec ceux de la façade Nord
- d'étoffer l'écrin végétal de l'église,

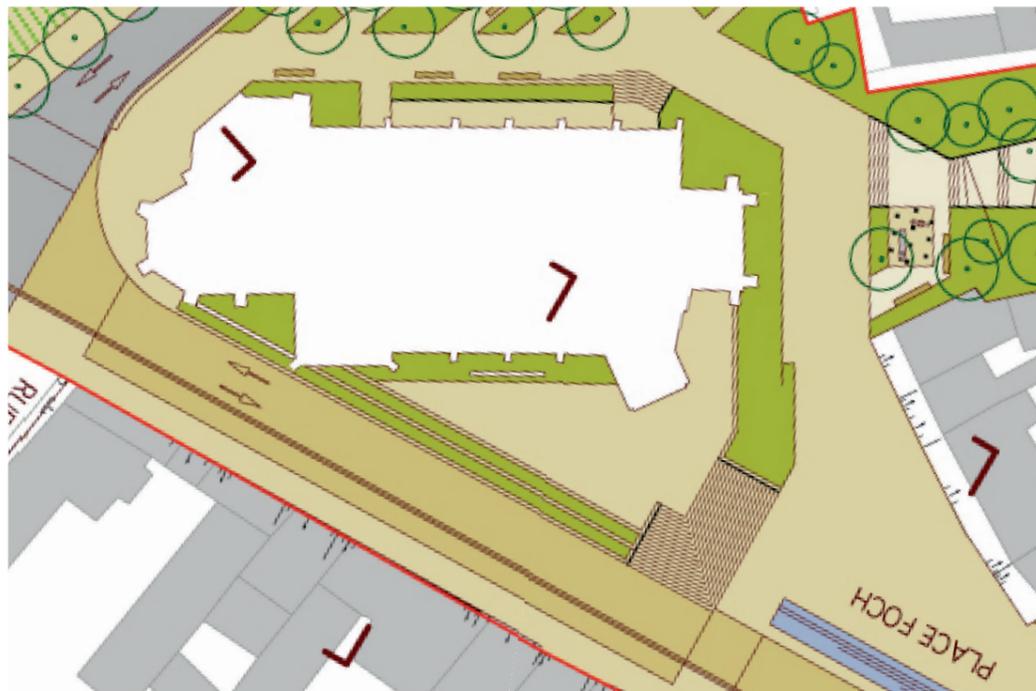
La solution de la restauration prévoit en façade Sud

- d'épaissir la bande végétale
- de réaliser une allée inclinée permettant de rendre accessible l'église supposant l'effacement de l'escalier actuel

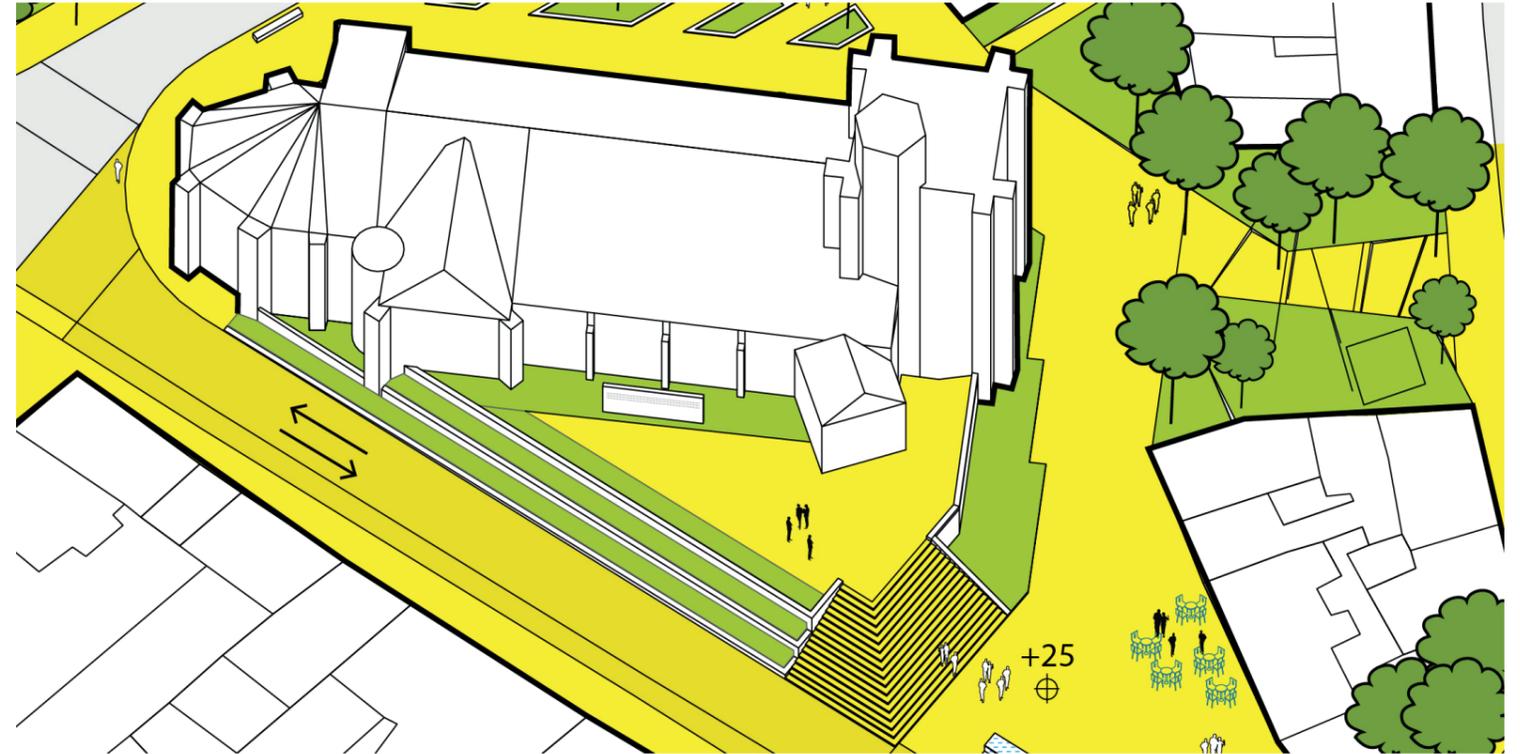
Les abords de l'église les deux solutions



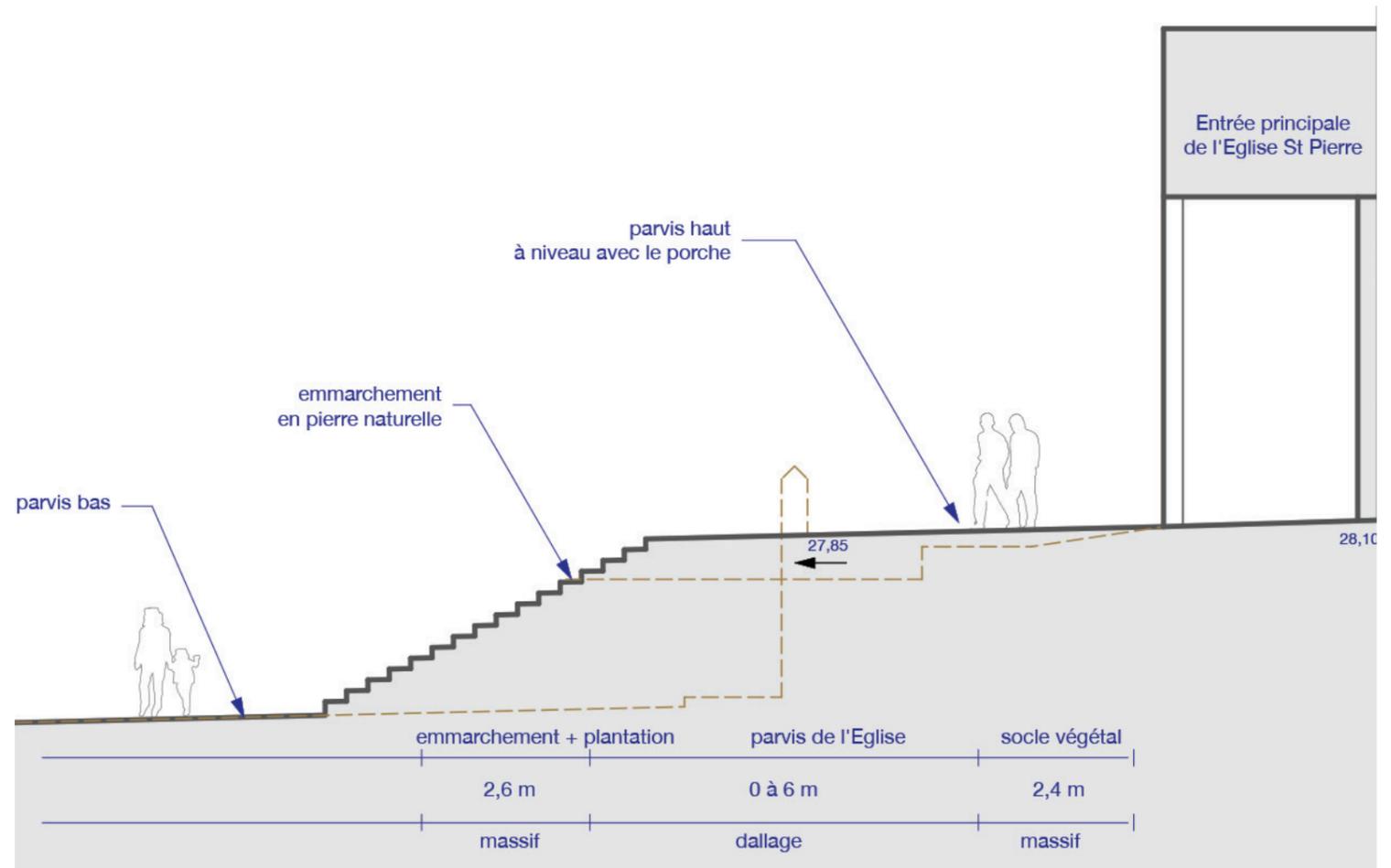
↑ Extrait du plan masse des abords de l'église // hypothèse « rénovation »



↑ Extrait du plan masse des abords de l'église // hypothèse « restructuration »



↑ Schéma de principe



↑ Coupe de principe en travers sur l'escalier

Les abords de l'église

l'alternative : «la restructuration»



↑ Cliché de la situation actuelle



↑ Croquis d'ambiance sur la façade Nord de l'église

La solution de la restructuration prévoit

- de réaliser un large parvis en belvédère à niveau avec l'entrée principale de l'édifice sur lequel se trouve aussi le monument aux Morts,
- de mettre en scène l'édifice par une simplification de l'accès et la création d'un escalier unique
- de requalifier l'écran végétal de l'église effaçant la rudesse du dénivelé entre le parvis et les espaces publics périphériques.

La solution de la restauration prévoit en façade Sud

- d'épaissir la bande végétale
- de réaliser une allée inclinée permettant de rendre accessible l'église supposant l'effacement de l'escalier actuel

Le parcours de l'eau

Enjeux

L'eau est aujourd'hui problématique à Ault, mais c'est aussi un élément qui présente de fortes potentialités en terme d'animation et de valorisation. Il est ainsi proposé de ré-utiliser une partie des eaux de pluies collectées pour la faire cheminer de manière maîtrisée.

Le projet prévoit

- la création d'un stockage de quelques mètres cubes sous la place De Gaulle alimenté par les eaux collectées sur la place et ses abords permettant d'alimenter le dispositif via une pompe de relevage,
- de faire jaillir l'eau sur la place de manière temporaire (quelques heures choisies),
- d'accompagner son parcours naturel sur la place en profitant de la déclivité naturelle du lieu et des emmarchements selon les principes d'une fontaine sèche, permettant en dehors des périodes de fonctionnement de restituer l'espaces aux circulations piétonnes,
- de faire disparaître l'eau qui rejoindra alors le réseau d'assainissement enterré.



collecte & stockage



résurgence



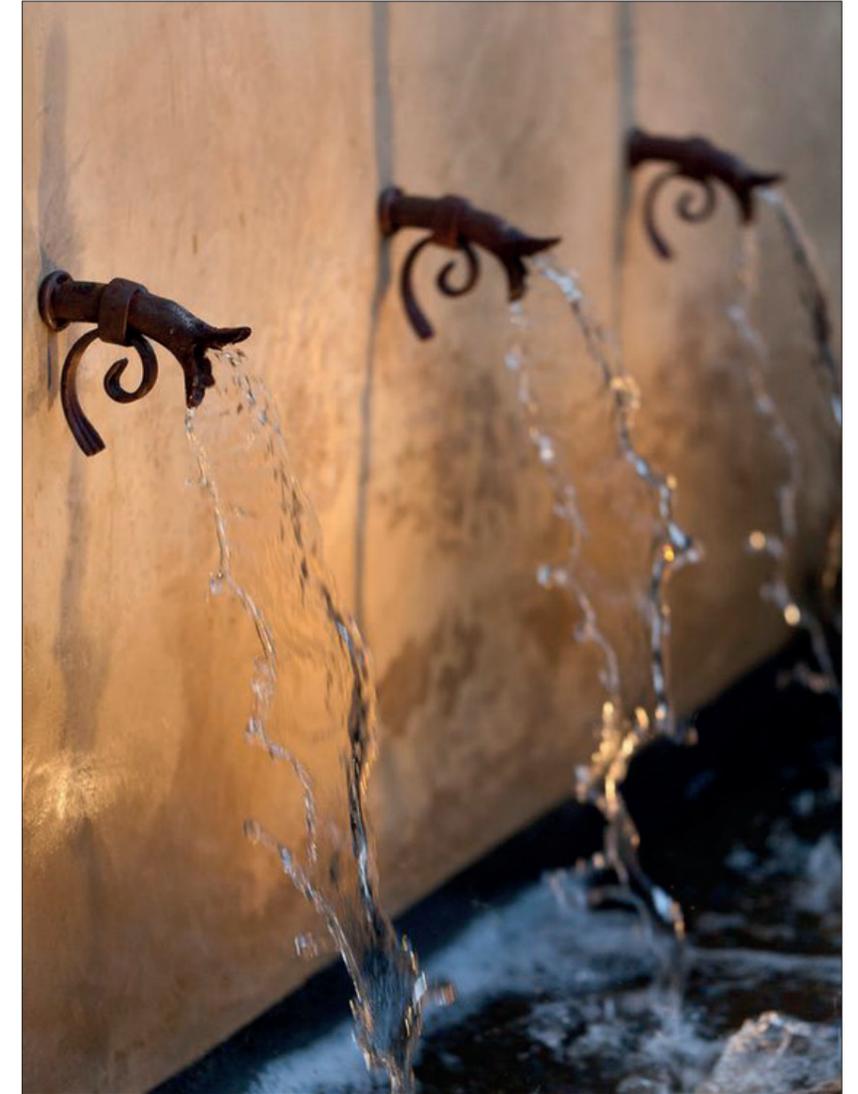
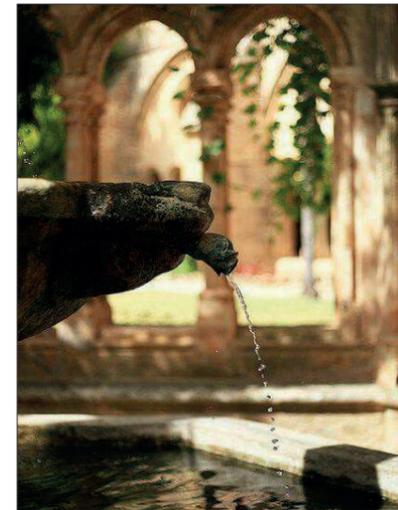
cascade



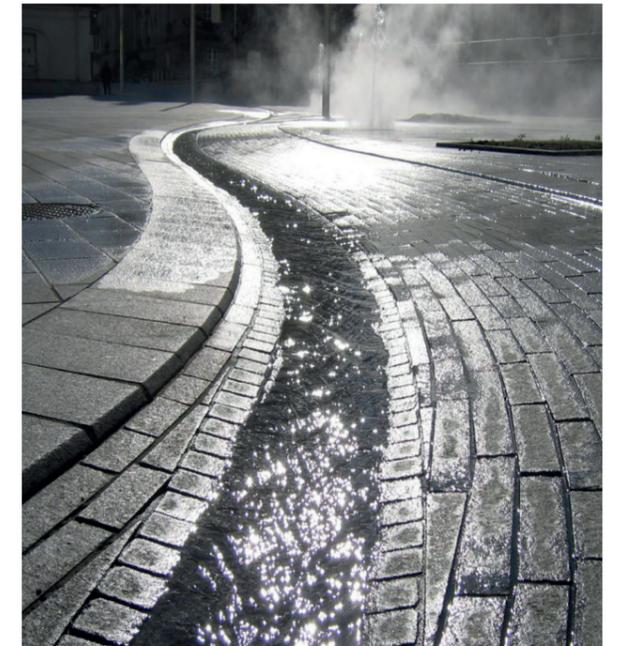
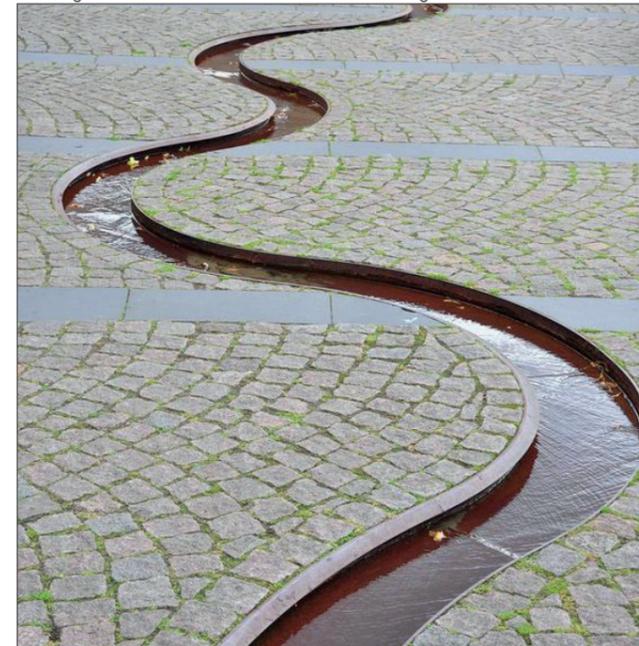
engouffrement puis rejet



↑ Principes du parcours visible de l'eau sur la place Foch



↑ Images de référence concernant la «résurgence» de l'eau à l'occasion d'une fontaine



↑ Images de référence concernant le parcours de l'eau sur l'espace public

La place Foch

Situation actuelle

La place Foch est utilisée comme aire de stationnement. Il n'existe pas d'espace dédié aux piétons. L'église en fond de scène n'est pas valorisée bien que sa position surélevée lui permet de rester en vue.

Enjeux

La place Foch devient le parvis bas de l'église St Pierre qui se trouve ainsi libérée des véhicules et des circulations à immédiate proximité.

Installée sur un sol présentant une forte déclivité, il est proposé de l'organiser en une succession de deux terrasses enchassées séparées de quelques marches.

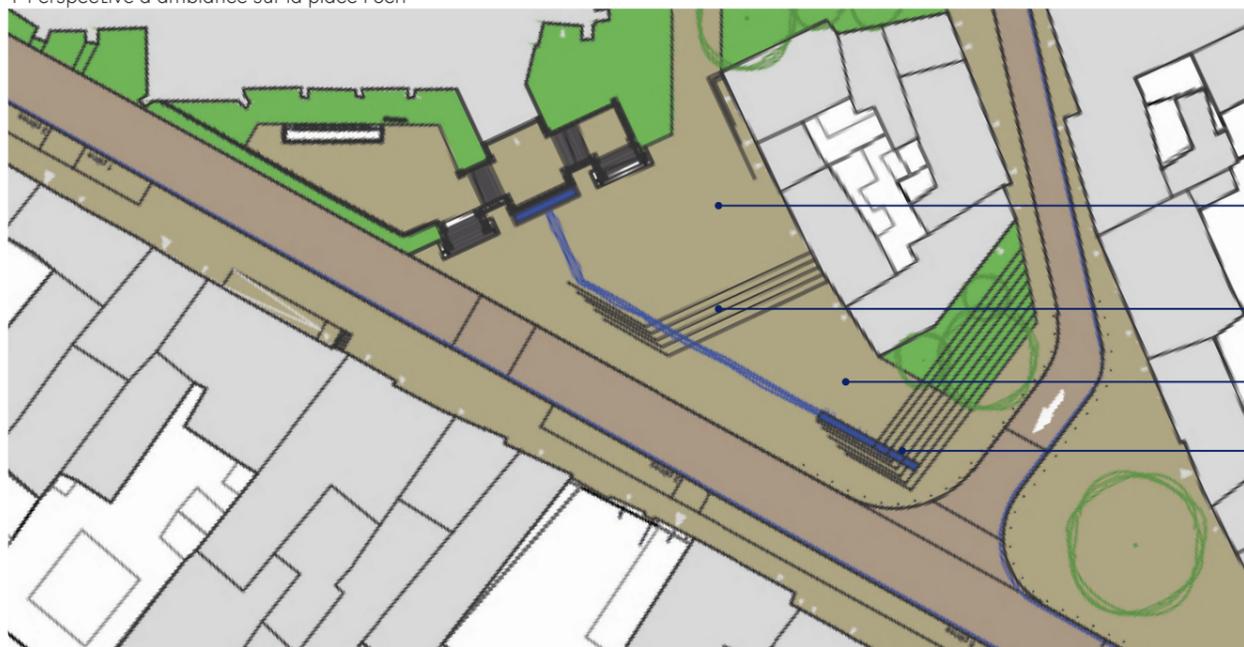
Cette configuration permet de dessiner les contours d'une véritable place en situation de belvédère avec une vue privilégiée vers la Grande Rue.

Le projet prévoit

- la création d'une esplanade pavée en deux niveaux distinct offrant la possibilité de valorisation commerciale des rez-de-chaussées des bâtiments de l'îlot situé à l'angle de la rue d'Eu et de la Grande Rue,
- de planter 3 arbres à feuillage persistant et à grand développement devant les pignons aveugles de l'intersection avec la rue d'Eu afin de les dissimuler,
- de compléter l'effet de mise en scène, par la valorisation du parcours de l'eau sur la place ...



↑ Perspective d'ambiance sur la place Foch



↑ Plan des abords de l'église St Pierre et de la place Foch

A l'Ouest de l'église : le square Dalhausen

Situation actuelle

Situé au pied de l'église St Pierre, le square offre un point de vue impressionnant sur le Beffroi ecclésiastique qui caractérise et singularise cet édifice.

Installé entre deux îlots bâtis, il fait la transition entre les abords de l'église et la rue d'Eu située quelques 2,5 mètres plus bas.

Enjeux

Mettre en scène le belvédère en organisant une ascension progressive, confortable et généreusement plantée.
Préserver une offre de jeux pour les petits.

Le projet prévoit

- la création d'une succession de terrasses qui sculptent le dénivelé,
- de renforcer le caractère végétal du square, par la plantation d'arbres masquant les pignons inélégants, et par l'élargissement du square jusqu'à la sente,
- rénovation de la sente existante pour inviter à découvrir le parcours menant jusqu'aux jardins ouvriers et au-delà dans le quartier Bellevue,
- la réalisation d'une petite aire de jeux installée sur la première terrasse profitant de l'exposition plein Sud et d'une accessibilité pour tous.



↑ Croquis d'ambiance de l'aire de jeux

↑ Croquis d'ambiance de l'ascension vers l'église



↑ Vue schématique du jardin de l'église et du square Dalhausen

Au Sud de l'église : le jardin de curé



↑ Images de référence de «jardins en carré»



↑ Croquis d'ambiance sur la place Foch

Situation actuelle

L'église St Pierre est frolée par des voiries ne disposant pas de trottoir pour mettre à distance les véhicules

Enjeux

Installé au Nord de l'église, et libéré des voitures, une allée piétonne contourne l'église et s'adosse à des platebandes fleuries évoquant les «jardins de curé».

Le projet prévoit

- de planter un socle végétal à l'aide d'arbustes persistants pour effacer les irrégularités topographiques et les murets existants,
- d'aménager un accès PMR pour permettre un accès généralisé à l'église, impossible depuis la Place Foch,
- de créer une large promenade en pied de l'édifice en profitant de l'exposition plein Sud,
- de réaliser un jardin inspiré des jardins ecclésiastiques généreusement planté et fleuri, organisé en une série de carrés séparés d'allées propices au repos.

le jardin de curé

composé de carrés plantés de plantes sélectionnées pour leur floraison, leur odeur, ... parcours d'allées et équipé de bancs pour profiter de la bonne exposition

l'allée Sud en pente douce

permettant un accès à l'église dans le respect des normes PMR

le socle végétal amplifié

dont la structure végétal est dictée par l'architecture de l'édifice



↑ Plan des jardins aux abords de l'église St Pierre

la sente rénovée invitant à découvrir les parcours secrets d'Ault

l'aire de jeux complétant l'offre de jeux existante

le jardin de l'ascension encadrant la vue et occultant les pignons

la grande allée offrant une vue scénographiée sur le beffroi

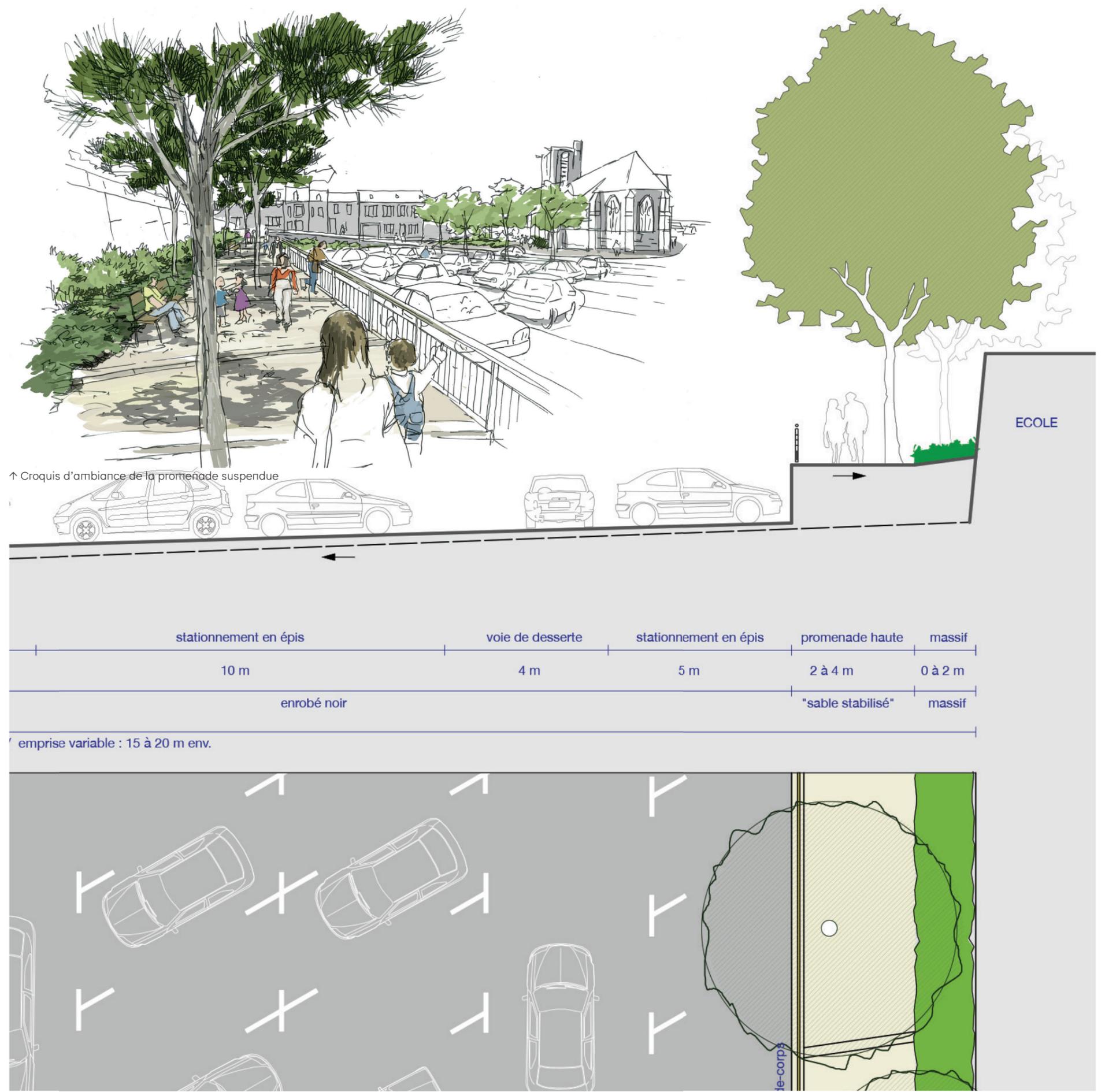
Promenade suspendue

Enjeux

Reliant au Nord l'avenue Leclerc à la rue du 11 novembre 1918 au Sud, la promenade piétonne crée une façade végétale valorisante et brise la rudesse de la « muraille » en brique qui dessine le plateau de l'école.

Le projet prévoit

- la création d'une allée en pente franchissant les 3 mètres de dénivelé pour aboutir directement au niveau de l'arrêt de bus situé sur le rue du Général Leclerc,
- un massif linéaire planté en pied de la muraille, des arbres ponctuent aléatoirement la promenade,
- des bancs permettant de se poser sont installés au fil de la descente,
- un muret de soutènement séparant la promenade de place stationnée, surmonté d'un garde-corps en serrurerie.



↑ Plan de localisation de la coupe

Place De Gaulle

Situation actuelle

Vaste parking, la Place De Gaulle constitue le lieu privilégié des Aultois au quotidien.

Il est limité à l'Est par un haut mur en brique qui constitue une rupture dans le paysage du centre bourg.

Enjeux

La Place De Gaulle conserve son usage premier d'espace de stationnement mais voit capacité réduite. Cette réduction mesurée permet toutefois de préserver la capacité d'accueil des manifestations festives ou commerciales (marché, cirque, concerts, cinéma de plein air...).

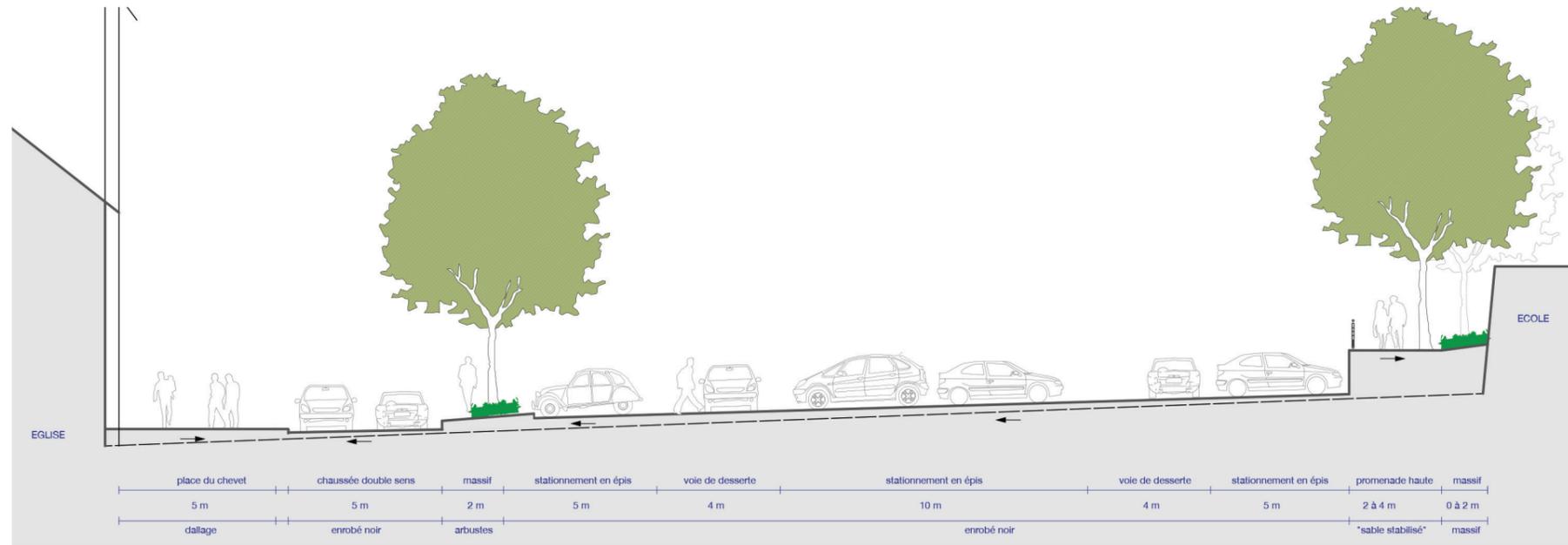
Le projet prévoit

- la création d'un vaste espace central de 28 par 40 mètres dédié au stationnement quotidien offrant une cinquantaine de places,
- la création d'une allée piétonne en promontoire sur la place en pied du mur en brique pour connecter la rue du 11 novembre à l'avenue du général Leclerc



↑ schémas axonométrique des principes du réaménagement de la place De Gaulle

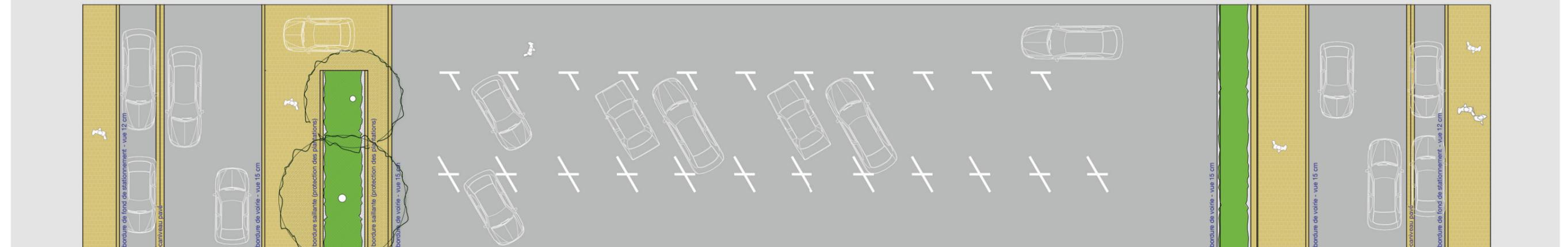
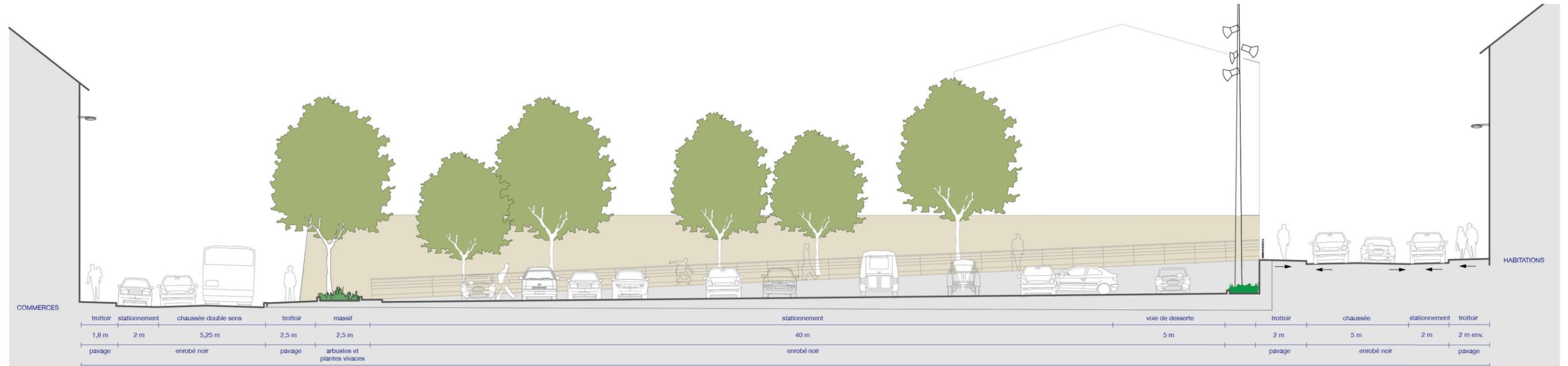
Place De Gaulle



↑ Vue en coupe Est-Ouest de la place de Gaulle // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe



↑ Vue en coupe Nord-Sud de la place de Gaulle // échelle : 1/200 ème @A3

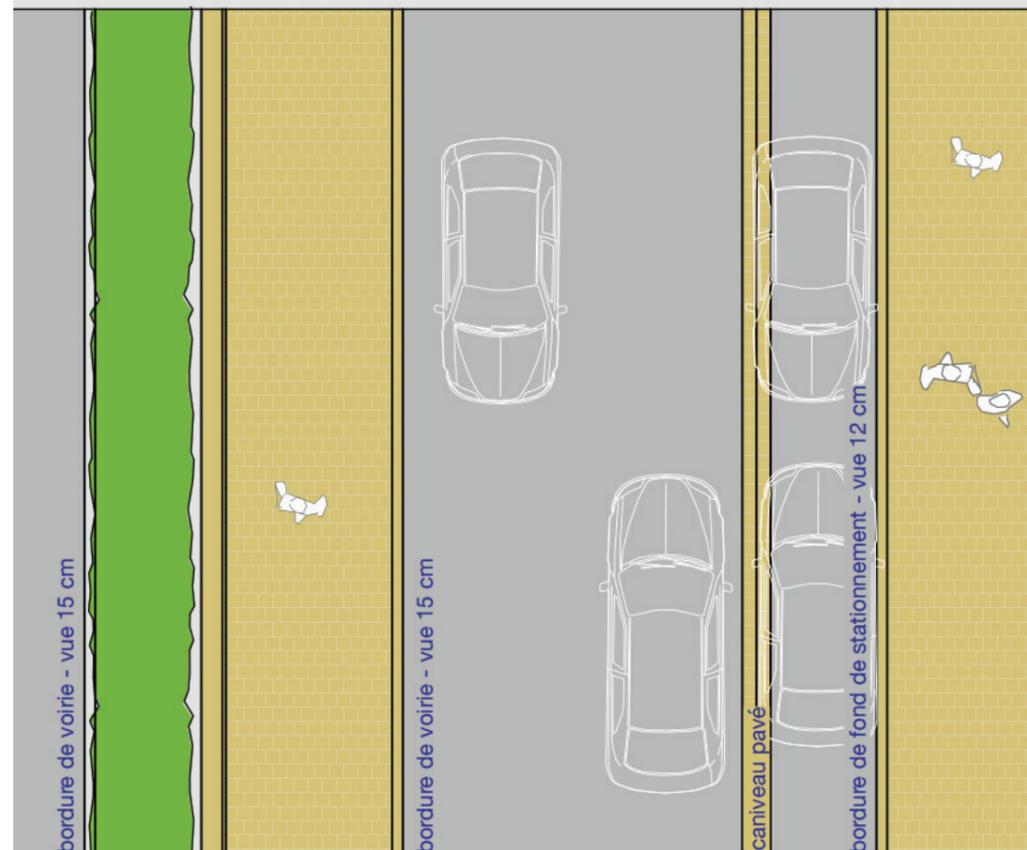
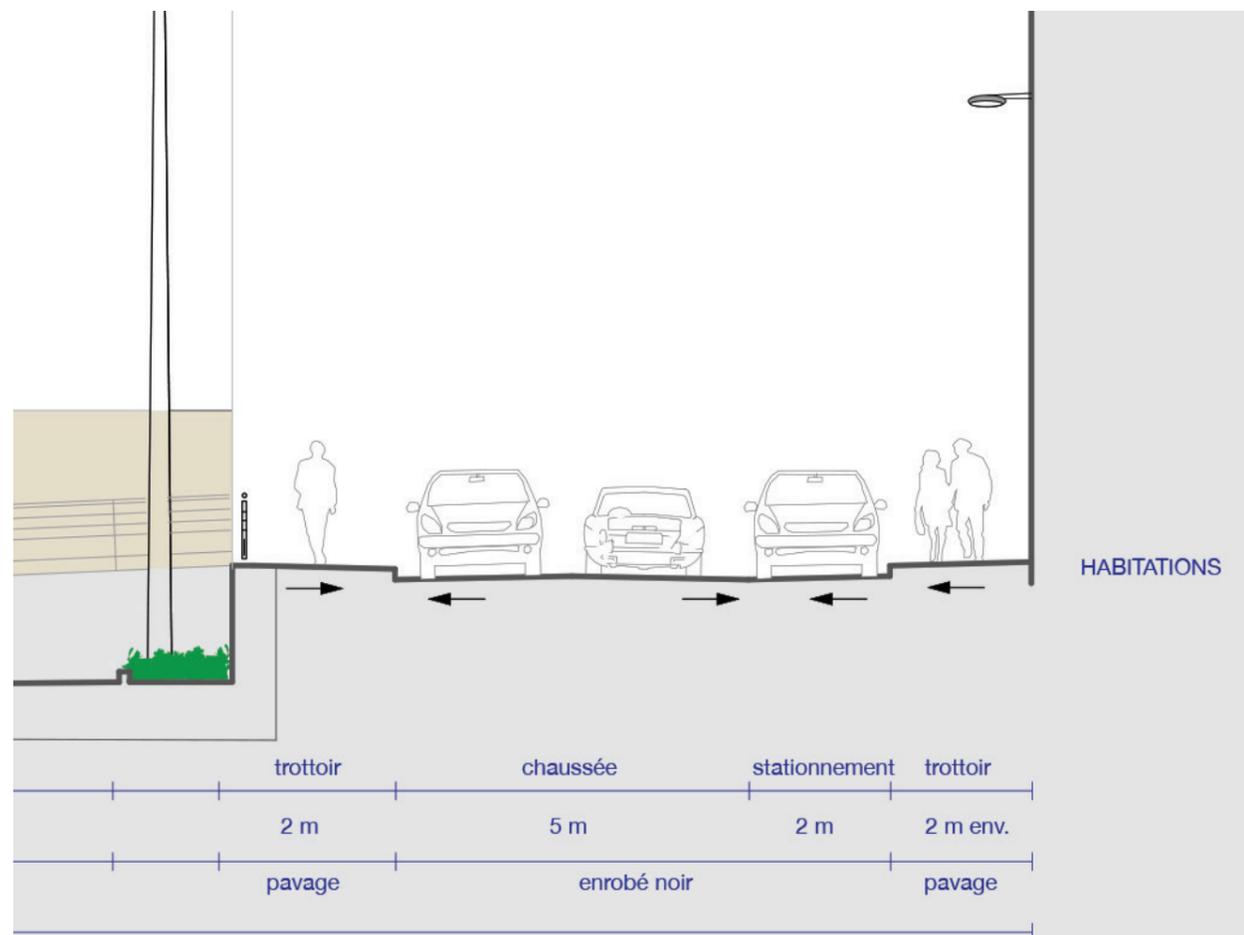
Rue du 11 novembre 1918

Enjeux

Rue connectant la Place Gracchus Babeuf au cœur historique, son aménagement s'inspire sur celui de l'avenue Leclerc.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres et le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades dès que cela est possible,
- la conservation du profil en travers avec une voirie en toit ramenant les eaux vers deux fils d'eau, dont l'un seulement est constitué par un caniveau pavé séparant la chaussée du stationnement,
- le pavage intégral des trottoirs,
- le dénivelé existant entre la rue et la Place de Gaulle nécessite la reprise du mur de soutènement. Il sera surmonté d'un garde-corps, identique à celui proposé le long de la promenade suspendue.



↑ Vue en coupe de la rue du 11 Novembre 1918 // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

L'Ave du Général Leclerc

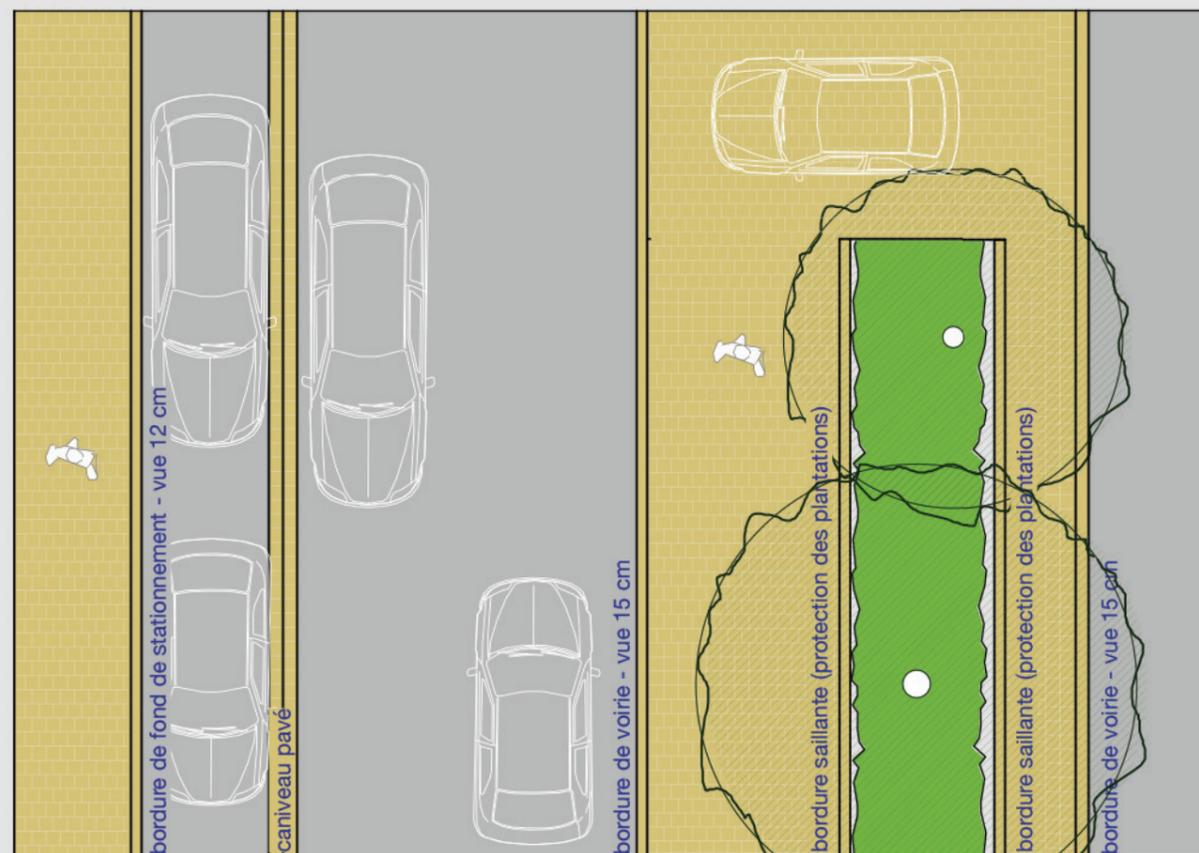
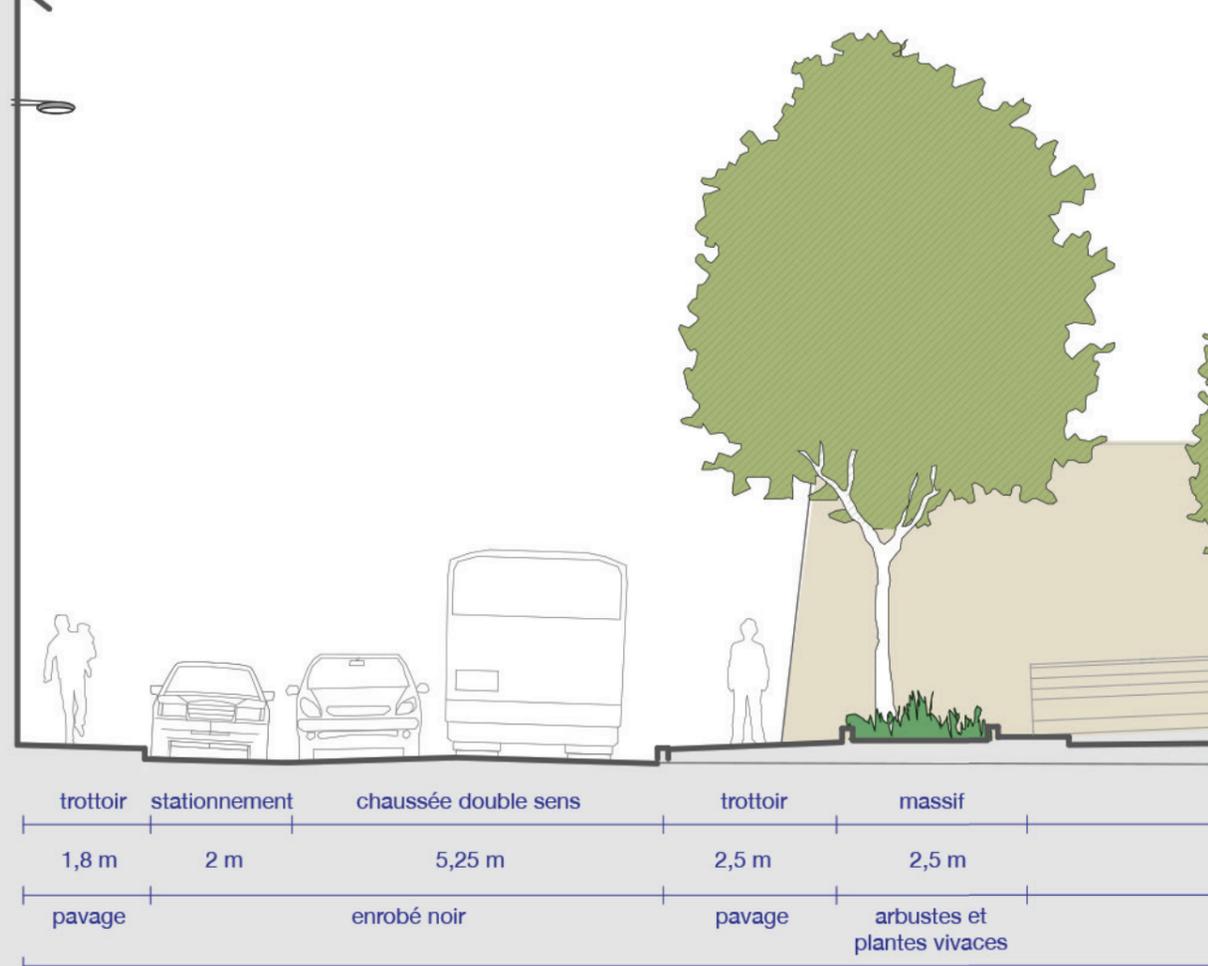
Enjeux

Cette section de rue, la dernière de l'avenue correspond à l'entrée dans le cœur historique. Desservant un linéaire commerçant au Nord et s'ouvrant sur la Place De Gaulle au Sud, la rue présente en un profil dissymétrique.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres, le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- la modification du profil en travers afin de réaliser une voirie en toit ramenant les eaux vers les caniveaux pavés,
- en fond de stationnement, une bordure garantie une protection de l'unique trottoir dont la largeur est portée à 2 mètres,
- le pavage du trottoir et du fil d'eau,
- en interface avec la Place De Gaulle, un large trottoir planté accompagne les parcours vers et depuis l'arrêt de bus. Le filtre végétal ainsi constitué met à distance le stationnement de la rue et propose un paysage urbain valorisant en entrée du cœur historique, cadrant les vue vers l'église,
- un arrêt de bus aux normes PMR est aménagé en face de la pharmacie au niveau de l'emplacement actuel.

COMMERCES



Pavage et dallage en grès



Les matériaux

Pavage, dallage, bordures et marches en grès

Choisi pour son caractère historique, ses teintes ocres rappelant le sable et la falaise, le grès sera utilisé sur les espaces piétons dans le centre historique. Sous forme de dalles pour les espaces de référence comme aux abords de l'église, mais également sur les trottoir de la Grande Rue ou en pavés ailleurs, il permettra d'installer à l'échelle du centre bourg une dimension historique évidente.

En finition clivée, les dalles et pavés présentent une rugosité naturelle qui rend le matériau non glissant.

Fils d'eau, bordures, et marches seront en grès dans les mêmes teintes que le pavage, mais avec l'arête exposée chanfreinée.

Enrobé noir sur les espaces circulés et sollicités

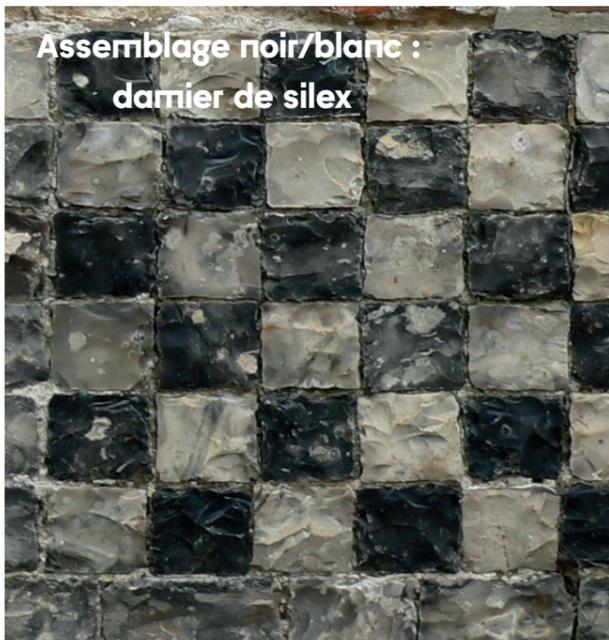
Sur les voiries et les poches de stationnement, l'enrobé noir sera employé pour son coût réduit et sa facilité d'entretien.

Murs en marquetterie

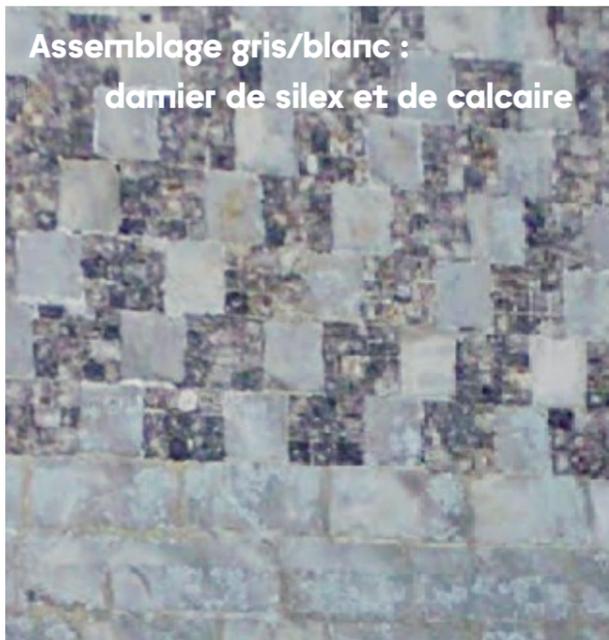
L'ensemble des murets seront habillés en s'inspirant des murs composites que l'on observe à Ault reproduisant le carroyage traditionnel.

La pierre de couronnement sera en grès ou en béton maçonné.

Assemblage noir/blanc :
damier de silex



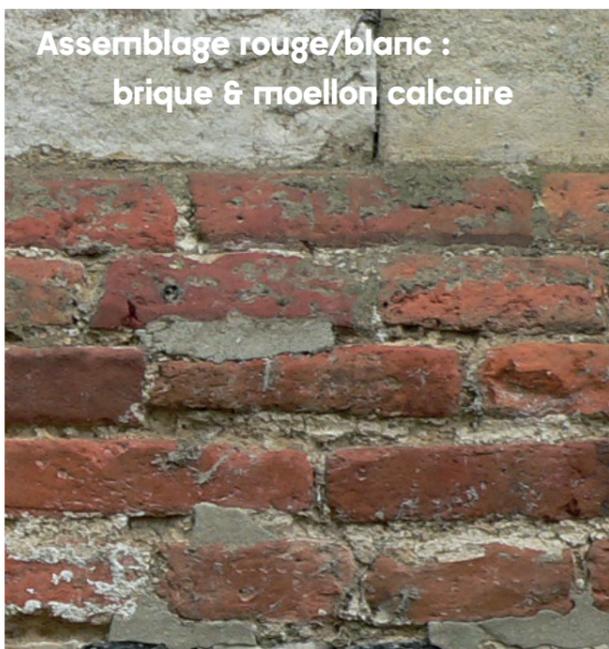
Assemblage gris/blanc :
damier de silex et de calcaire



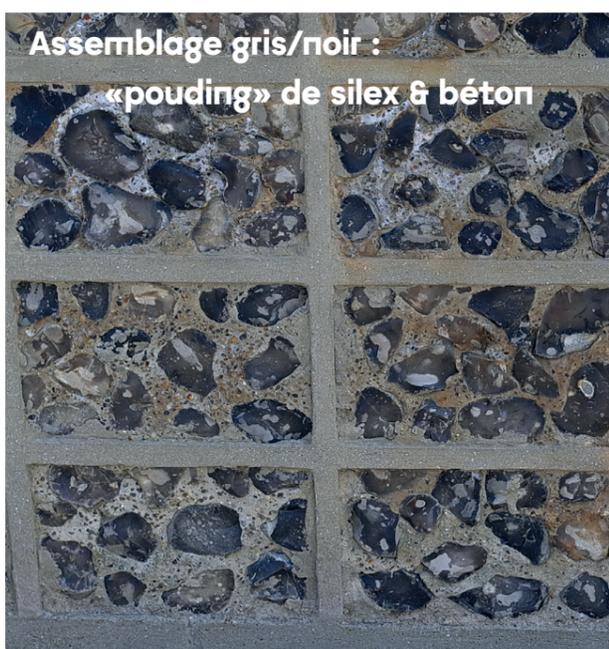
Association :
enrobé noir + grès sur les voiries



Assemblage rouge/blanc :
brique & moellon calcaire



Assemblage gris/noir :
«pouding» de silex & béton



La palette végétale

Les massifs fleuris

Inspirés des 'mixed borders' anglais, les massifs égaiement le centre bourg au fil des saisons.

Les masses arbustives persistantes

En périphérie de l'église des arbustes persistants structurent l'ensemble des massifs.

Les arbres

Des pins sylvestre et des hêtres pourpres viennent ponctuer certains espaces symboliques.

Ailleurs, des arbres à petit et moyen développement créent un ombrage léger et apportent des touches colorées par leur floraison, écorces ou feuillage. Chacun des arbres proposés présente en effet l'intérêt d'avoir une présence automnale et hivernale remarquable au travers de son feuillage, de son écorce, et parfois même par sa floraison pour certains prunus qui fleurissent durant l'hiver.

LES MASSIFS FLEURIS



Rosiers anglais



Géranium vivaces



Hortensia Annabelle



Alchémille

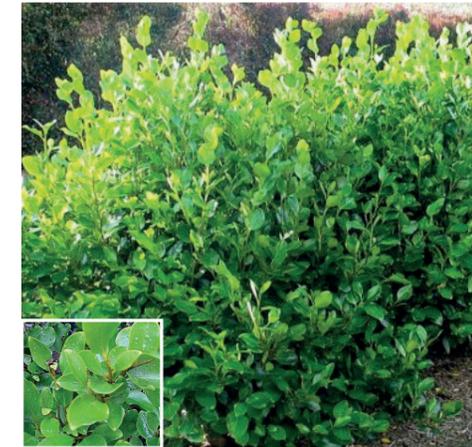
LES ARBUSTES PERSISTANTS



Buis



Laurier du Portugal



Griselinia littoralis

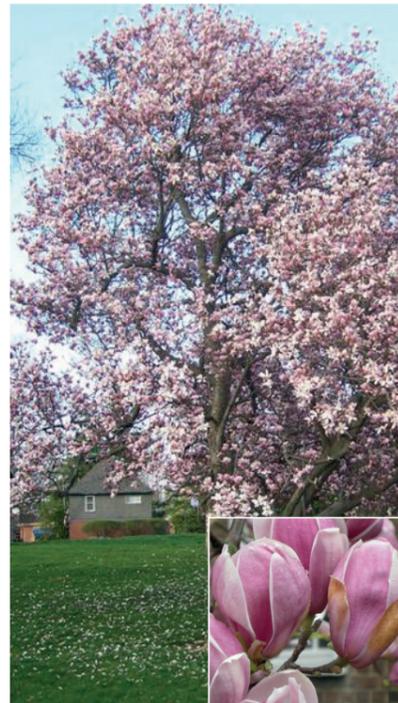


hêtre taillé

LES ARBRES



Pin sylvestre (persistant)



Magnolia (floraison élégante)



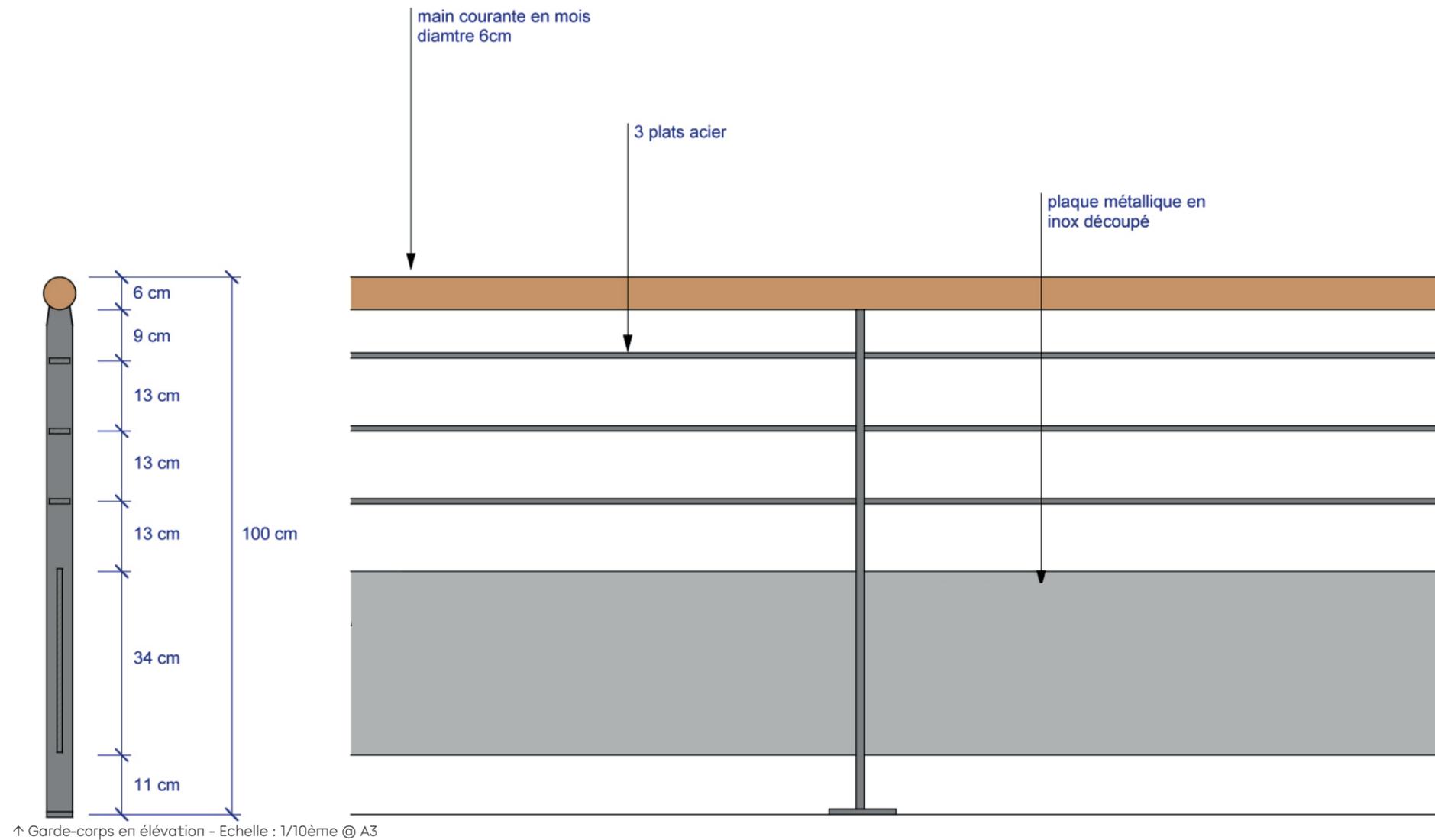
Prunus (floraison élégante - feuillage automnal éclatant)



Amélanchier (floraison élégante - feuillage automnal éclatant)



Les éléments de serrurerie



↑ Garde-corps en élévation - Echelle : 1/10ème @ A3

les garde-corps

Sur les rives Sud et Est de la Place De Gaulle, un mur sera réalisé. Il sera coiffé d'un garde-corps constitué d'une main courante en bois, d'un barreaudage horizontal en plat acier et d'une partie en tôle ajourée.

les mains courantes

Comme l'impose la réglementation PMR, dès que 3 marches se succèdent, il est nécessaire de disposer une main courante.

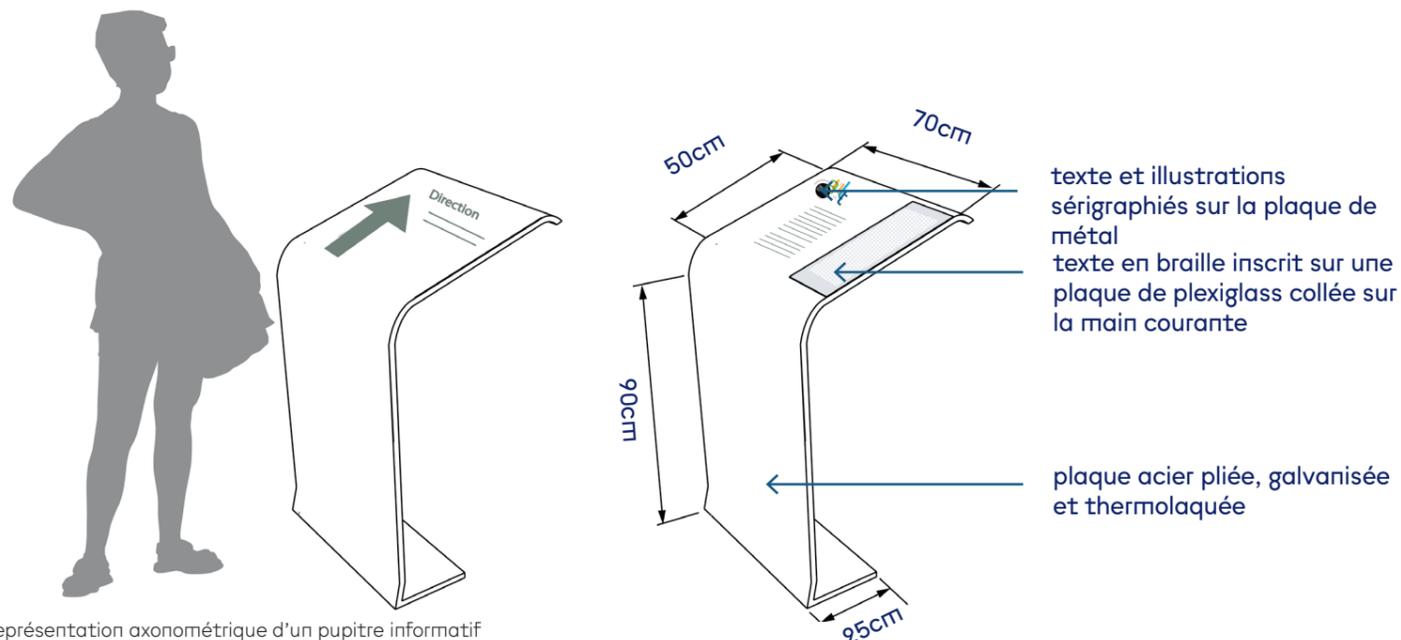
Réalisées, en plats acier afin d'être les plus discrètes possibles, des main-courantes seront implantées en accompagnement des escaliers. Elles seront réalisées en acier galvanisé et thermolaqué.

les supports pérennes pour transmettre des informations sur le patrimoine Aulnois

Dans chaque lieu le nécessitant, un panneau d'information est disposé. Empruntant à la forme d'un pupitre, il permet de donner toutes les données aujourd'hui disponibles.

des clous fichés au sol balisant les parcours

En accompagnement de chacun des parcours identifiés par l'OT, des clous de 10cm de diamètre, gravés pourront être implantés le long des itinéraires de découvertes pour baliser ces derniers et faciliter les déambulations des promeneurs, sans encombrer l'espace et la vue.



↑ Représentation axonométrique d'un pupitre informatif



↑ Clous personnalisables



↑ Clous avec indications du parcours

Le mobilier urbain

le mobilier de défense

Afin de défendre certains trottoirs du stationnement des potelets seront installés.

le mobilier de signalement

Sur les aires de stationnement, le stationnement longitudinal, les traversées piétonnes le marquage se fera à l'aide de clous en métal fixés dans l'épaisseur du revêtement de sol.

Bande d'éveil et de vigilance (BEV)

Deux solutions sont envisageables pour réaliser les BEV :

- les dalles en béton préfabriquées,
- les petits clous en inox.

La première solution est économique, la seconde esthétique mais fort coûteuse.

Les deux techniques peuvent être associées à l'échelle du bourg, réservant les petits clous pour l'hypercentre.



↑ Potelet en fer plié



↑ Potelet singulier



↑ Potelet cylindro-conique



↑ Clous de voirie



↑ Clous inox pour réaliser les bandes d'éveil et de vigilance



↑ Dalle préfabriquée pour réaliser les bandes d'éveil et de vigilance

Le mobilier urbain

les corbeilles de propreté

Reprenant les découpes figuratives ou non, des corbeilles métalliques sont dispersées à l'échelle du projet à raison d'une corbeille tous les 200 mètres sur tous les parcours.

les chaises et bancs

Afin de proposer du mobilier à la fois esthétique, confortable et adaptable aux diverses configurations, contemporain dans le design et classique dans la silhouette, l'ensemble des assises appartiendront à une même gamme.

Cette dernière sera déclinée en chaises, bancs courts, bancs longs, avec ou sans dossier, avec ou sans accoudoirs et offrira ainsi un ensemble d'assises adaptées à chaque configuration et à chaque lieu.



↑ Corbeille cylindrique en métal découpé



↑ Corbeille cylindrique en métal plein



↑ Gamme de chaises, banc simple et banc long pour satisfaire à toutes les configurations



de l'église au casino : la Grande Rue



la Grande Rue

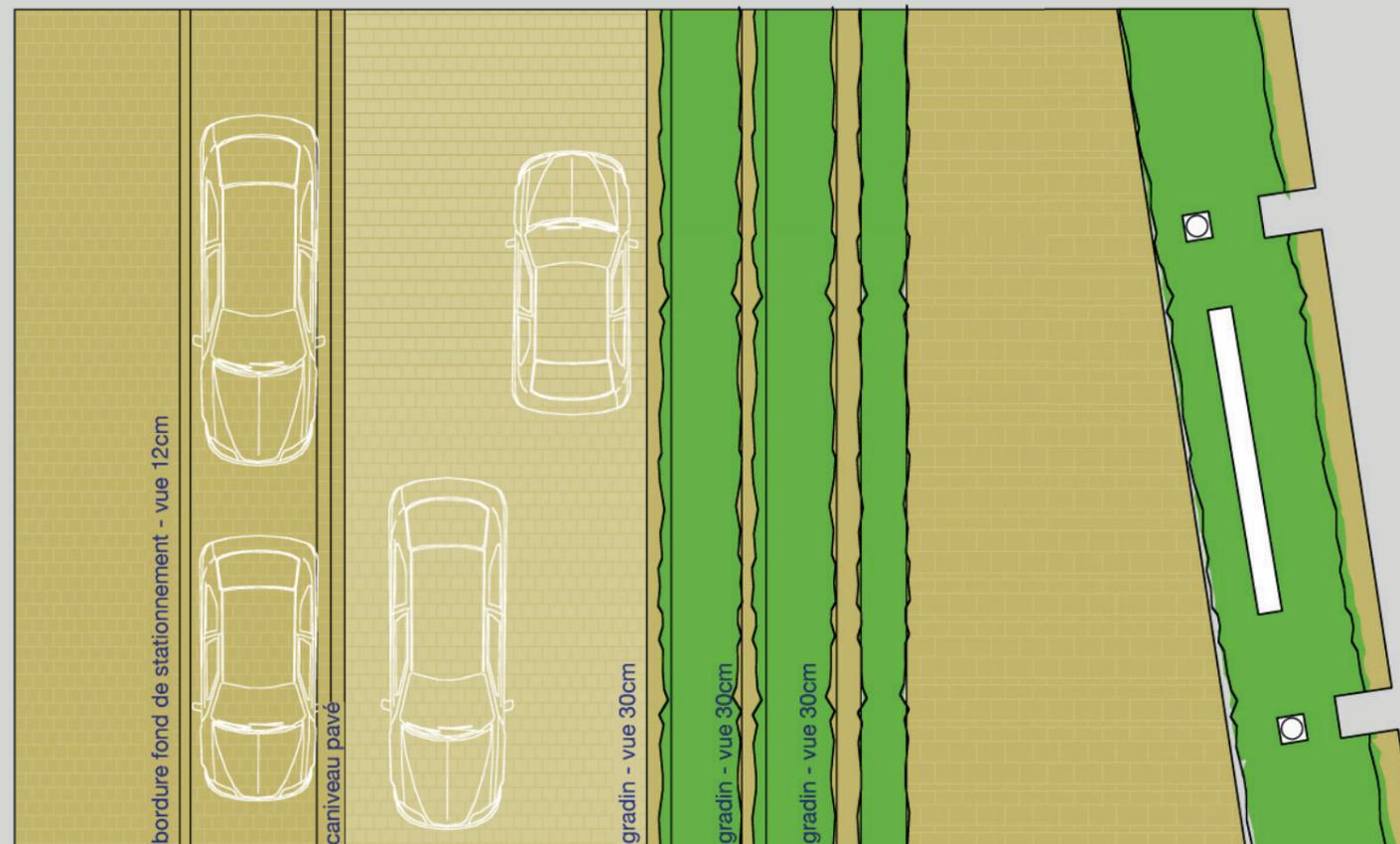
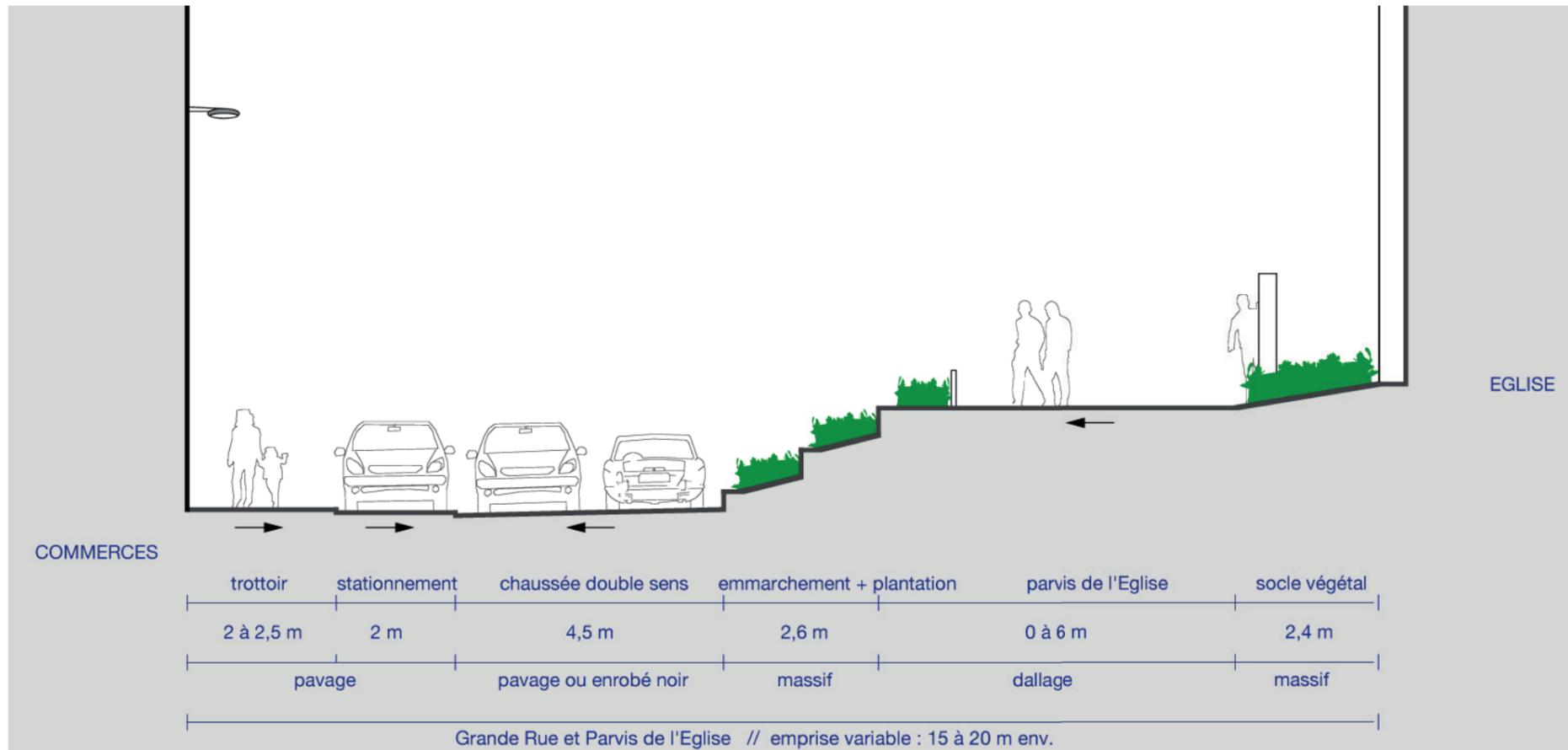
Section St Pierre

Enjeux

Desservant un linéaire commerçant au Nord et longeant l'église située au Sud, la rue présente en un profil dissymétrique pour pallier à l'étroitesse de l'emprise disponible.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres, le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- la modification du profil en travers avec une voirie en toit ramenant les eaux de pluie vers les caniveaux pavés,
- en fond de stationnement, une bordure garantie une protection de l'unique trottoir dont la largeur est portée à 2 mètres minimum permettant ainsi d'offrir un itinéraire confortable en contact direct avec les commerces,
- le pavage intégral de la rue pour valoriser les abords de l'église,



↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de l'église // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

la Grande Rue

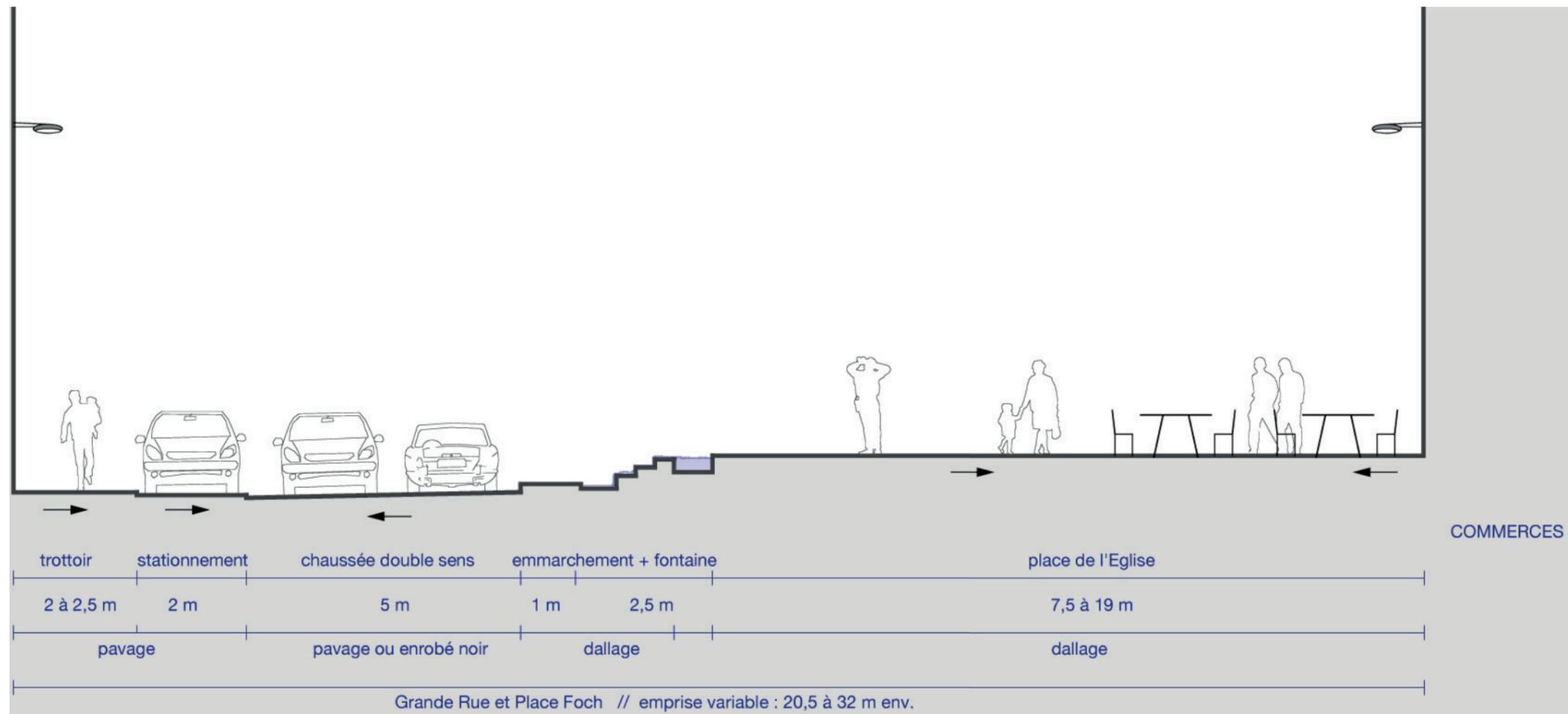
Section Foch

Enjeux

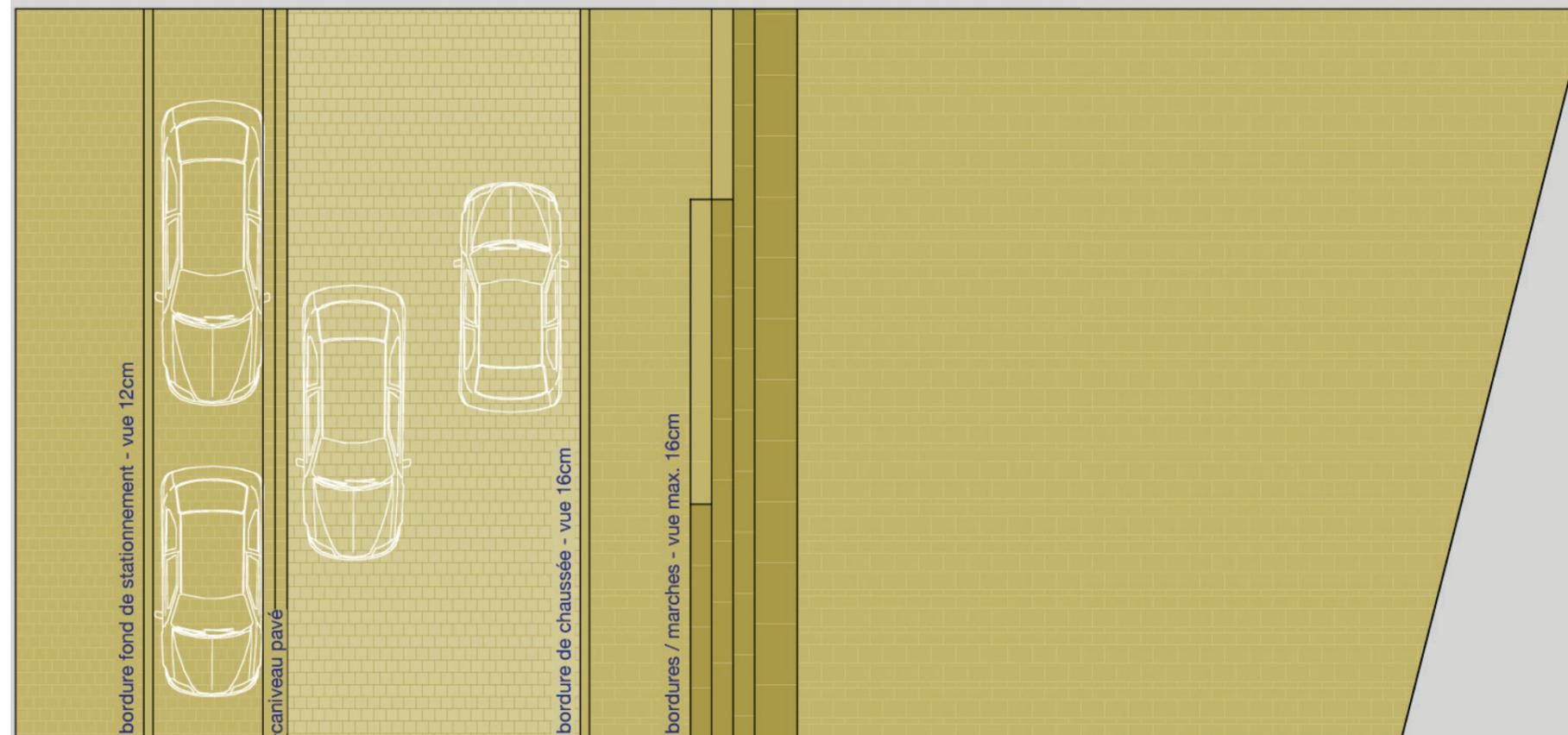
Desservant un linéaire commerçant au Nord et s'ouvrant sur le Place Foch ré-appropriée au Sud, la rue présente un profil dissymétrique pour pallier à l'étroitesse de l'emprise disponible.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres et le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- la modification du profil en travers avec une voirie monopentée ramenant les eaux vers un caniveau pavé séparant la chaussée du stationnement,
- en fond de stationnement, une bordure garantie une protection de l'unique trottoir dont la largeur est portée à 2 mètres minimum,
- le pavage intégral de la rue,
- le dénivelé entre la rue et la Place est l'occasion au travers d'un emmarchement de mettre en scène la place et l'église en arrière plan.



COMMERCES

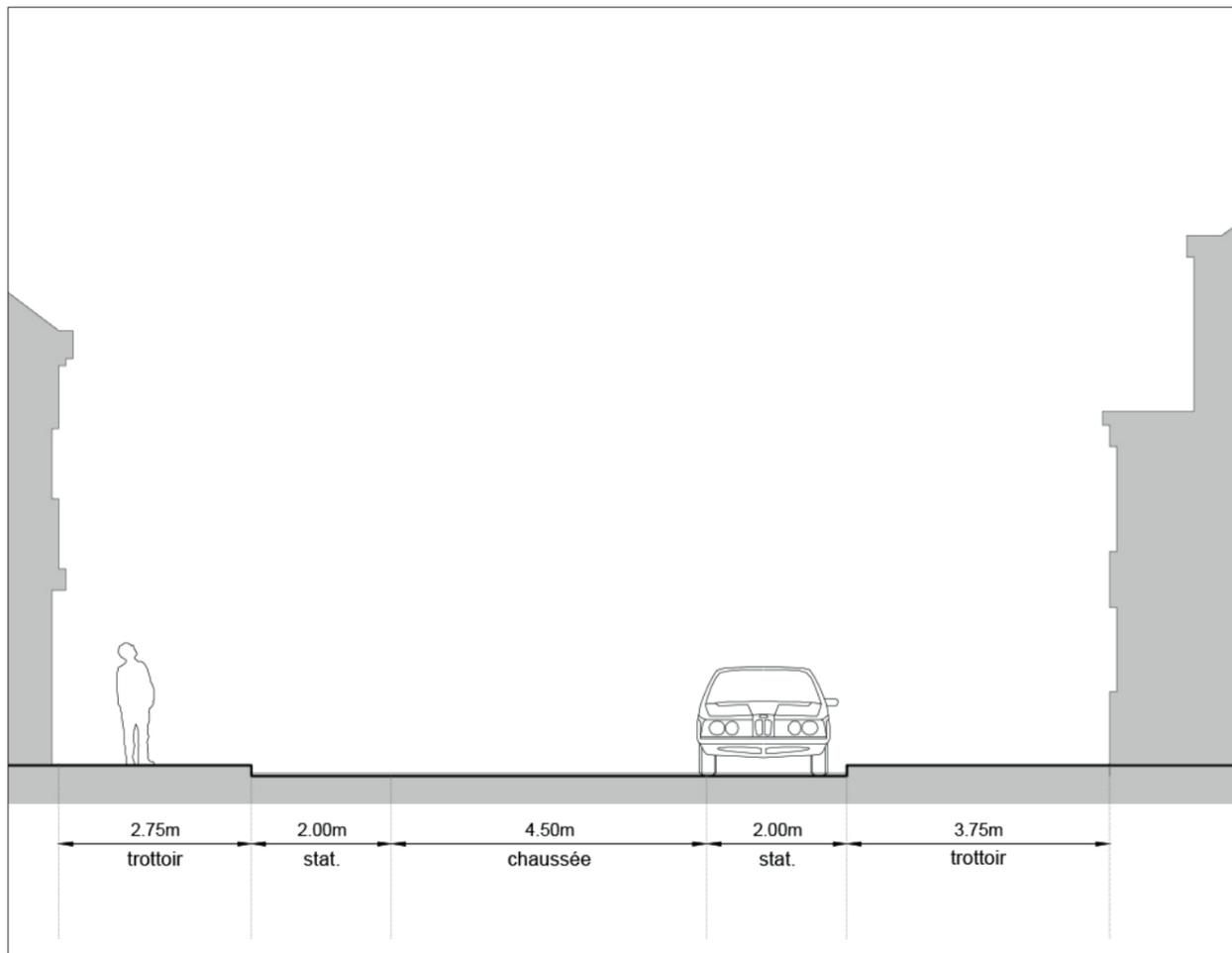


↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de la Place Foch // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

la Grande Rue hier et aujourd'hui



↑ Coupe de l'existant de la Grande Rue // 1/100ème



↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de la Place Foch // échelle : 1/100 ème @A3

la Grande Rue

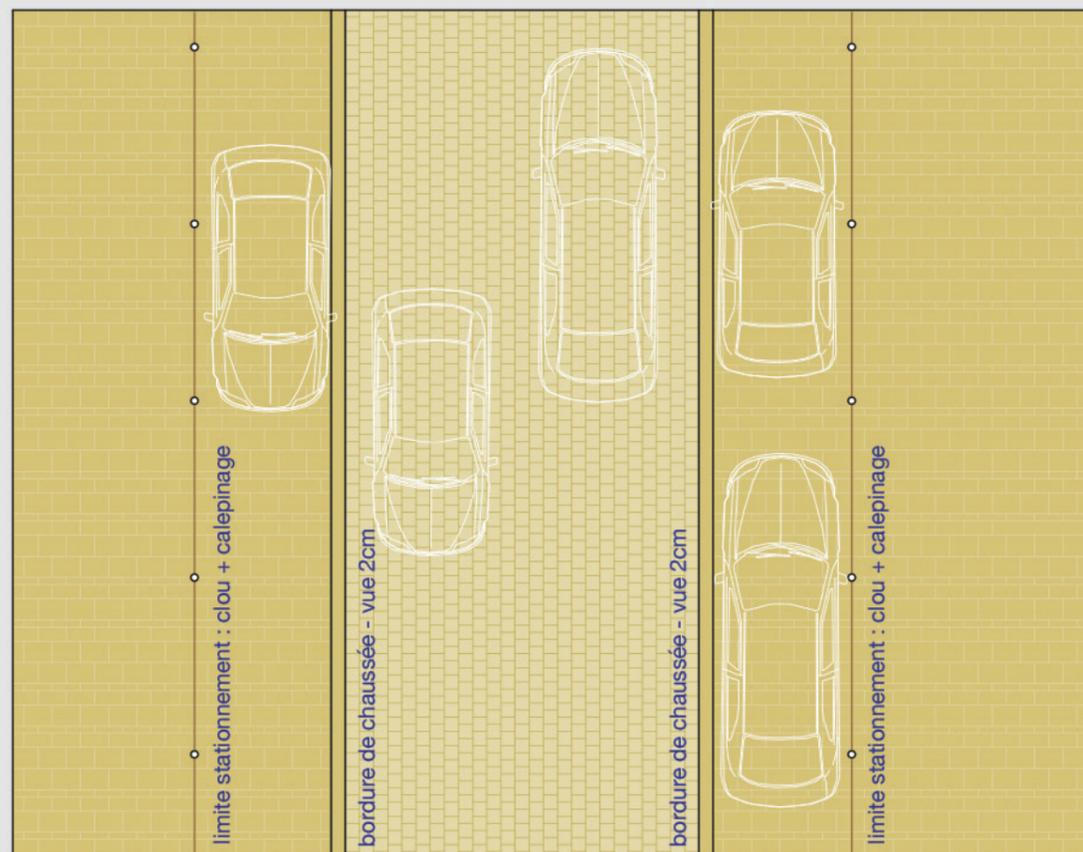
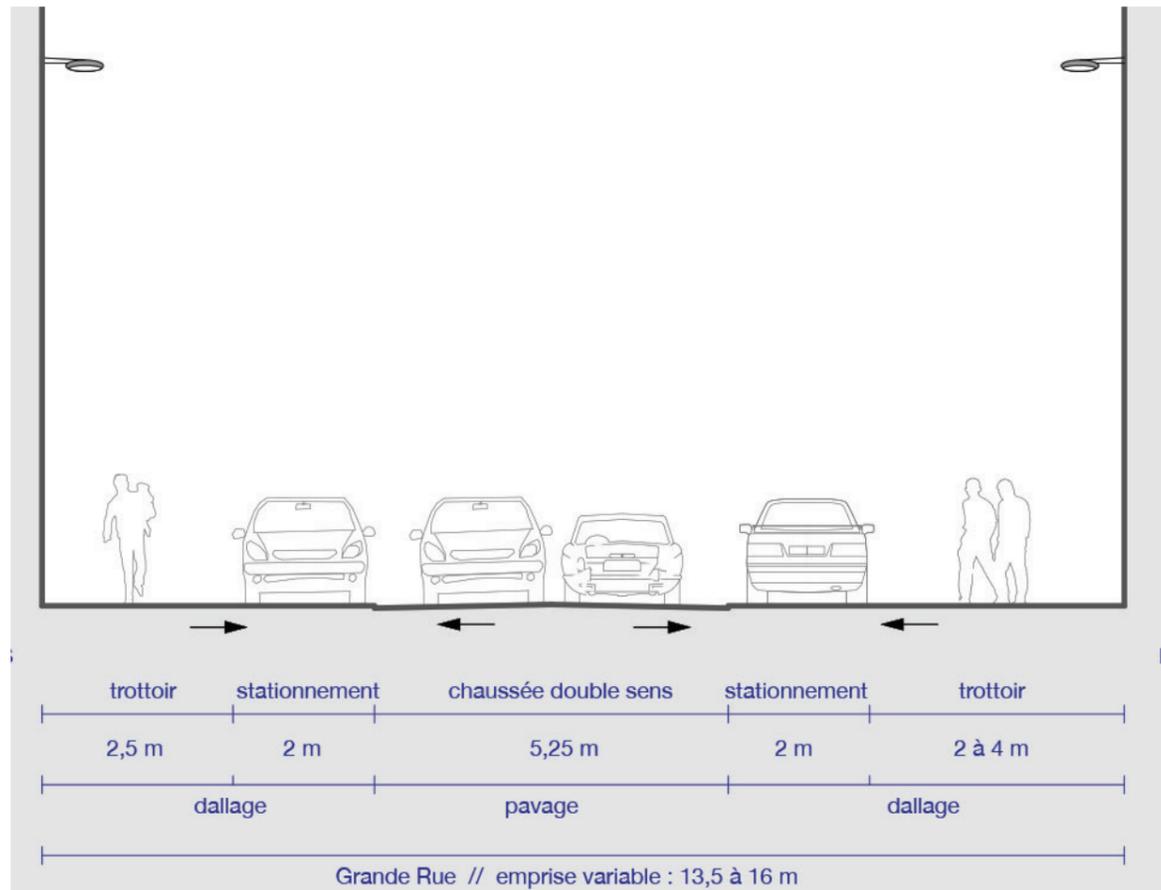
Section Ouest

Enjeux

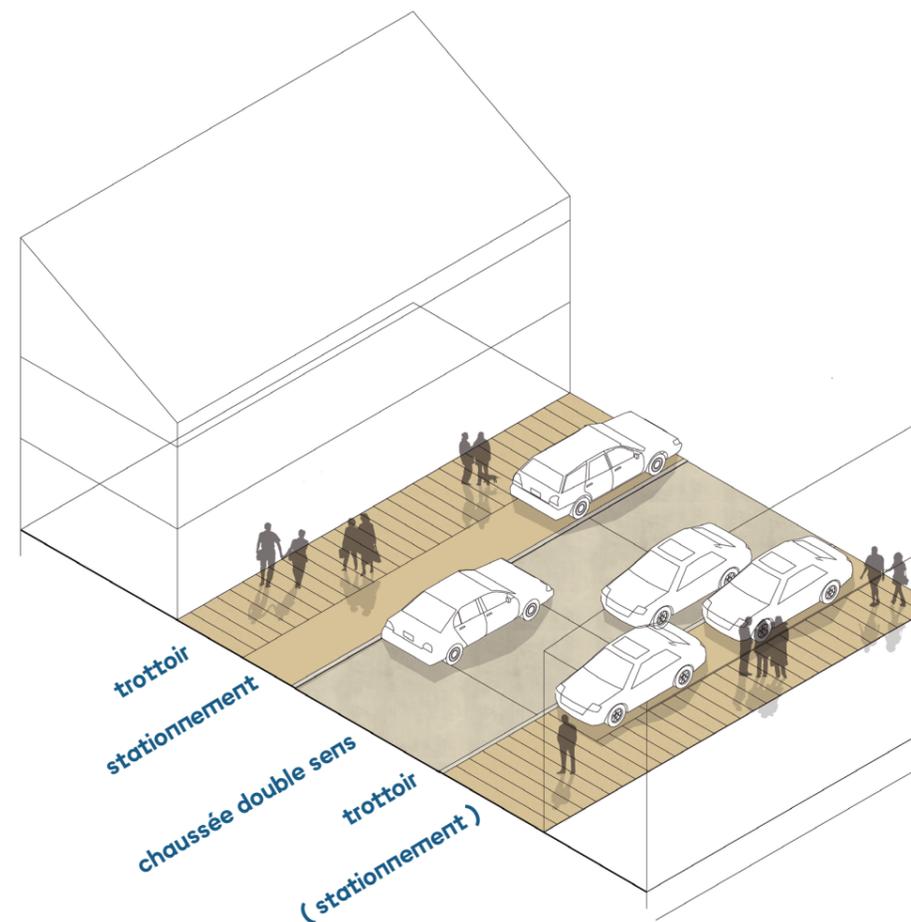
Rue principale sur laquelle se trouve l'essentielle de l'offre commerciale et de restauration. L'enjeu premier est redéfinir le partage de l'espace au profit des piétons et des activités en rive.

Le projet prévoit

- la préservation du fonctionnement actuel de la rue avec une voie à double sens de circulation, du stationnement en longitudinal de part-et-d'autre de la chaussée (dès que la largeur des trottoirs le permet),
- le pavage intégral de la rue de façade à façade, marquant le caractère piéton de l'espace,
- le positionnement des places de stationnement sur trottoir avec pour seule délimitation un marquage réalisé à l'aide de clou métalliques, permettant de disposer de larges promenades lorsque le stationnement est supprimé lors des évènements festifs,
- la création de deux fils d'eau de part-et-d'autre de la chaussée pour canaliser l'eau pluviale et dessiner parfaitement la voie.



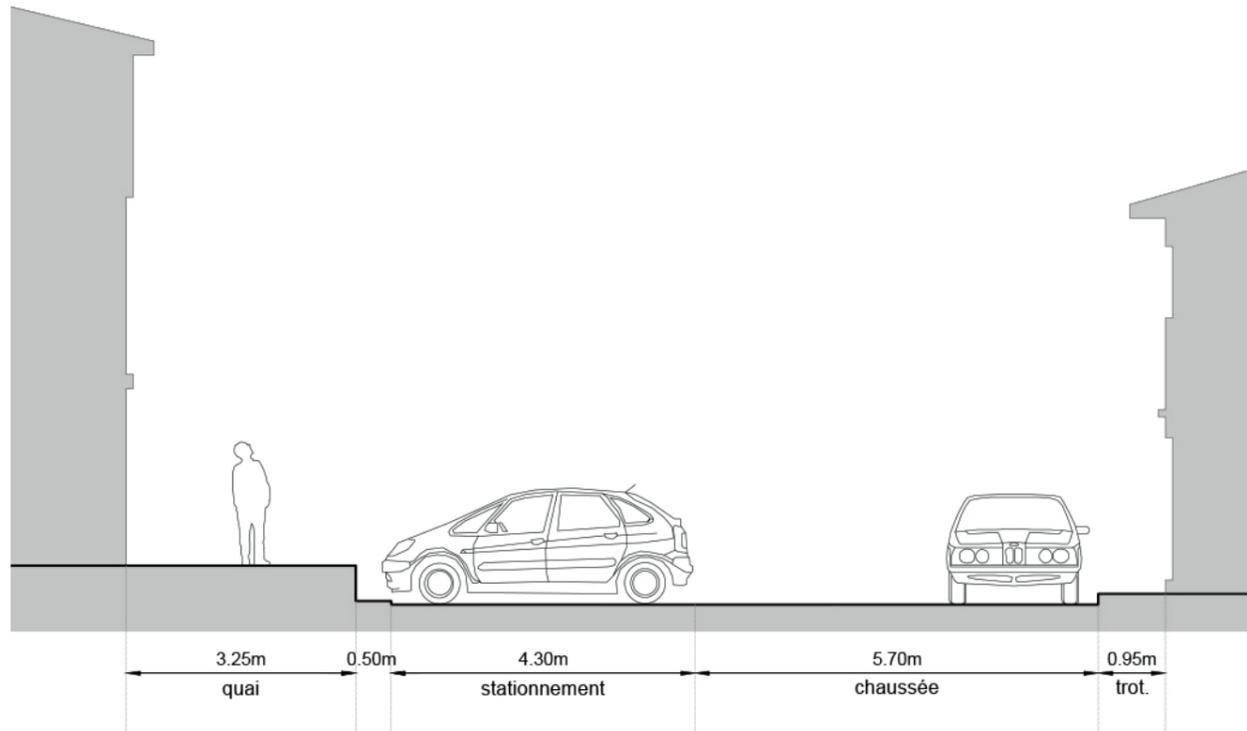
↑ Vue en coupe de la Grande Rue dans sa section Ouest // échelle : 1/100 ème @A3



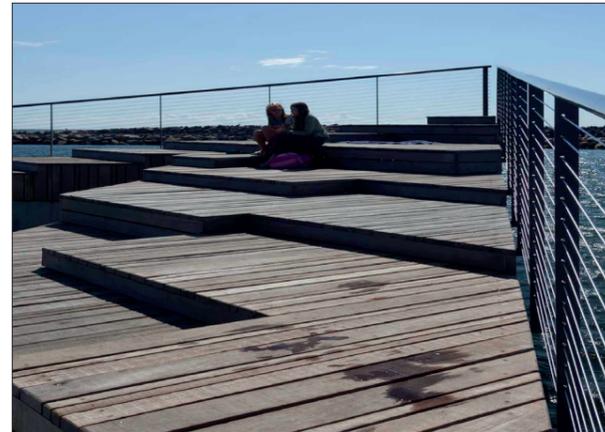
↑ Axonométrie schématique de la Grande Rue

les abords du Casino

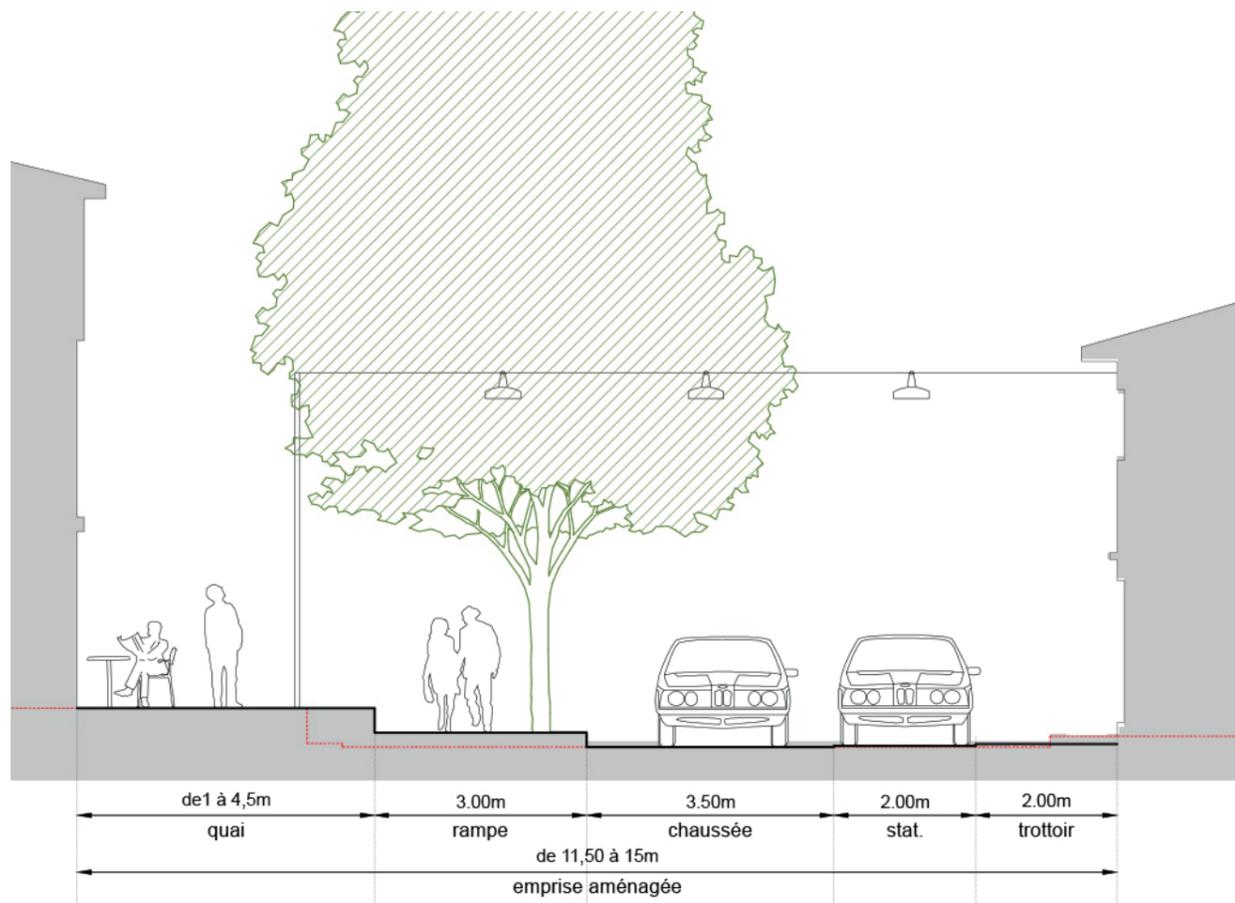




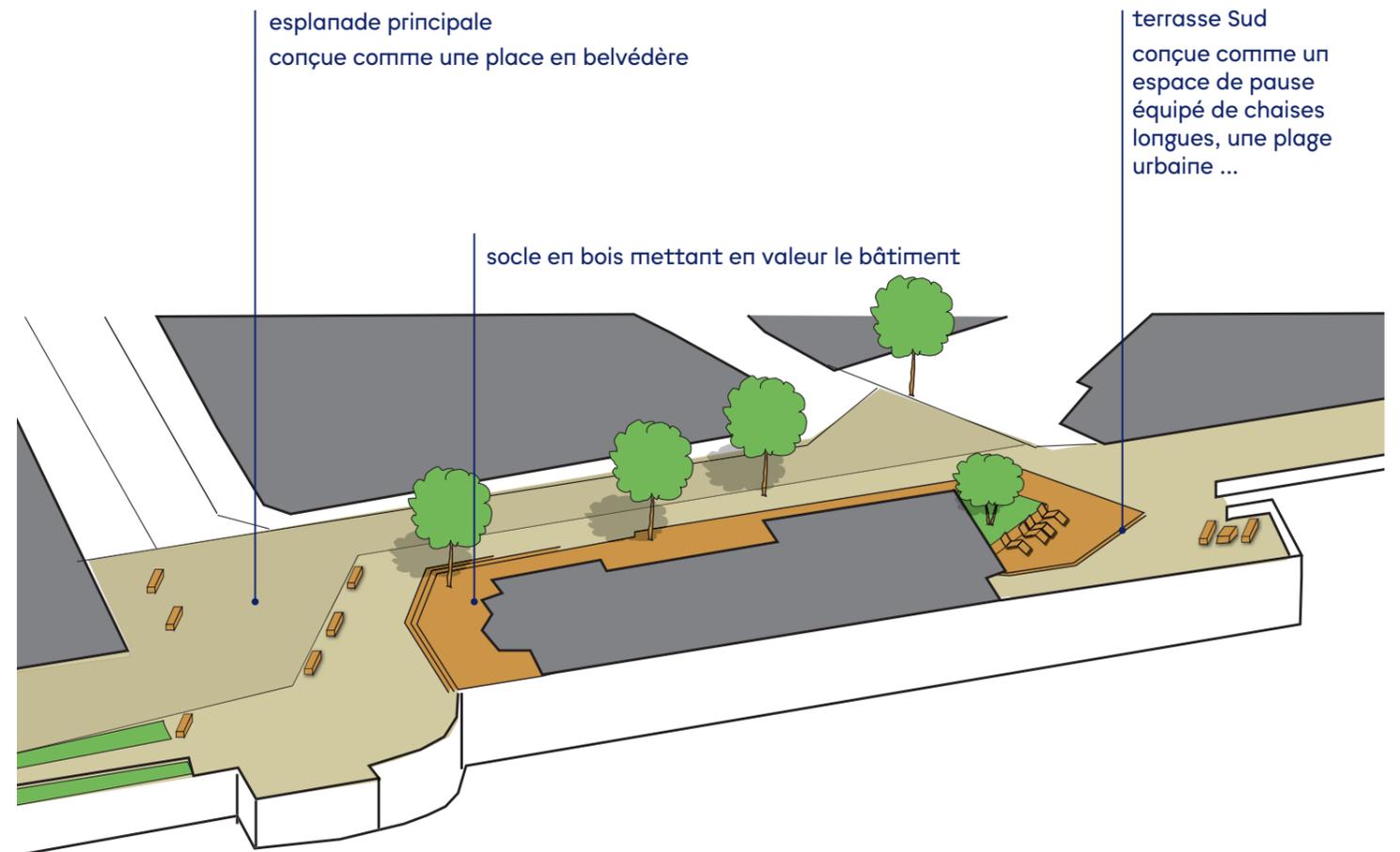
↑ Coupe en travers de la situation existante rue Jamart // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Images de référence de la terrasse arrière



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Axonométrie schématique des principes d'aménagement abords du Casino

principes du ré-aménagement



↑ Cliché de la situation actuelle



↑ Perspective d'ambiance sur le parvis principal et le rue Jamart

Enjeux

Articulation majeure entre les espaces centraux et le front de mer, et point de vue exceptionnel, les abords du casino sont aujourd'hui caractérisés par des aménagements routiers et des espaces peu agréables étant donné leur déclivité.

L'enjeu principal est donc de mettre en valeur cette situation en belvédère sur la Manche et qui constitue l'accès privilégié à la plage d'Ault, de proposer des aménagements privilégiant la place du piéton, d'offrir aux visiteurs la possibilité de profiter du lieu.

Le projet prévoit

- la préservation du fonctionnement actuel du lieu en effaçant le caractère routier par une absence de marquage des voiries qui seront revêtues de béton comme les espaces piétons, en continuité des espaces du front de mer.
- la mise en place de bancs en bois fixant les limites d'évolution aux véhicules et permettant de s'asseoir tout en profitant de la vue,
- la création d'un socle en bois constituant un parvis haut mettant en valeur le bâtiment,
- la suppression du stationnement en épis rue Jamart pour permettre d'assurer une continuité piétonne évidente, confortable et sécurisée.
- la mise en œuvre au Sud du casino de chaises longues et autres éléments de mobilier pour créer une plage urbaine.

le Front de mer en belvédère

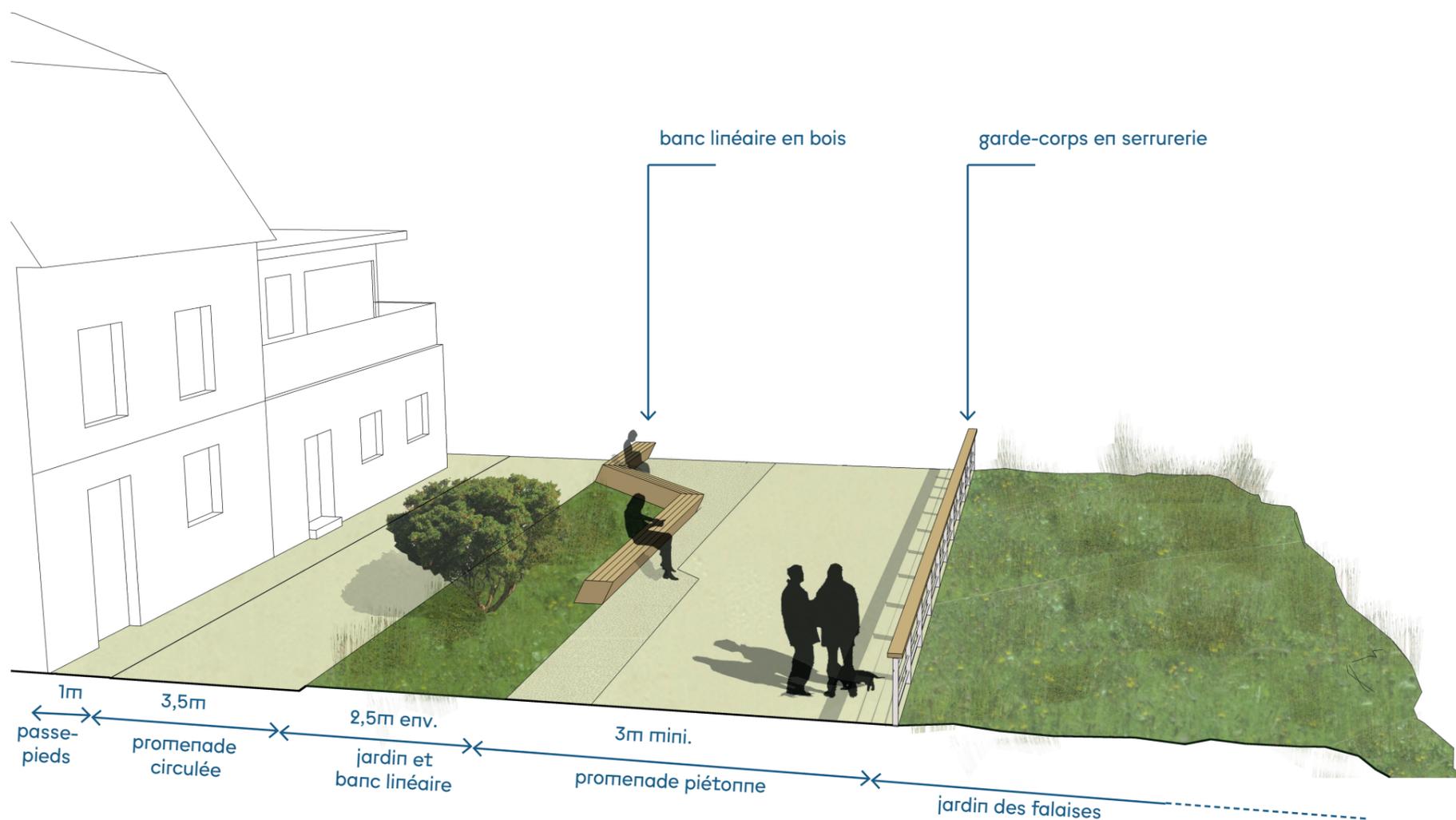




↑ Perspective d'ambiance sur la rue de Saint Valéry



↑ Cliché de l'existant rue de St Valéry



↑ Profil type de la promenade

principes du ré-aménagement

Maintien de la desserte

Le projet préserve la possibilité d'une circulation motorisée le long des façades. Sur une largeur de 3 à 3,5 m de largeur, une circulation à sens unique du Nord vers le Sud est possible. La circulation sera toutefois encadrée par une réglementation de type «aire piétonne» avec une vitesse maximale autorisée limitée à 20km/h et une priorité absolue aux piétons. L'objectif est de limiter et de dissuader la circulation automobile autant que possible, sans totalement l'interdire, notamment pour préserver l'accès des riverains à leur domicile. Le long des façades subsiste un espace de largeur variable qui a vocation à gérer les descentes d'eaux pluviales, les émergences des réseaux, et offre un recul entre la «voie» et les entrées des habitations et des commerces.

Un espace unitaire dédié à la promenade

La totalité de l'espace compris entre la rambarde et les façades sera revêtue d'un seul et même matériau de sol. Ceci permettra d'unifier les différents espaces constitutifs de la promenade effaçant la distinction entre la partie circulaire et celle exclusivement piétonne.

Un paysage qui fait place à la végétation naturelle

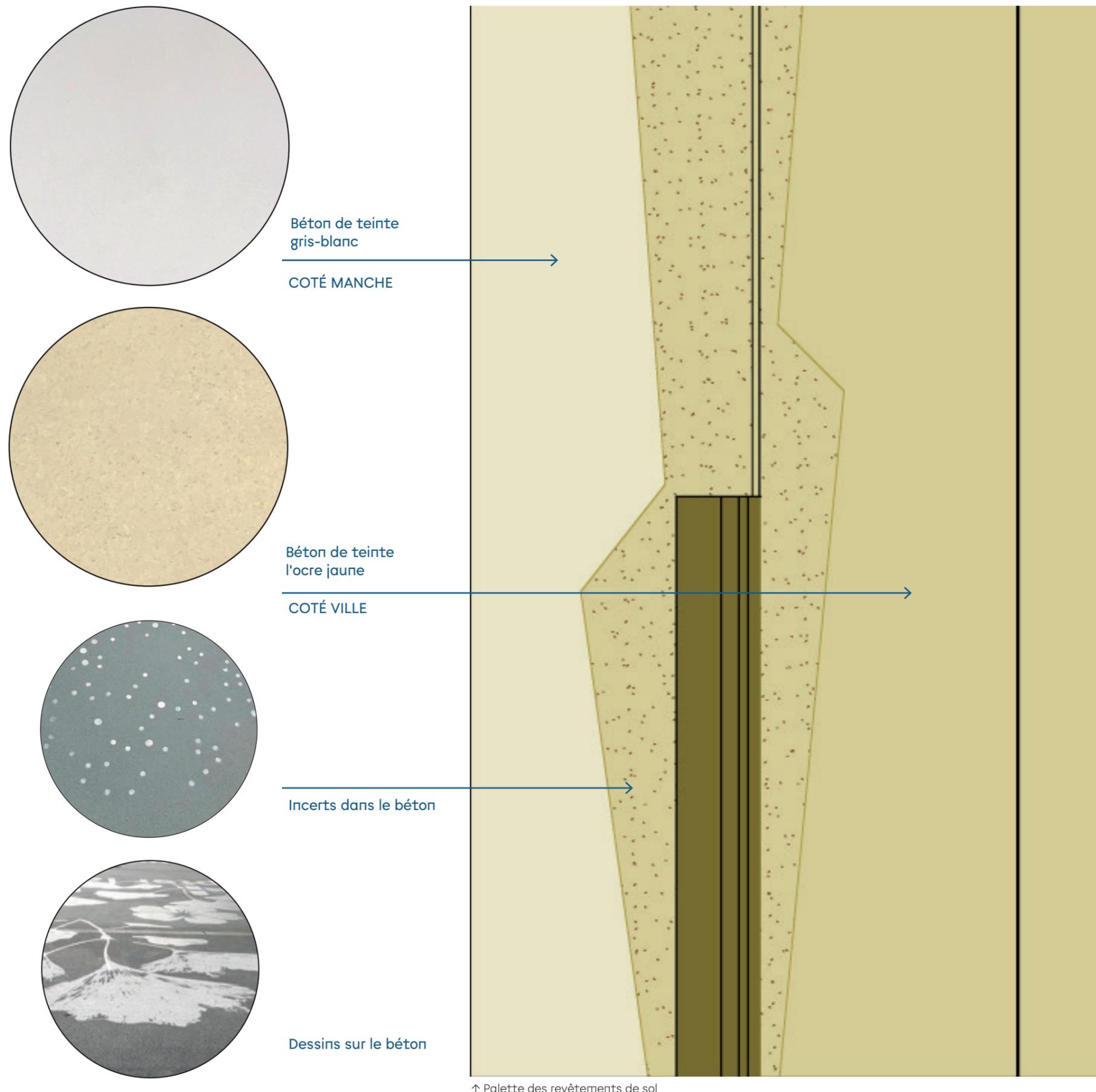
En continuité avec la végétation qui s'est installée sur le bord à falaise, le projet prévoit la végétalisation des trottoirs et zones de stationnement qui ont été abandonnés. En complément de cette frange, véritable «jardin des falaises», dès que la largeur de la promenade le permet, de larges massifs sont aménagés au cœur de la promenade.

Un banc en bois qui fait lien

Tout au long de la promenade qui s'étire sur un linéaire important, un banc à profil trapézoïdal offre de multiples occasions de s'asseoir, de s'allonger, et constitue le fil conducteur de l'aménagement.

Un garde-corps pour garantir la sécurité et préserver le panorama spectaculaire

Les murets actuels, rambardes en béton ou garde-corps bois-ganivelle seront conservés là où ils sont en bon état. Par contre, les clôtures grillagées seront enlevées et remplacées par un garde-corps en bois.



Vocabulaire de la promenade

Choix d'un matériau résilient

L'aménagement de la promenade répond aux contraintes spécifiques liées à l'instabilité du sous-sol sur lequel elle se développe. Ainsi, la promenade sera revêtue de béton dans sa quasi-globalité. Le choix s'est porté sur ce matériaux car il permet d'assurer une imperméabilité du sol, il est peu impactant en termes de mise en œuvre, il est d'un coût mesuré, il permet des ré-interventions facilitées, peut-être démonté en cas de recul du trait de côte.

Le béton, un matériaux au finitions multiples

En plus de ses qualités techniques satisfaisant aux spécificités du contexte géologique, le béton présente une très large variété d'aspects de surface et de finitions. Sur la promenade sont proposées deux coloris :

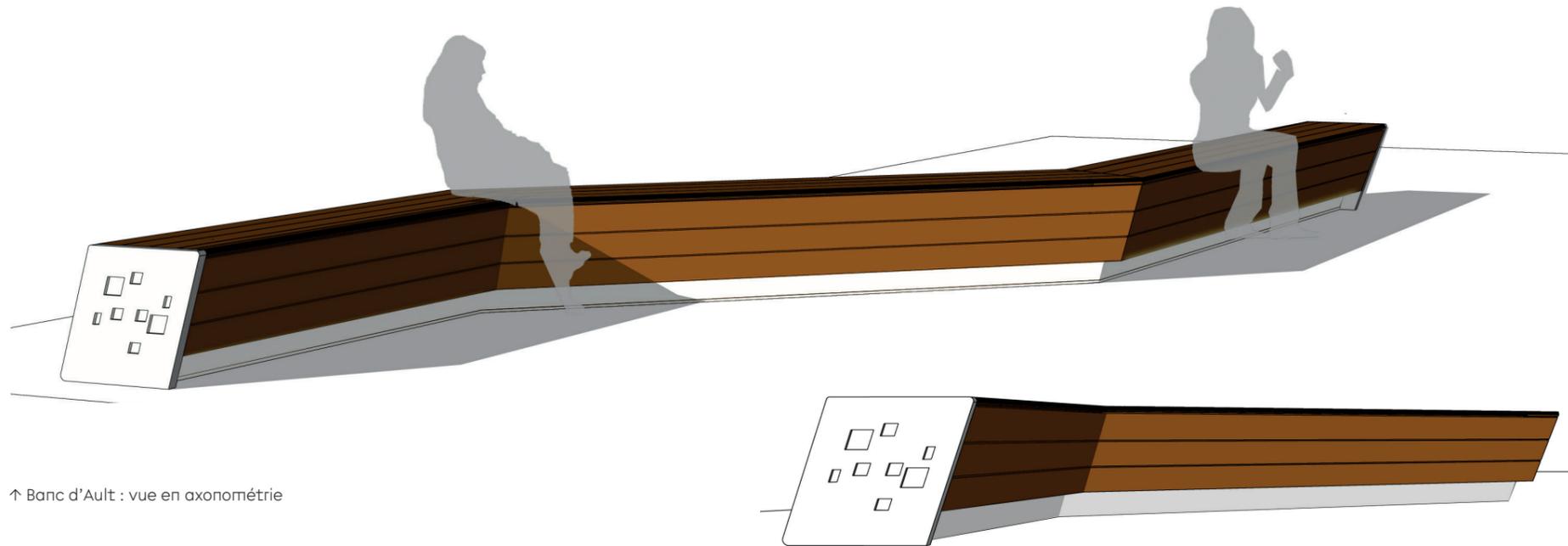
- un béton ocre jaune évoquant la couleur de la craie oxydée et mélée avec de la terre sur la partie circulée,
- un béton blanc évoquant la craie de la falaise utilisé sur les parties non circulées,
- sur 20% de la superficie de la promenade sera ensuite réalisé un sablage offrant un aspect de surface rugueux évoquant le sable ... Ce traitement de surface permettra de réaliser une ondulation subtile au sol rappelant les aléas du littoral et les ondulations marines ...

Une promenade volontairement singulière

En complément de la «texturisation» des sols qui rompt l'homogénéité du matériau unitaire, le projet propose d'utiliser les autres possibilités du béton, et ainsi apporter à cette promenade une dimension singulière ...

De manière ponctuelle, et en des lieux choisis, seront réalisés des insert au sol et/ou des dessins en résine ou des empreintes. Ces dispositifs permettront tout à la fois de donner de l'information, et de ponctuer la promenade d'«interventions artistiques»...

Vocabulaire de la promenade



↑ Banc d'Ault : vue en axonométrie

Un banc modulaire et démontable

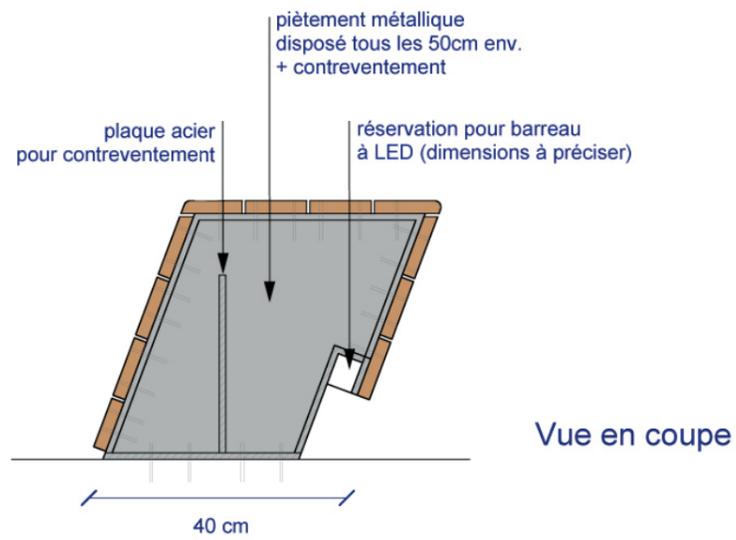
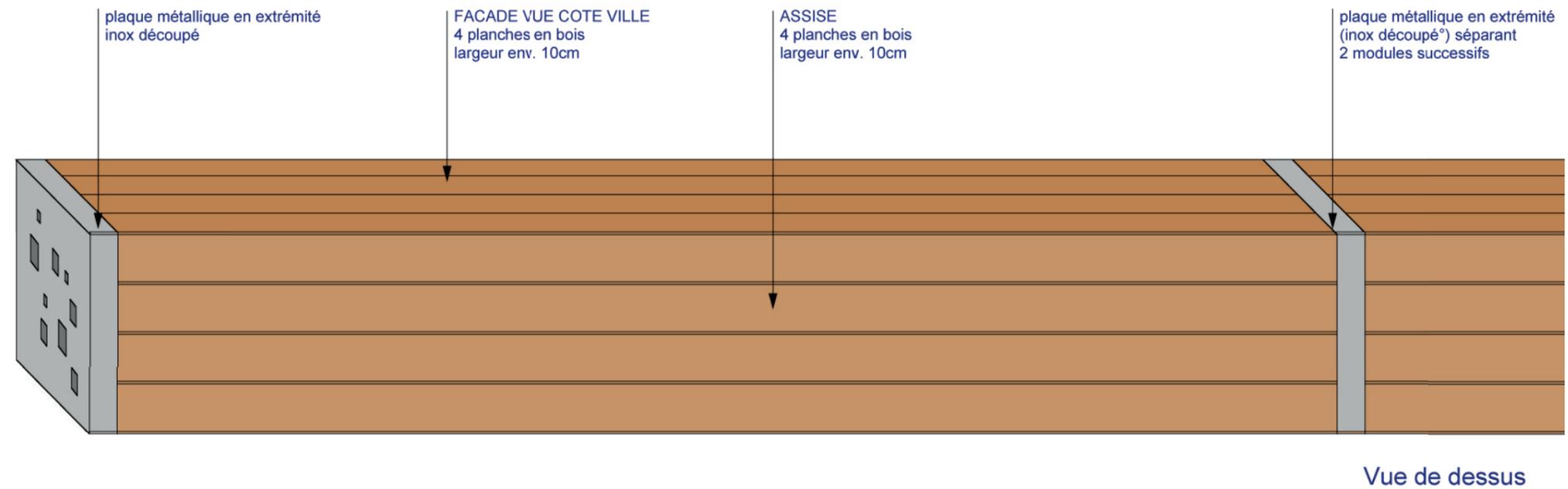
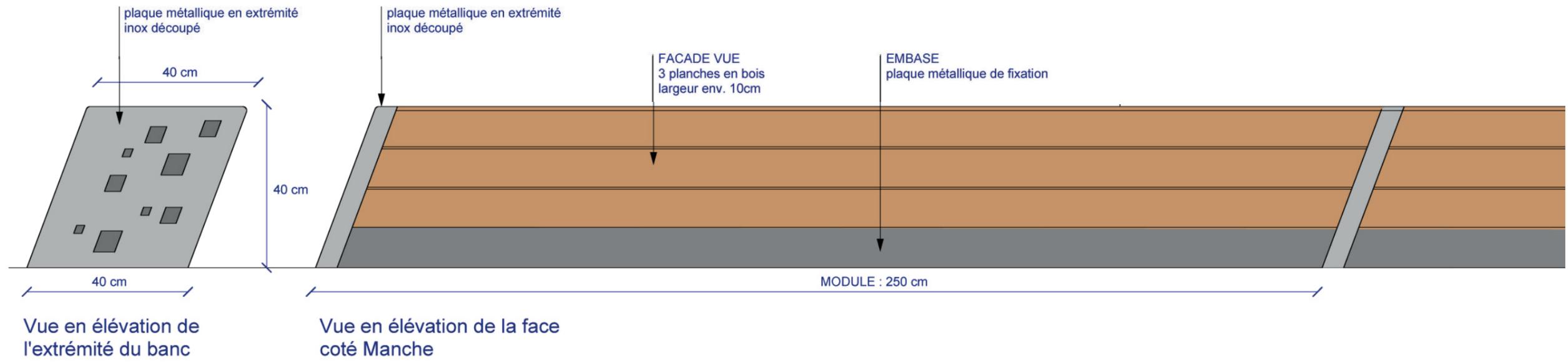
Élément fort de continuité, un banc en bois-métal accompagne la promenade sur tout son linéaire urbain.

Reposant sur une structure métallique fixée sur la dalle béton (sol de la promenade) qui sert ainsi de fondation, il est conçu en modules de 2,5 m de longueur constitués :

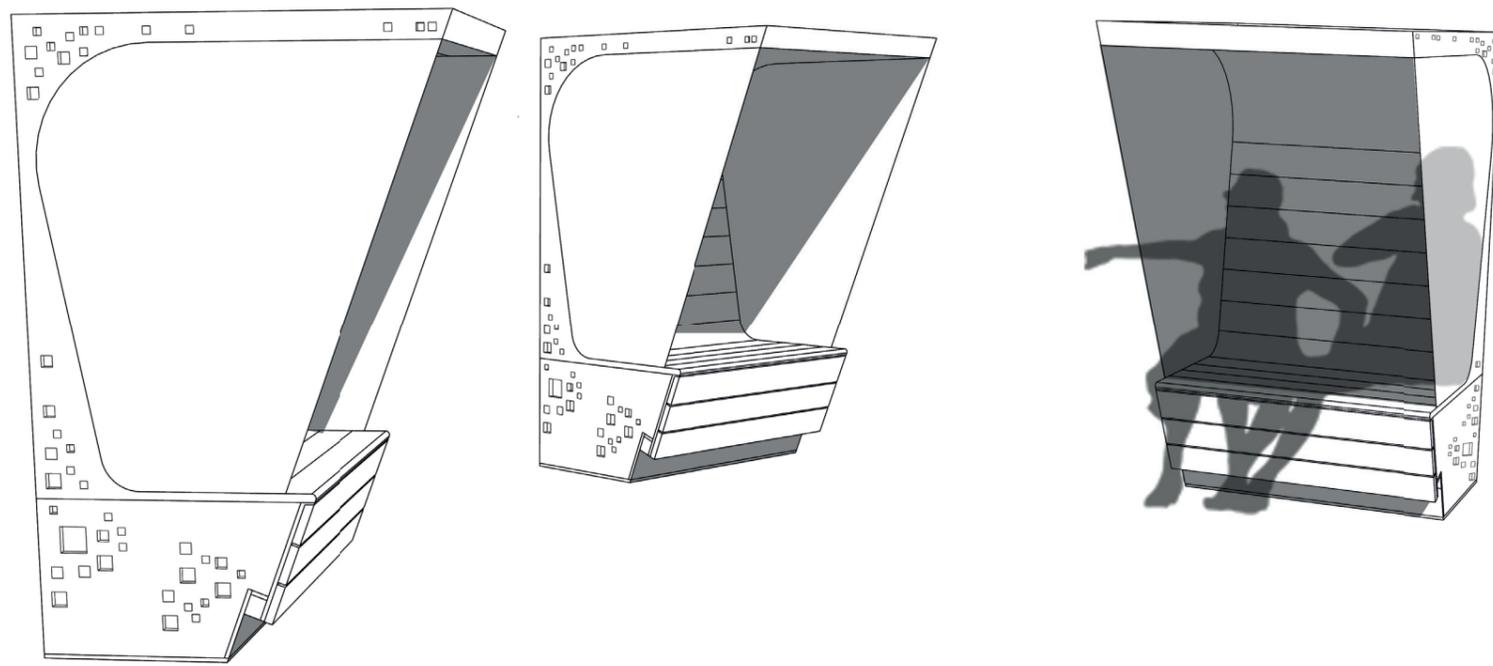
- d'une embase métallique coté Manche intégrant un éclairage,
- d'extrémités en métal inoxydable découpée selon une ré-interprétation de la marqueterie de galets rencontrée sur bon nombre de murets à Ault,
- un corps en bois exotique constitué de larges planches apportant confort et chaleur à cet élément de mobilier.



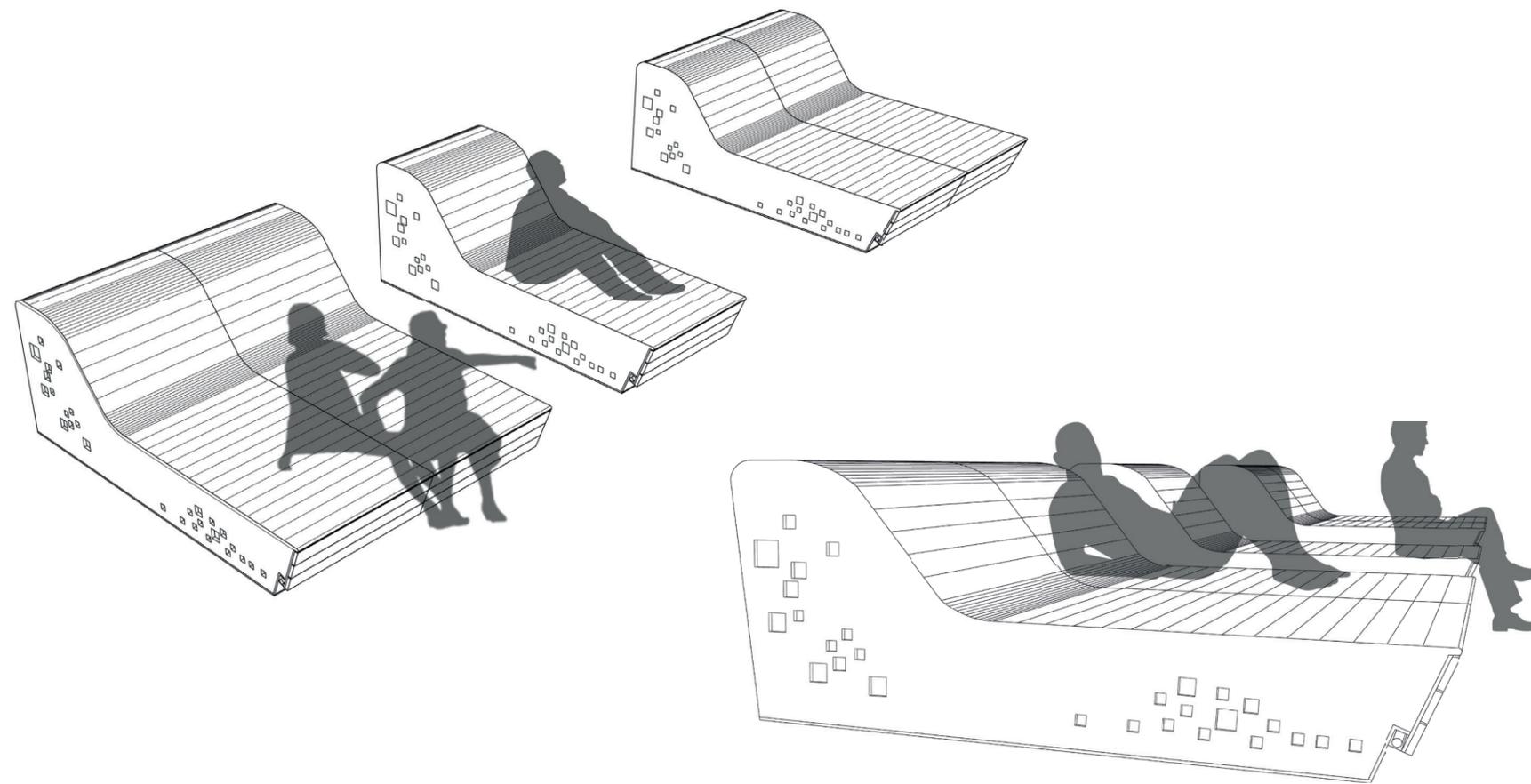
↑ Banc d'Ault : le fil conducteur



↑ Banc d'Ault description



↑ Banc d'Ault décliné en chaises abritées pour se protéger des éléments



↑ Banc d'Ault décliné en chaises-longues pour profiter du soleil

Vocabulaire de la promenade

Un banc aux formes multiples

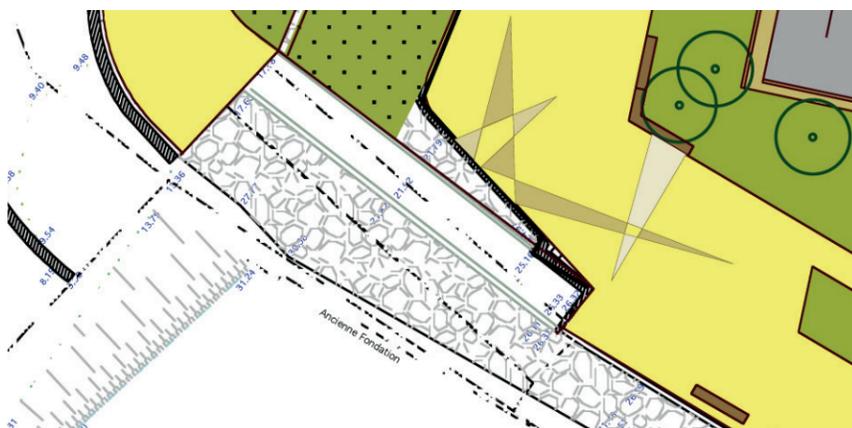
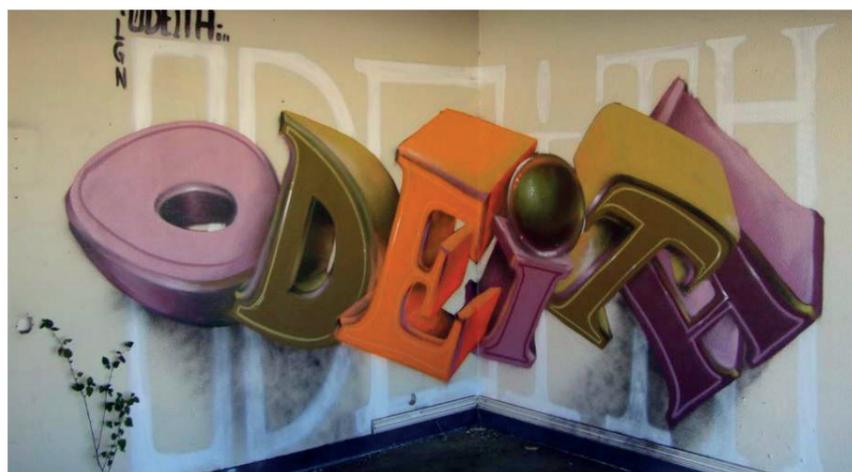
Fil conducteur, le banc prend également diverses formes pour satisfaire aux différents usages et situations.

Il peut s'enrichir d'un dossier simple, d'un dossier enveloppant pour constituer une chaise abritée, voire son assise peut s'étirer pour former une chaise longue ...

Autant de configurations qui offrent un large panel d'usages répondant aux situations diverses sur le front de mer.

L'ensemble de ces éléments de mobilier sont tous réalisés avec les mêmes matériaux de base : bois et acier inoxydable. Ils sont tous fixés au sol et sont conçus pour être aisément démontables, déplaçables.





↑ Des représentations géométriques qui ré-interrogent la perception de l'espace



↑ Des colonnes mobiles qui animent autant qu'elles amusent



↑ Des colonnes réfléchissant un dessin au sol

Une scénographie singulière

une scénographie basée sur les principes de l'anamorphose

L'anamorphose correspond à des Œuvres, ou partie d'œuvre, graphiques ou picturales, dont les formes sont distordues de telle manière qu'elle ne reprenne sa configuration véritable qu'en étant regardée soit, directement, sous un angle particulier (anamorphoses par allongement), soit, indirectement, dans un miroir cylindrique, conique, etc.

Frange d'un territoire qui sera en perpétuelle évolution, le front de mer proposera un paysage changeant et s'installe dans une logique où les codes sont faussés par la spécificité du lieu et son instabilité... Le sol, symbole de stabilité, est ici source de désordre. Ré-interprétant cette instabilité géotechnique, le projet propose d'installer au fil de la promenade des représentations et objets qui utilisent les règles de l'anamorphose et propose des animations artistiques et ludiques.

des colonnes qui offrent une vision transformée

Situées à l'émergence de certaines rues sur le front de mer, des colonnes en inox poli miroir, et de différentes hauteurs (de 1 à 2m) et de 40cm de circonférence refléteront des représentations réalisées au sol à l'aide de résine.

Certaines d'entre-elles pourront même être constituées de plusieurs parties tournant autour d'un axe commun offrant la possibilité pour les promeneurs, et en particulier les enfants, d'interagir avec ces images...

des interventions sur les sols, les pignons aveugles de certaines habitations, et certains murs

A la manière de Felice Varini, des représentations seront réalisées en deux endroits de la promenade :

- à l'extrémité de la rue de la Pêche,
- sur la placette articulant la promenade et la rue de la République.

Ces représentations permettront d'exploiter des mur aveugles et d'en faire des supports d'expression...

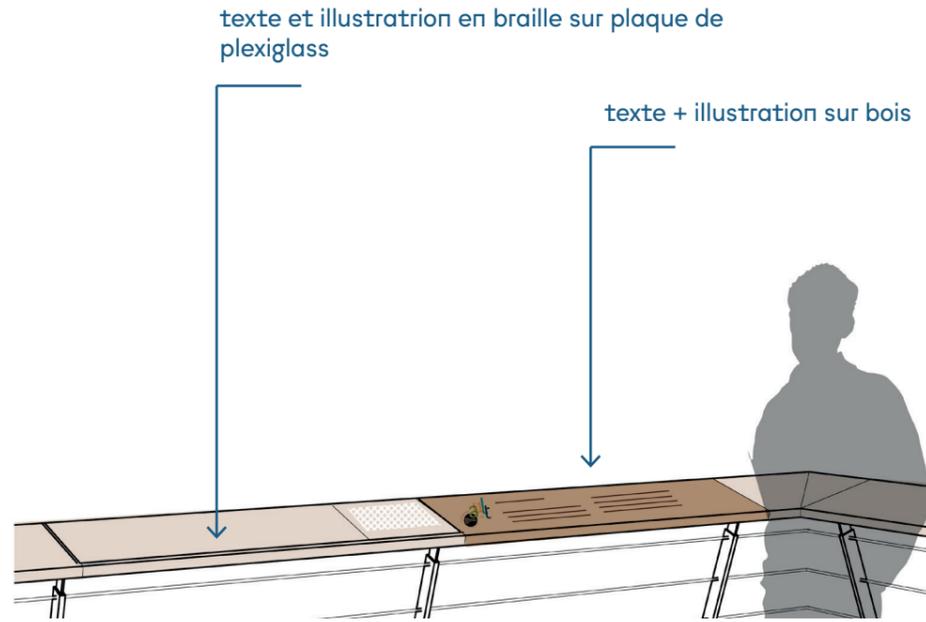
Les supports de l'information



↑ Clous avec indications du parcours



↑ Clous personnalisables



↑ Main courante informative

des supports pour transmettre une information sur le site

A chaque lieu le nécessitant, un panneau d'information est disposé. Empruntant à la forme d'un pupitre, il permet de donner toutes les données aujourd'hui disponible.

Une information au fil de la promenade

A l'occasion d'un élargissement de la main courante, des informations sont données au promeneur sur ce qu'il peut voir (végétation, point de vue, ...).

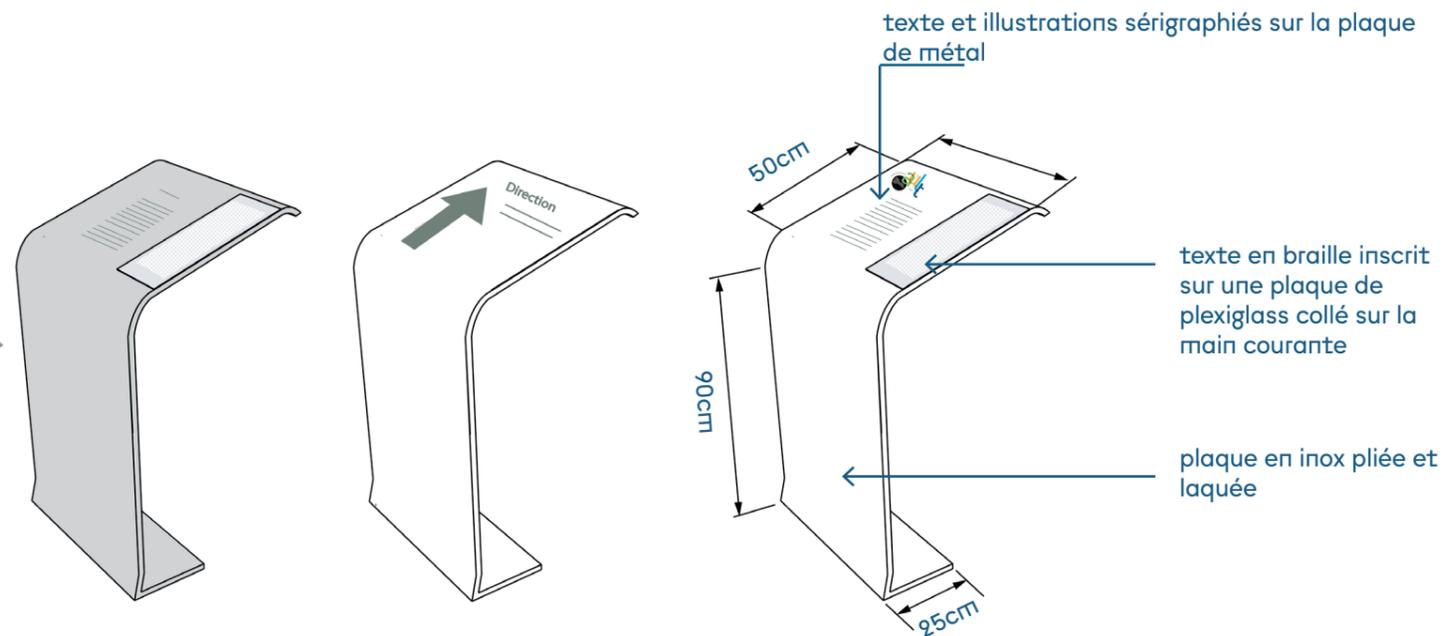
C'est aussi sur la main-courante que les interdictions de franchissement seront systématiquement rappelées.

Des clous informatifs

En accompagnement de chacun des parcours identifiés par l'OT, des clous gravés seront implantés pour faciliter les déambulations des promeneurs sans encombrer l'espace et la vue.



↑ Pupitres informatifs



Le garde-corps

un garde-corps sécurisant et discret

Les clôtures qui interdisent l'accès aujourd'hui seront supprimées. En amont de ces dernières sera mis en place un garde-corps permettant de signaler la limite à ne pas franchir.

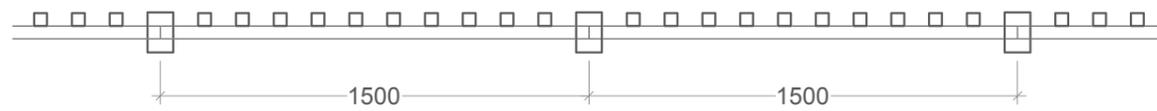
Le garde-corps sera réalisé en bois pour résister aux embruns et limiter les actions d'entretien (pas de mise en peinture).

Une large main courante sera mise en œuvre de manière ponctuelle pour constituer un véritable accouoir, un support d'information.

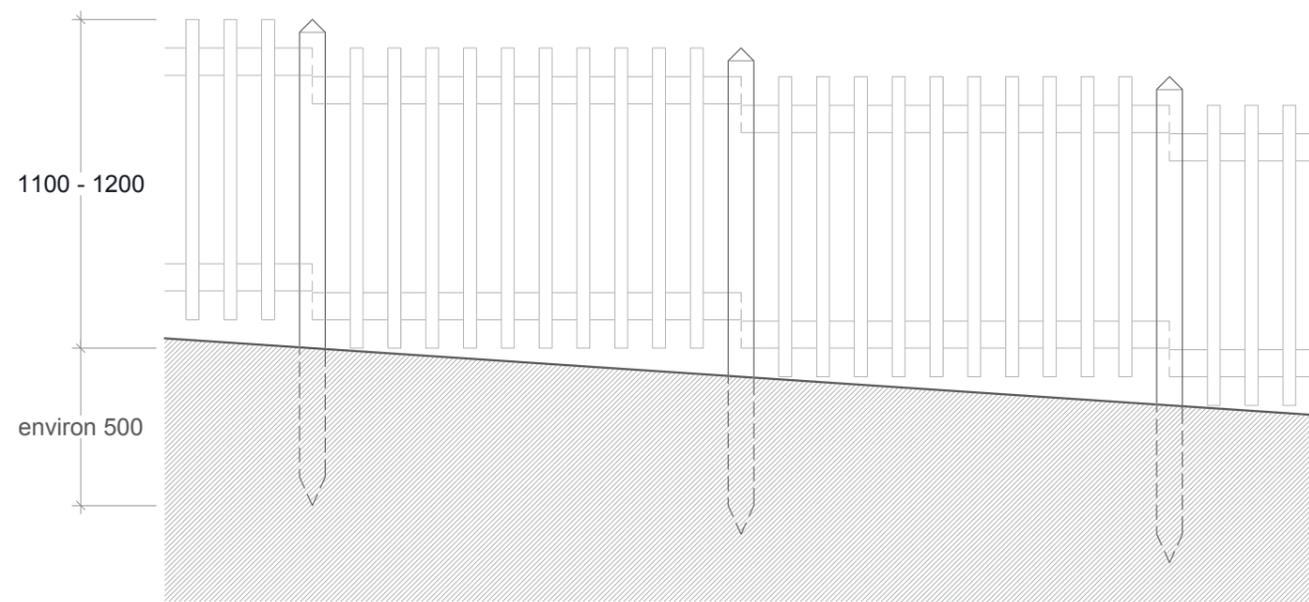
La fixation de la clôture se fera par platines ancrées par chevillage chimique sur le béton de la promenade. Le démontage du garde-corps sera de fait aisé en cas de nécessité.

Ailleurs, les rambarde béton et les murets sont conservés

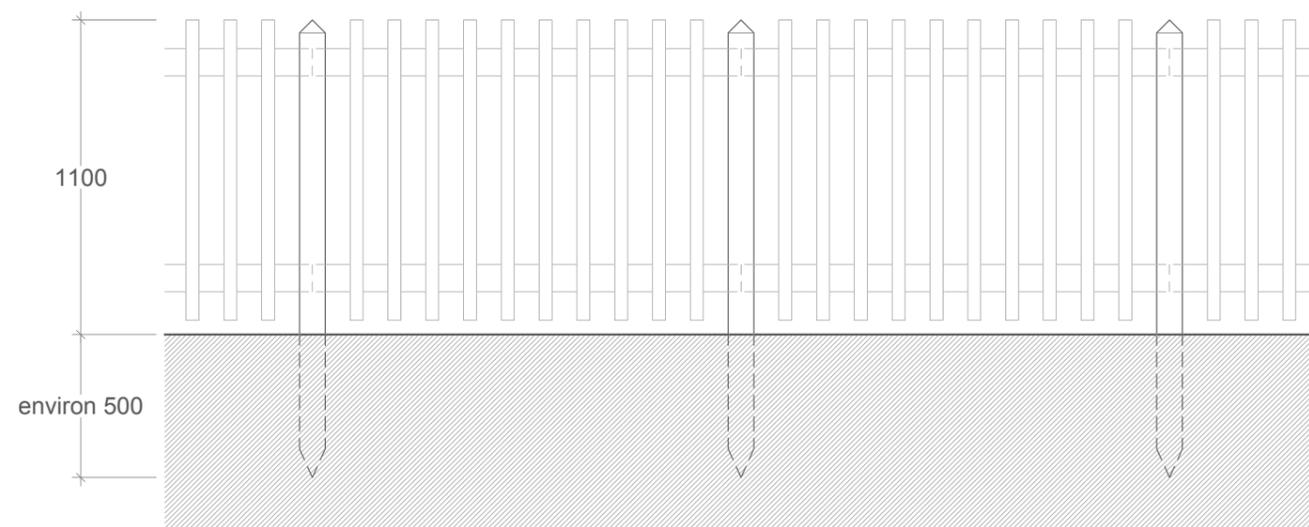
Partout où une rambarde ou les murets béton existent, ils seront conservés.



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue de dessus)



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue en élévation en terrain en pente)



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue en élévation en terrain plat)



↑ Ganivelle pour les séquences plus 'nature'

LES PLANTES VIVACES



Séneçon



Crambe maritime ou choux marin



Chardon

Armérie maritime



Petite oseille



Vipérine

Giroflée



Sedum acre



Cymbalaire des murs



Centranthe rouge



Lotier

Pavot cornu



Silène enflé maritime

LES ARBUSTES ET PETITS ARBRES



Rosiers sauvages



Argousier



Pin mugo



Saule marsault

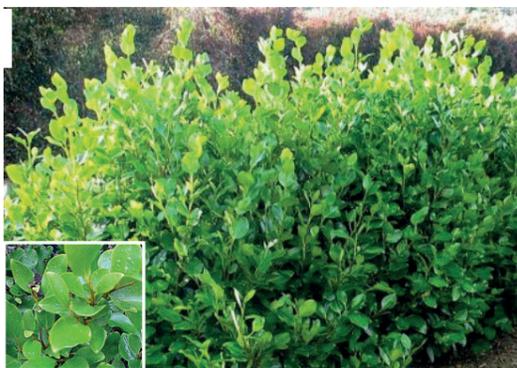
LES PLANTES ORNEMENTALES EN COMPLÉMENT



Rosier anglais



Géranium vivaces



Griselinia littoralis



Phillyrea angustifolia

LE FRONT DE MER

la palette végétale

une palette inspirée de la végétation naturelle

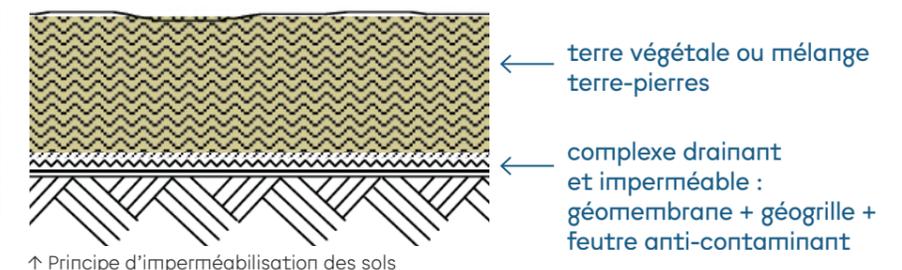
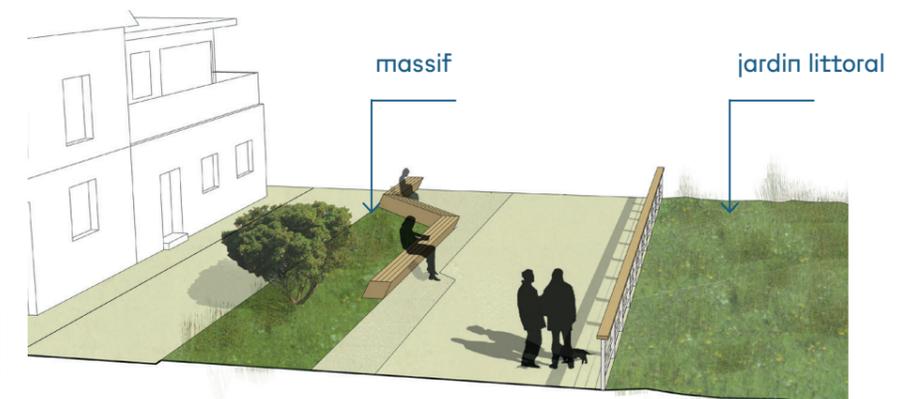
En bord à falaise, une végétalisation provisoire sera mis en œuvre rapidement, ensuite, le peuplement se fera de manière spontanée...

Dans les massifs créés, la palette utilisée sera nécessairement plus horticole, les essences choisies s'inspireront cependant des espèces présentes sur le bord à falaise. Un paillage à base de concassé calcaire (de faible granulométrie) sera systématiquement mis en œuvre sur les massifs afin de réduire l'entretien et de fixer la terre.

le maintien de l'imperméabilité des sols

Concernant les espaces ré-appropriés (anciens parkings renaturés), sera mis en œuvre un géotextile imperméable associé à une géogrille. Cette dernière permettra à la fois d'assurer le drainage et l'ancrage du substrat mis en œuvre au dessus.

Sur les anciens parking sera mis en œuvre un mélange terre pierre à base de concassé calcaire non trié. Un engazonnement type prairie sera réalisé afin de fixer le sol au plus tôt. Ensuite, les équilibres naturels feront évoluer ce mélange. Afin de préserver le caractère imperméable des espaces en front de mer, les massifs seront conçus comme des jardinières. Le fond des fosses sera ainsi imperméabilisé à l'aide d'une géomembrane.



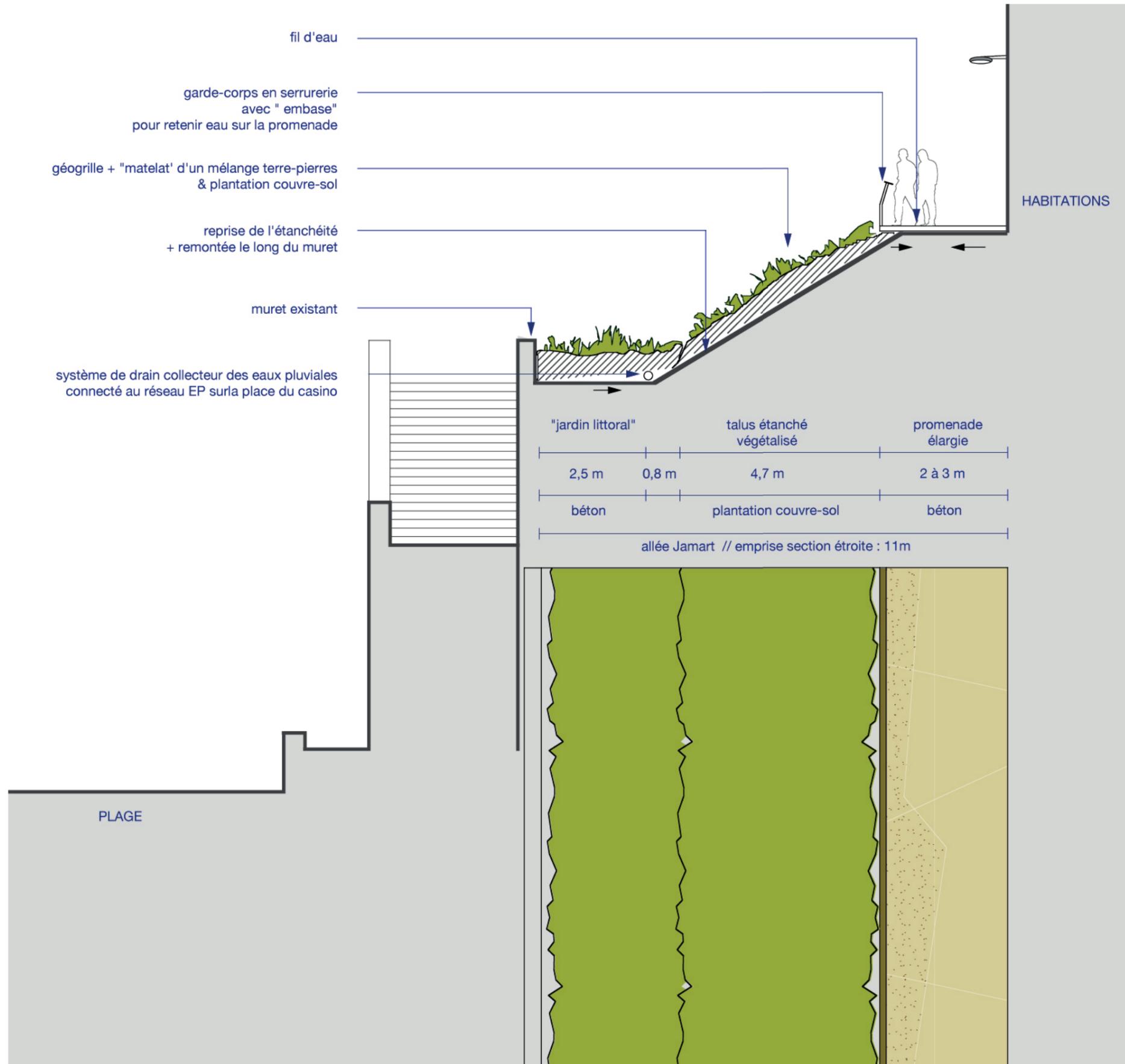
le square Jamart section étroite

Enjeux

Séquence en balcon sur le front de mer, marquée par un amincissement de la promenade qui se réduit à 2 m au plus resserré mais garde une largeur moyenne de 2,5 m.

Le projet prévoit

- une allée piétonne élargie en l'étendant sur le sommet du muret existant,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers la place du Casino,
- le remplacement de la clôture par un garde-corps en bois,
- la reprise de l'étanchéité du talus surtout en position basse, pose d'un système de drainage et raccordement au réseau,
- la végétalisation du talus par la mise en œuvre d'un système de géo-grille qui permet de fixer le mélange terre-pierre régalaé sur le talus ; l'ensemble sera ensuite ensencé.



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart Sud dans sa section étroite // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Plan de localisation de la coupe

le square dans la pente

Enjeux

Articulation entre front de mer, les quartiers résidentiels et le sentier du littoral, ce square est marqué par un fort dénivelé. C'est aussi le lien ou débute le front de mer urbain d'Ault, donc le l'occasion de proposer une pause en profitant du point de vue privilégié en installant une série de tables de pique nique en bois pour permettre aux promeneurs de prendre un encas au cours de leur parcours ...

Le projet prévoit

- un élargissement de la promenade pour donner l'occasion de profiter du lieu, de la vue mais aussi pour sa situation abritée, en s'asseyant sur les bancs qui y sont placés soit face à la mer, soit adossé au relief protecteur,
- le remplacement des rambarde par des garde-corps,
- la réalisation de plateforme en béton sur lesquelles des tables de pique-nique sont fixées,
- la reprise du puits d'infiltration pré-existant (puisque'ils fonctionnent sur le principe de l'infiltration) et l'imperméabilisation des espaces verts,



extrémité de la terrasse formant une large assise

allée donnant accès aux parcelles riveraines

terrace basse avec table de pique-nique

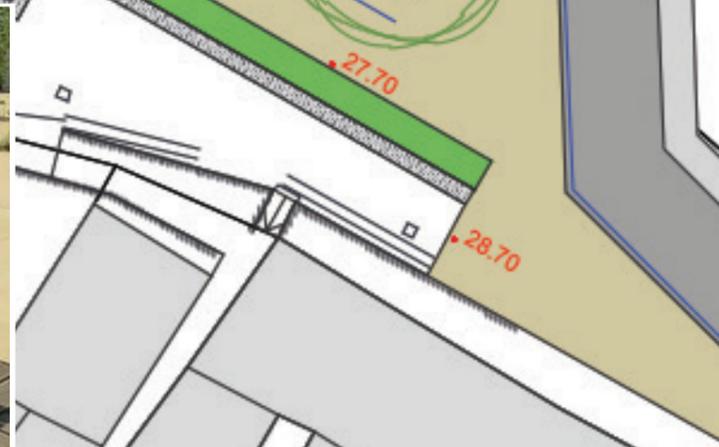
terrace haute avec deux tables de pique-nique

gradins + marches permettant de scupter la différence de niveau entre la rue et le square, de fait encaissé

jardin sur la pente absorbant le dénivelé



↑ Image de référence de table de pique-nique



↑ Extrait du plan masse - échelle : 1/125ème @ A3



↑ Plan de localisation du square

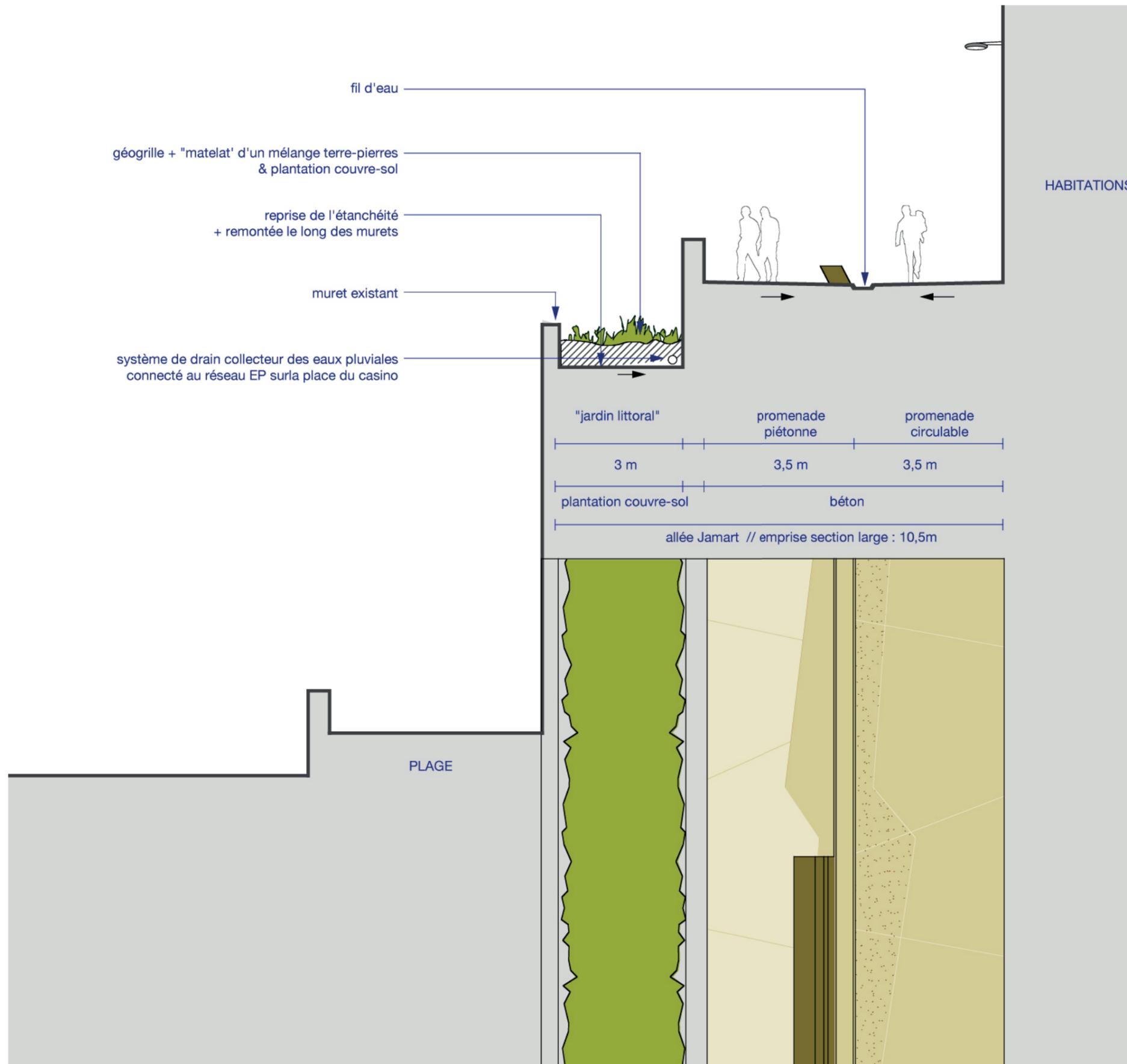
le square Jamart section large

Enjeux

Séquence en balcon sur le front de mer, avec une largeur suffisante pour y ménager un espace piéton tout en permettant un accès en impasse aux seuls riverains depuis la place du Casino.

Le projet prévoit

- une allée piétonne des façades au muret existant,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers la place du Casino,
- l'installation du banc incliné séparant l'espace circulaire de celui qui ne l'est pas,
- la reprise de l'étanchéité de l'allée en contrebas, pose d'un système de drainage et raccordement au réseau,
- la végétalisation de l'allée (qui ne peut être ré-ouverte) par la mise en œuvre d'un système de géogrille qui permet de fixer le mélange terre-pierre régalez sur le talus ; l'ensemble sera ensuite ensemencé.



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart Sud // échelle : 1/100ème © A3



↑ Plan de localisation de la coupe

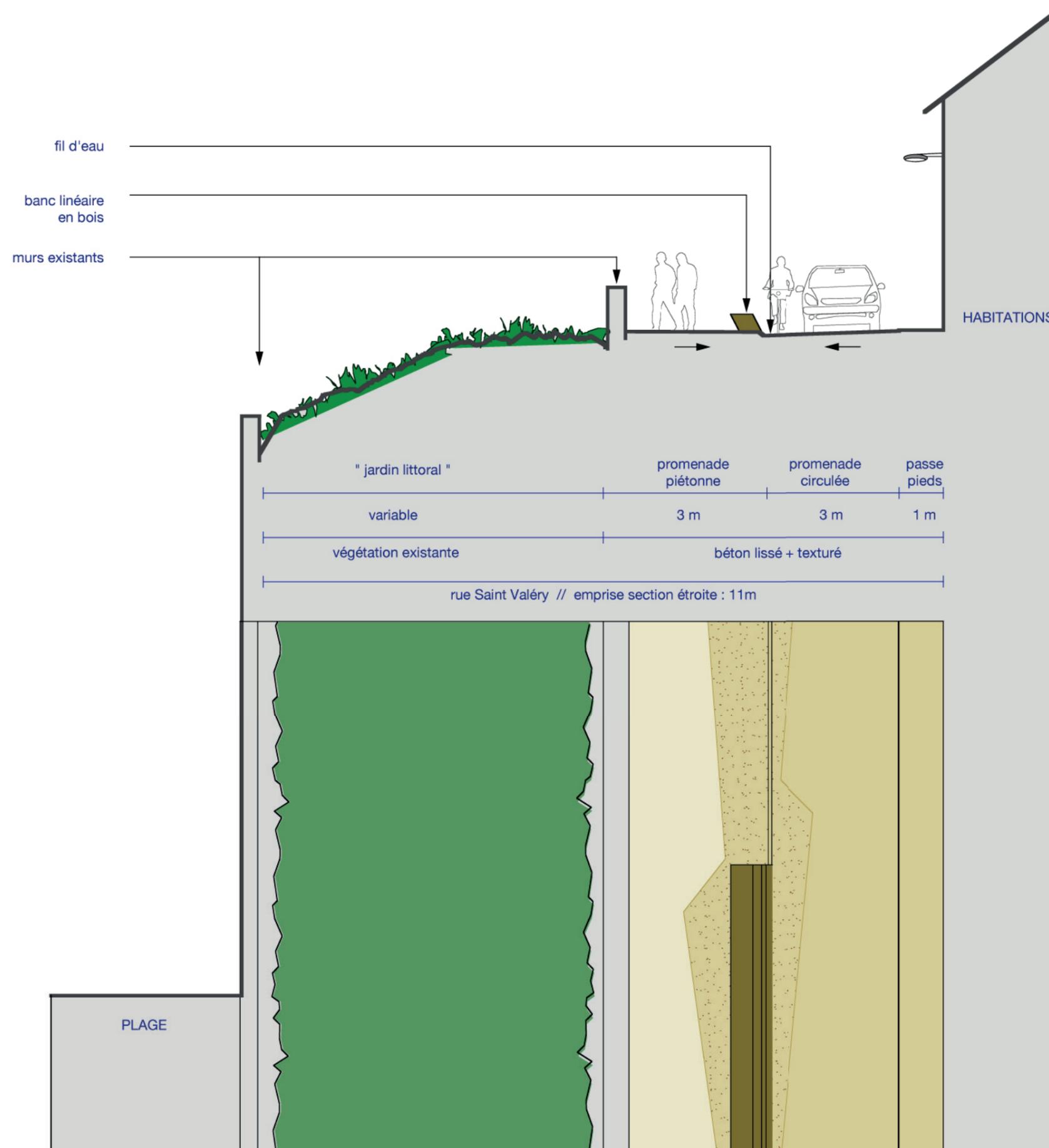
rue Saint Valéry section étroite

Enjeux

Séquence qui présente une forte pente en long et offre des vues spectaculaires sur les falaises. C'est la section la plus étroite de la rue de St Valéry.

Le projet prévoit

- une allée piétonne coté Manche large de 3 m,
- une voie circulaire,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers la place du Casino et séparant la partie circulée de la partie qui ne l'est pas,
- l'installation du banc incliné.

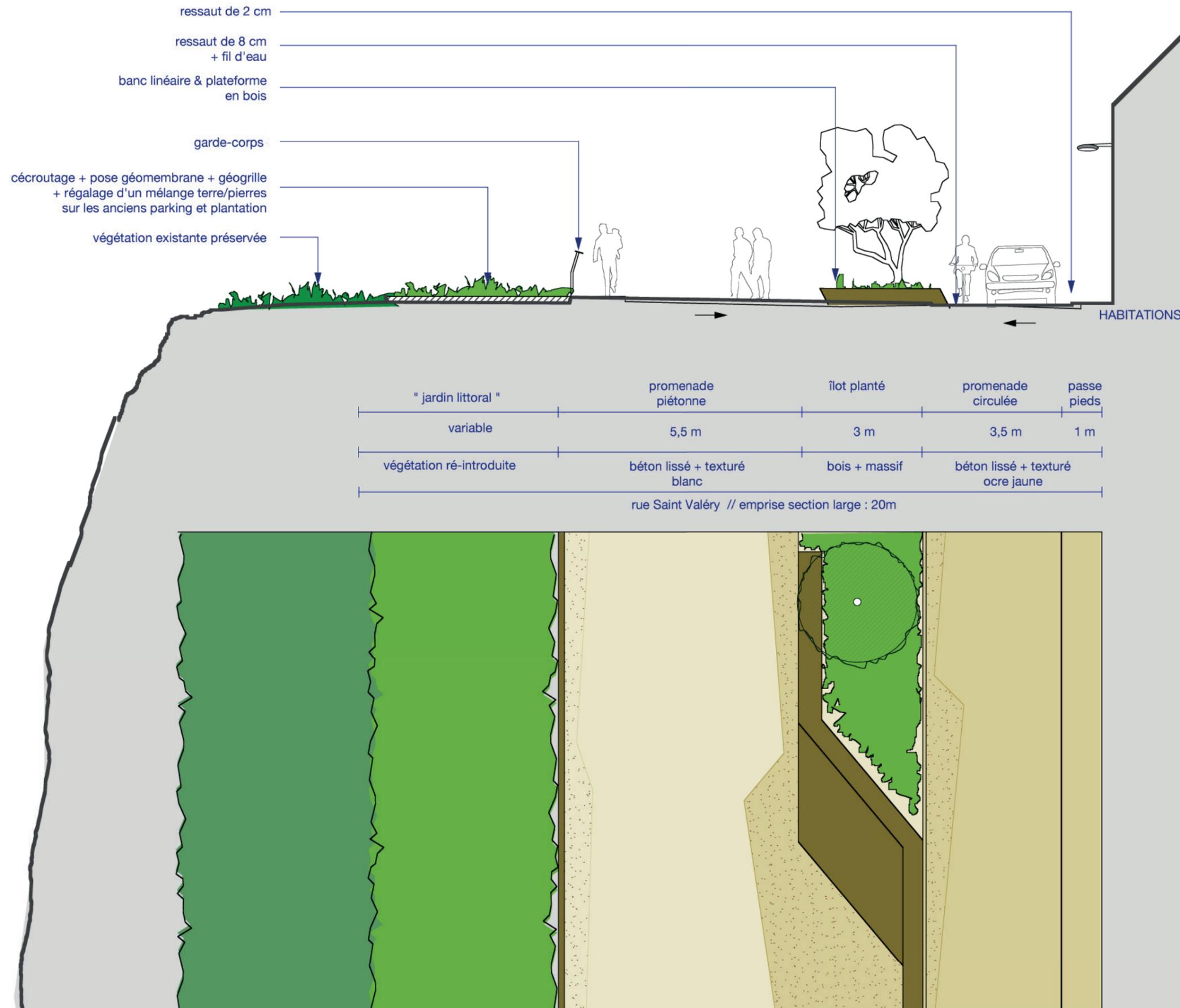


↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue St Valéry // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Plan de localisation de la coupe

rue Saint Valéry section large



Enjeux

Séquence qui présente une pente en long variable, ainsi qu'une emprise assez fluctuante. Préservant la possibilité de circuler le long des façades, la promenade se développe sur une largeur variable.

Le projet prévoit

- une partie exclusivement piétonne coté Manche large de 3,5 m minimum, et une partie circulaire de 3,5m,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers les exutoires recensés et séparant la partie circulée de la partie qui ne l'est pas,
- l'installation du banc incliné associé à des massifs,
- la conservation du garde-corps existant,
- le décrouitage des enrobés sur les parties abandonnées, la mise en œuvre d'une géomembrane imperméable, doublée d'une géogrille fixant le substrat régalé ; un ensemencement pour stabiliser le sol sera ensuite réalisé.

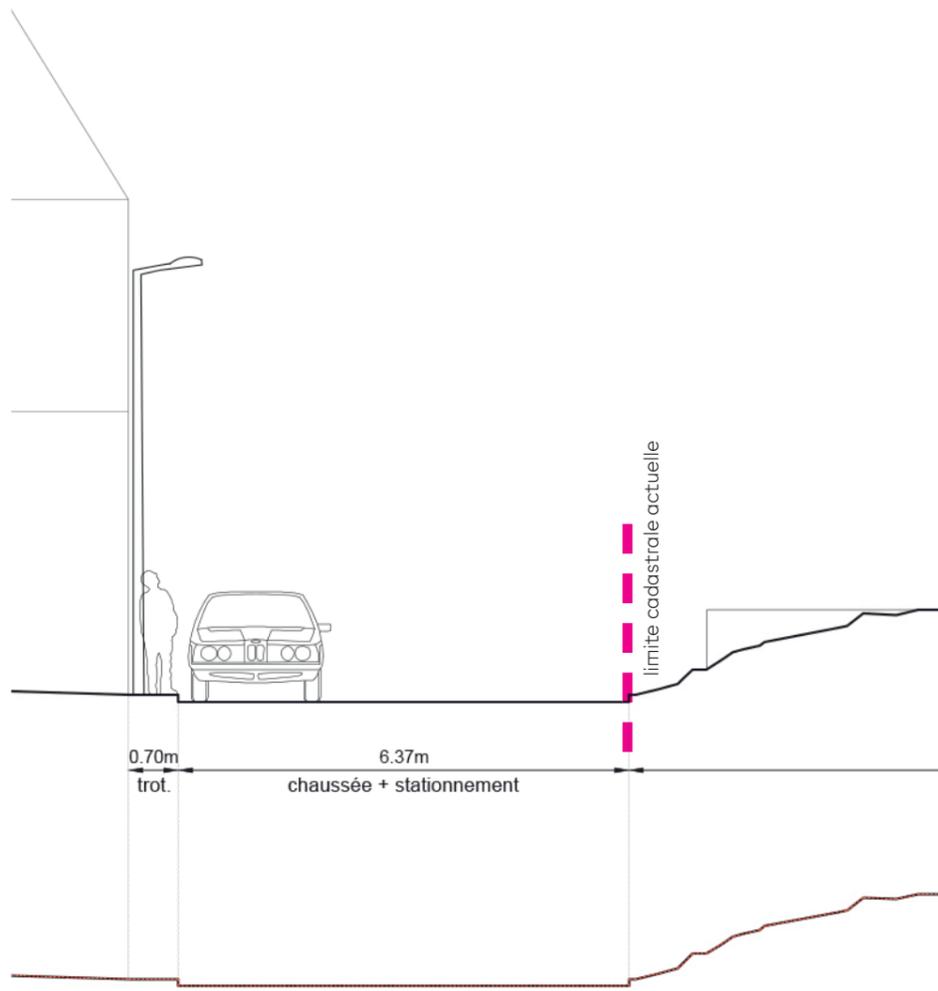


↑ Plan de localisation de la coupe

↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue St Valéry // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Clichés de l'existant



↑ Coupe de l'existant du débouché de la rue du Moulin // 1/100ème

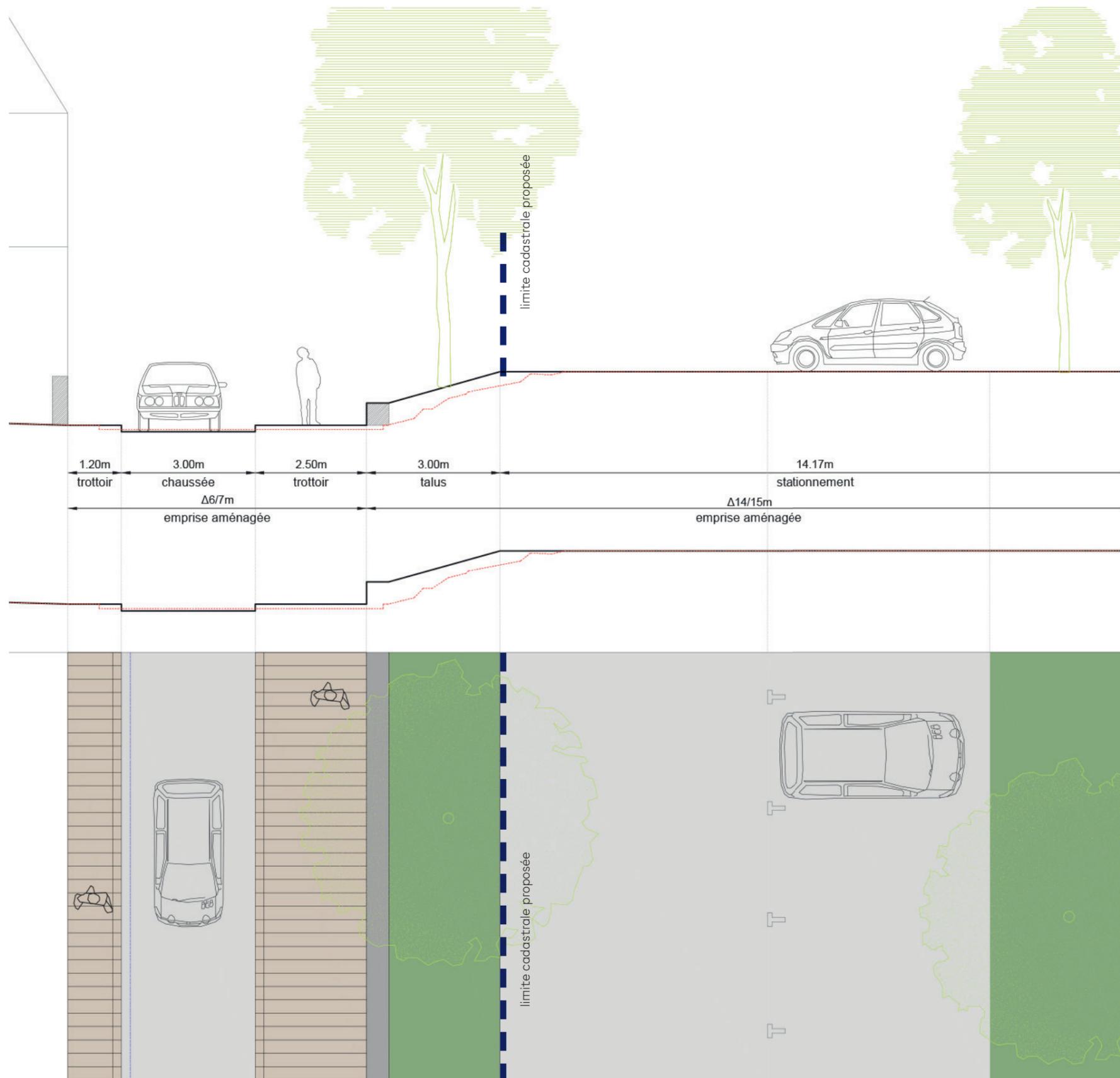
rue du Moulin section Ouest

Enjeux

Accompagner les parcours des visiteurs depuis le Moulin jusqu'au front de mer en inversement et faire transition entre les rue du centre bourg et la promenade.

Le projet prévoit

- une voie à sens unique montant et donc réduire son emprise à 3,5 m,
- un large trottoir coté Nord le long de la rives habitée de la rue
- créer une épaisseur végétale permettant de gérer le dénivelé accompagné par un muret bas pour tenir les terres.



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue du Moulin // échelle : 1/100ème © A3



↑ Plan de localisation de la coupe

les principes d'éclairage



les 3 axes

L'ÉGLISE ET SON BEFFROI



LA GRANDE RUE



LE FRONT DE MER

constats

CONTRAINTES INHÉRENTES AU SITE ET A PRENDRE EN COMPTE DANS LE PROJET D'ÉCLAIRAGE



Éclairage fonctionnel

Afin de ne pas fragiliser d'avantage la falaise ou de créer des désordres dans le sous-sol, il est impossible de prévoir l'enfouissement de l'ensemble des réseaux et notamment les réseaux aériens d'électricité.

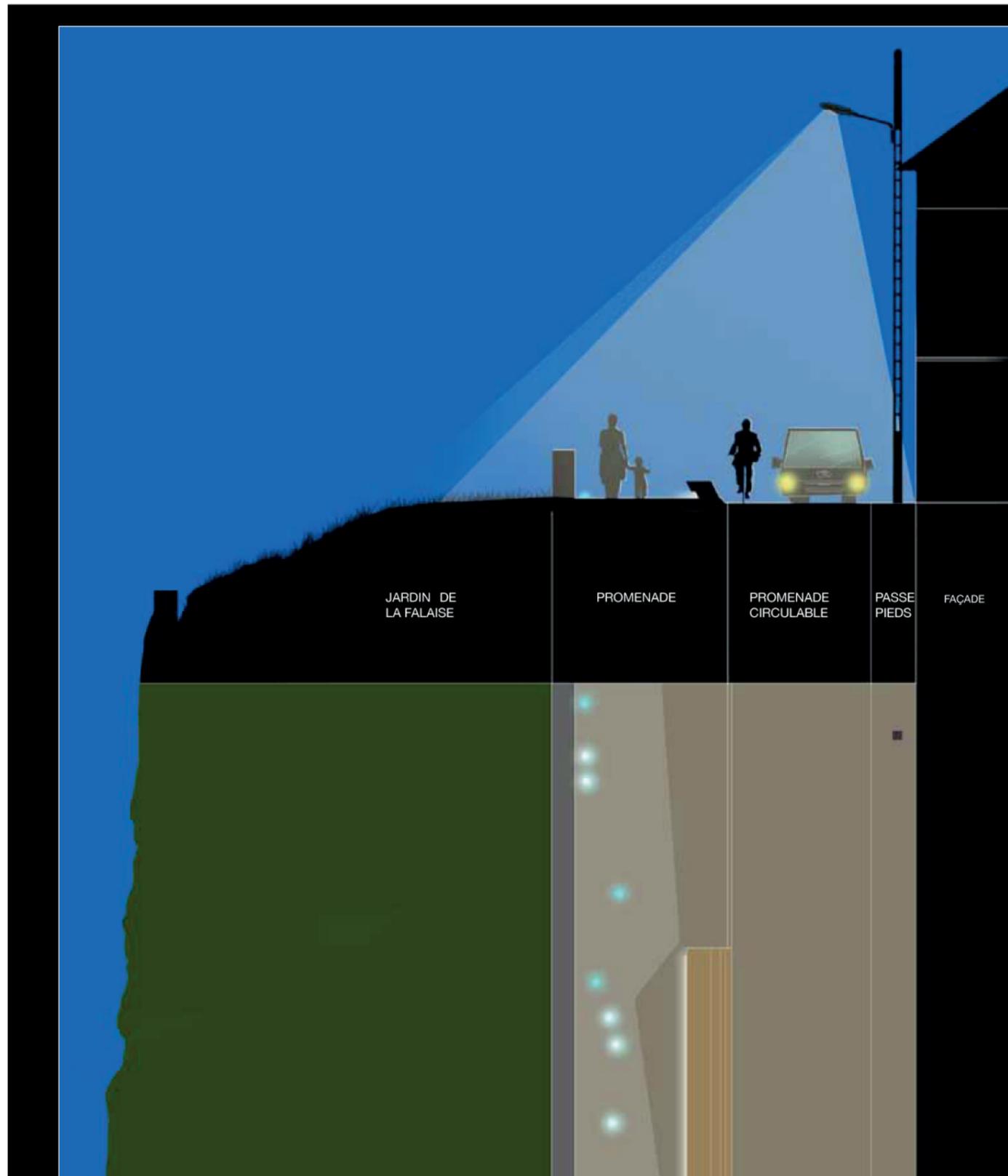
De ce fait, les mâts bétons type «EDF» existants sont conservés en lieu et place.

De plus l'absence d'homogénéité et de continuité linéaire dans le front bâti ne permet pas de proposer une solution d'éclairage depuis les façades cohérente pour l'ensemble du front de mer. Par conséquent, cette solution nécessiterait d'implanter de nouveaux mâts spécifiques pour l'éclairage, possibilité technique rendue caduque car fragilisant de sous-sol.

Conclusion : Il semble inévitable aussi bien pour les réseaux que pour l'éclairage de conserver en lieu et place les mâts bétons type «EDF» existants et de palier aux zones sous éclairées par ajouts de luminaires en façade.

le front de mer

SECTION COURANTE



Éclairage fonctionnel

Utilisation de certains mâts EDF existants comme supports d'éclairage avec remplacement des luminaires pour apporter une certaine uniformité à la qualité de l'éclairage.

Animation lumineuse des bancs

Possibilité d'intégrer un éclairage en sous face des bancs.

Balisage lumineux au sol

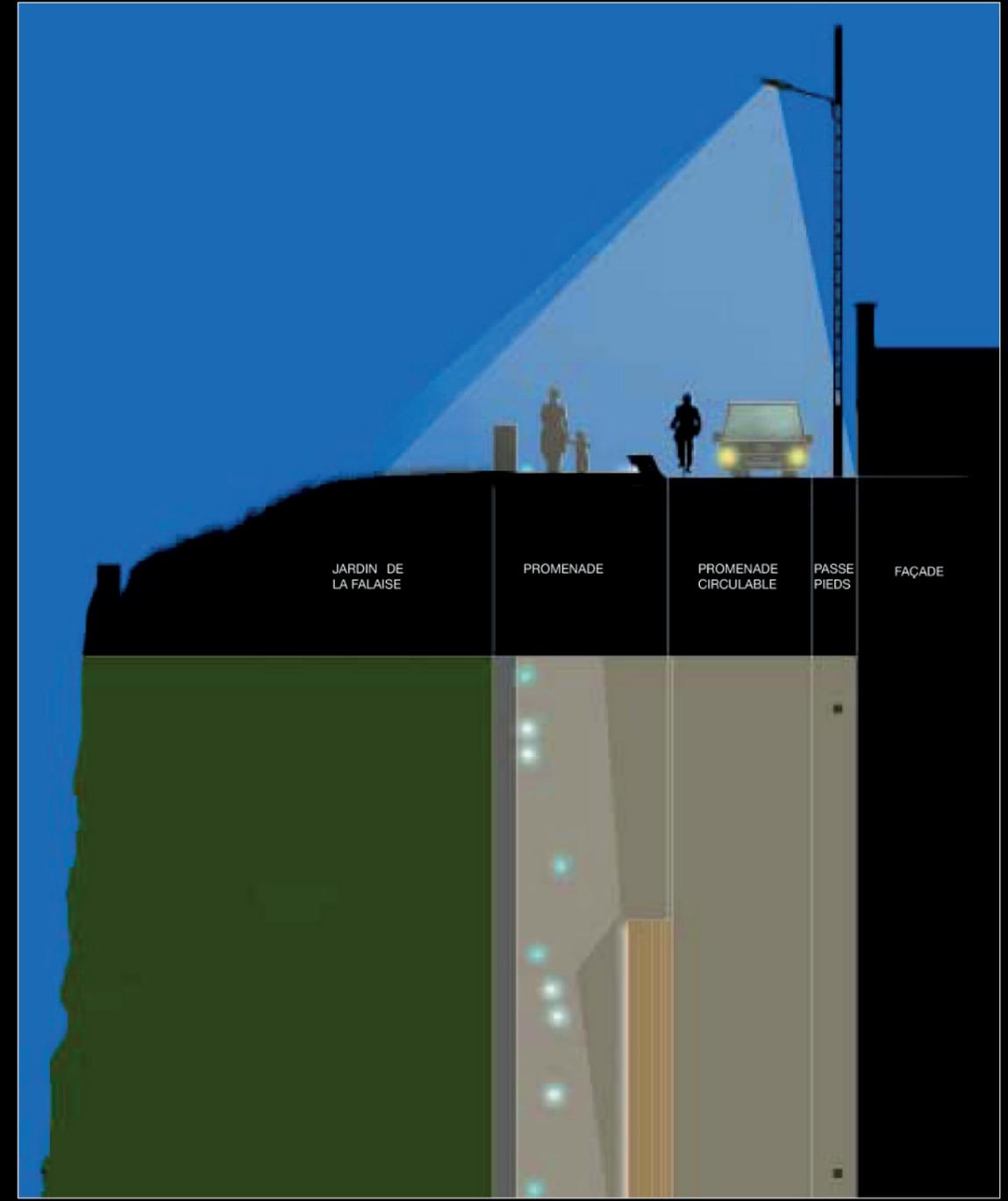
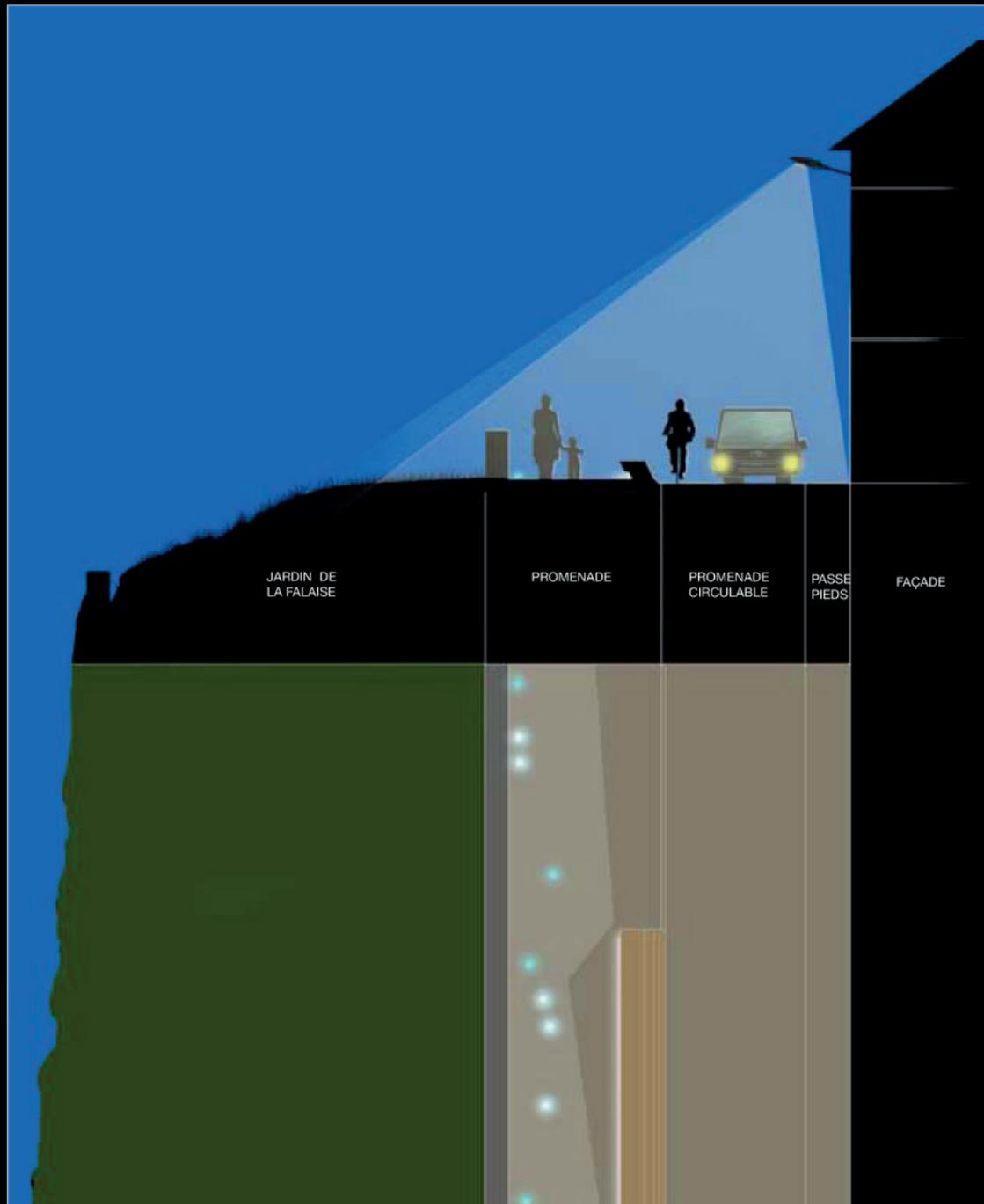
Afin d'animer et de renforcer la promenade du littoral, nous proposons de créer un «fil conducteur lumineux» sur tout le linéaire du front de mer, ondulant et aléatoire tout comme le découpage de la falaise et des flots des vagues, formé par une ponctuation lumineuse incrustée dans le sol (plots solaires autonomes ne nécessitant aucun réseau).

Pour renforcer symboliquement le caractère maritime, la lumière émise généralement de teinte blanche pourra être de temps à autre de teinte bleue.

le front de mer

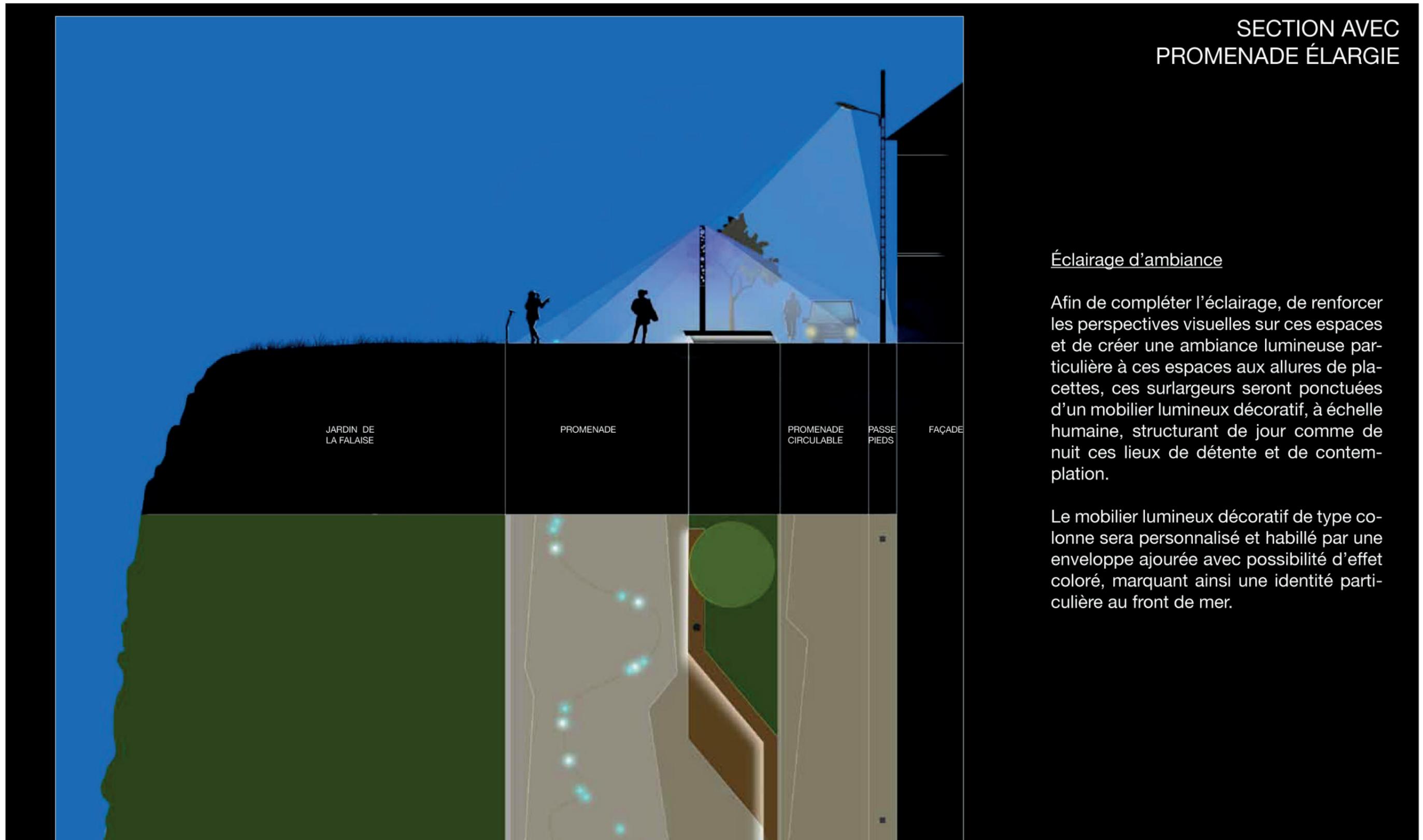
SECTION COURANTE

Cas particulier d'accroche en façade des luminaires



le front de mer

SECTION AVEC PROMENADE ÉLARGIE



Éclairage d'ambiance

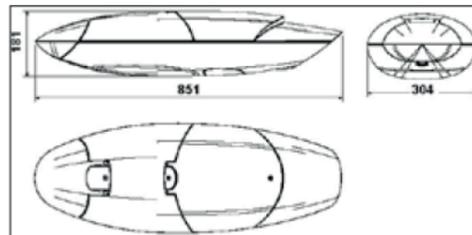
Afin de compléter l'éclairage, de renforcer les perspectives visuelles sur ces espaces et de créer une ambiance lumineuse particulière à ces espaces aux allures de placettes, ces surlargeurs seront ponctués d'un mobilier lumineux décoratif, à échelle humaine, structurant de jour comme de nuit ces lieux de détente et de contemplation.

Le mobilier lumineux décoratif de type colonne sera personnalisé et habillé par une enveloppe ajourée avec possibilité d'effet coloré, marquant ainsi une identité particulière au front de mer.

le front de mer

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

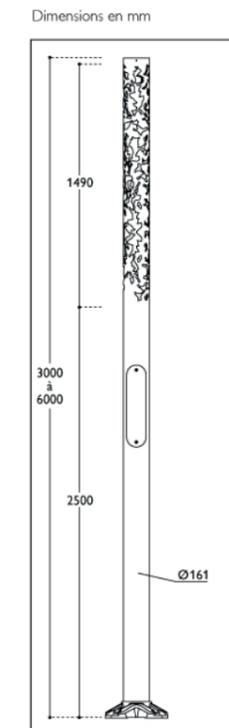
Éclairage fonctionnel



Marque :	Schröder / Comatelec
Modèle :	Furyo
Technologie :	Iodures métalliques ou Leds
Puissance :	150W
Température de couleur :	3 000 K

Fixation du luminaire avec une console soit sur mâts EDF existants, soit en façade au niveau des supports EDF.

Éclairage d'ambiance



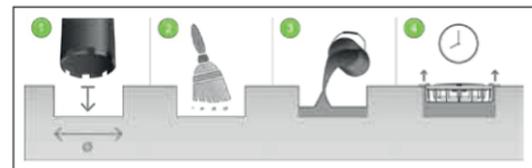
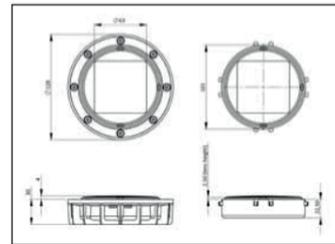
Marque :	Philips
Modèle :	Linéa Aléa
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	150W
Température de couleur :	3 000 K

Hauteur totale de la colonne de 4m.
Ancrage de la semelle des colonnes dans les bancs.

le front de mer

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

Balisage lumineux au sol



Marque : Eco-Innov
Modèle : Eco-128 / Plots solaires
Technologie : Leds
Puissance : 2x1W
Température de couleur : Blanche et bleue

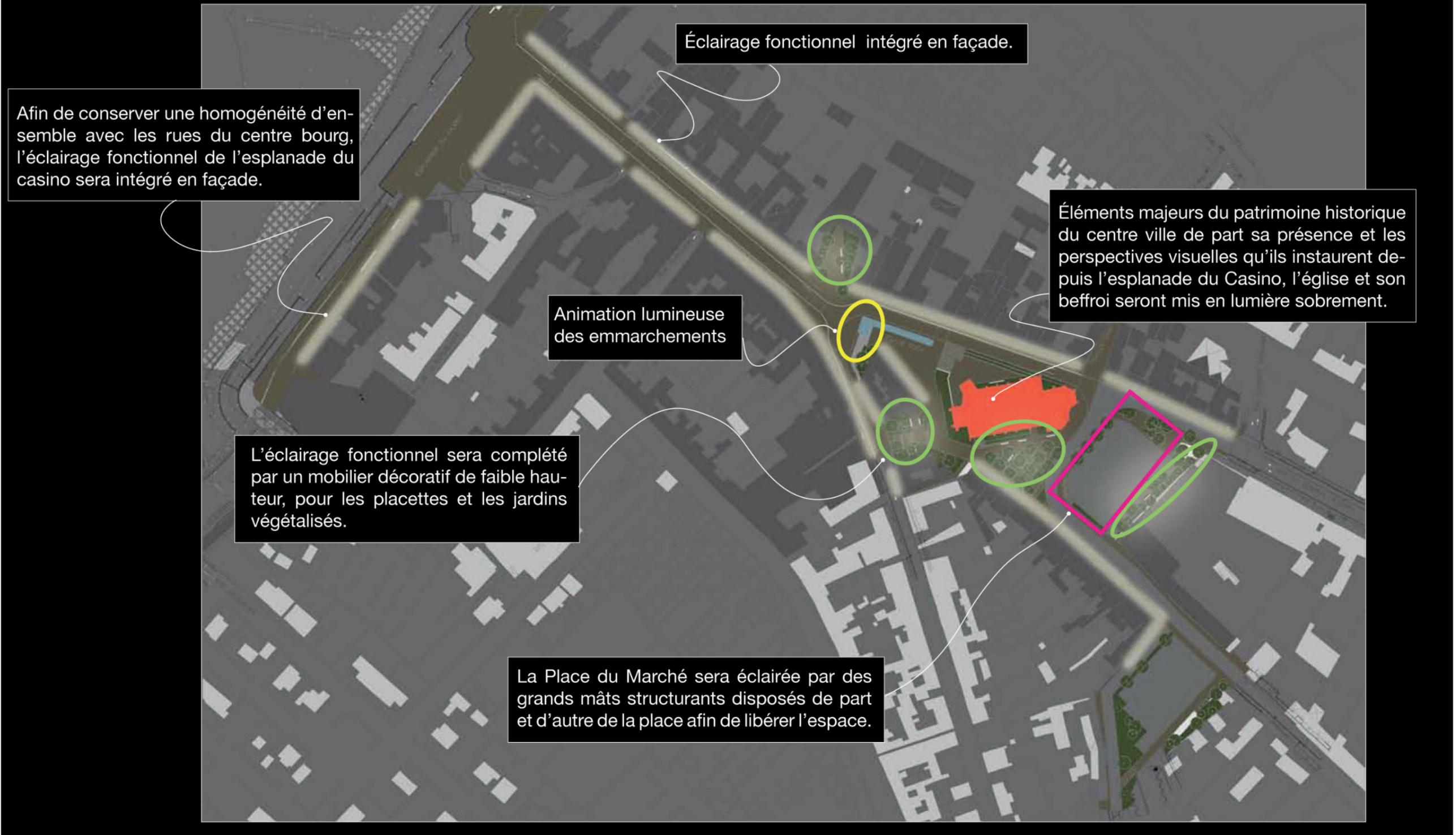
Animation lumineux des bancs



Marque : Led Linear
Modèle : Led Flex Hydra HD10
Technologie : Leds
Puissance : 9,6W
Température de couleur : 4 300 K

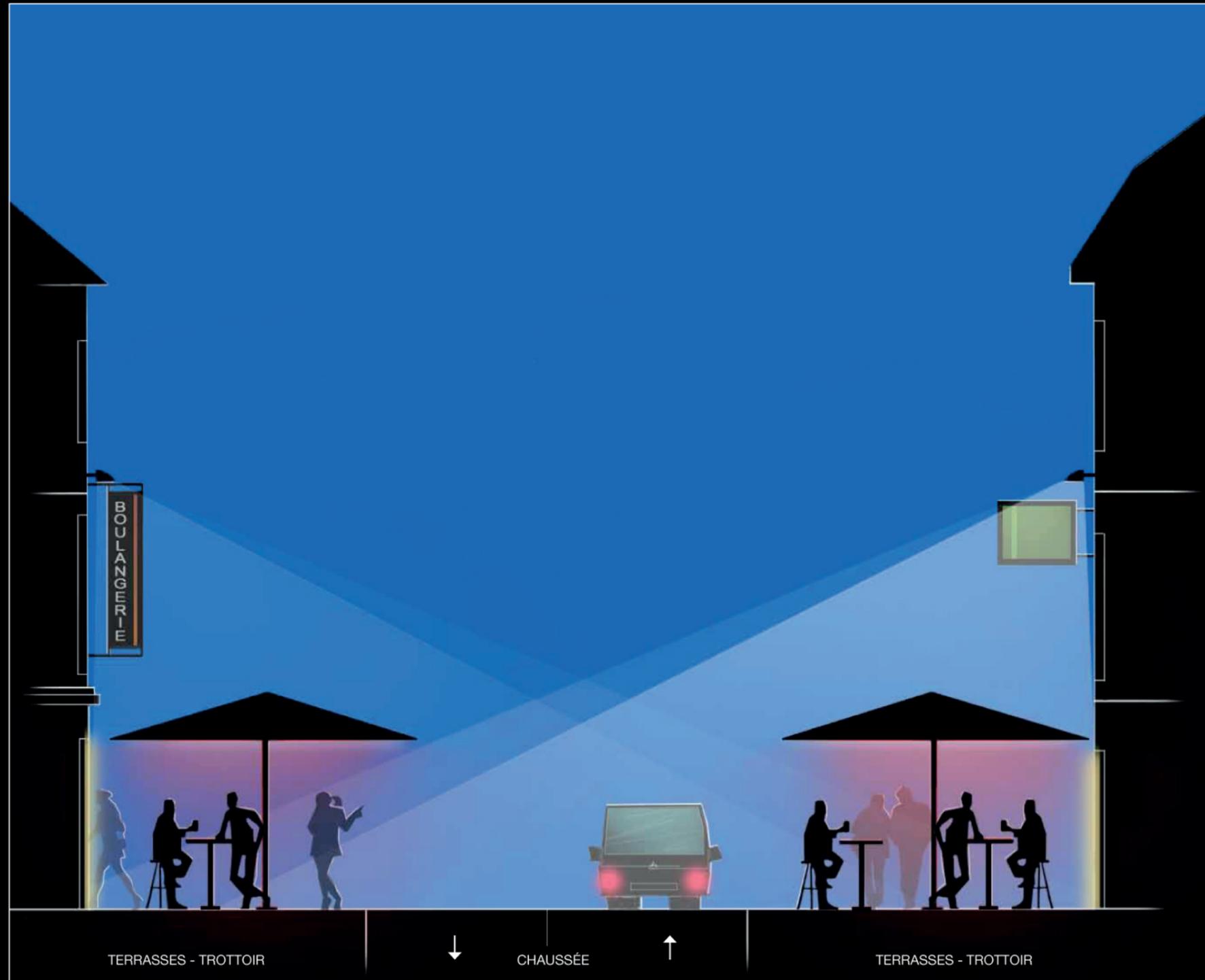
le centre historique

PLAN DE PRINCIPE D'ÉCLAIRAGE



la grande rue

ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL DES RUES ET DES PLACES



Principe d'éclairage sur la rue du centre

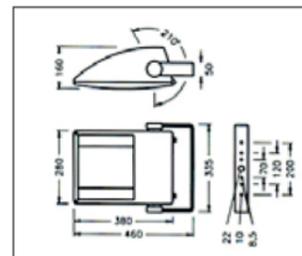
L'ambiance lumineuse de ces espaces publics sera assurée par des systèmes lumineux totalement intégrés à la trame architecturale bâtie des rues et des places, assurant un éclairage doux et uniforme, dans une ambiance conviviale et confortable, en limitant fortement les effets d'éblouissement et de lumière parasite.

La lumière sera qualitative, de teinte blanche légèrement dorée 3 000 K, avec un très bon rendu des couleurs permettant la nuit de retranscrire fidèlement les couleurs naturelles des matériaux de sol en présence.

le centre historique

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

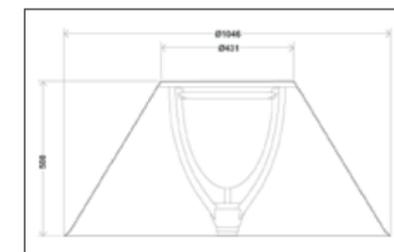
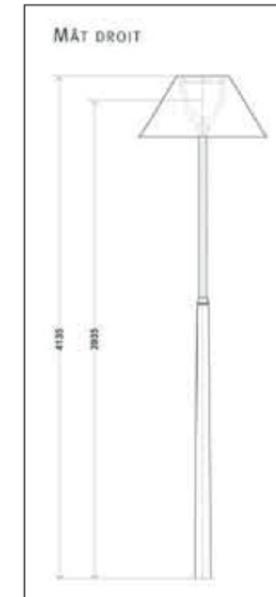
Éclairage fonctionnel



Marque :	Meyer
Modèle :	Fluxa A
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	250W ou 150W ou 70W
Température de couleur :	3 000 K

Fixation du luminaire en partie haute de la façade ou sous forçet.
Projecteur peint à la couleur du bâti.

Éclairage d'ambiance

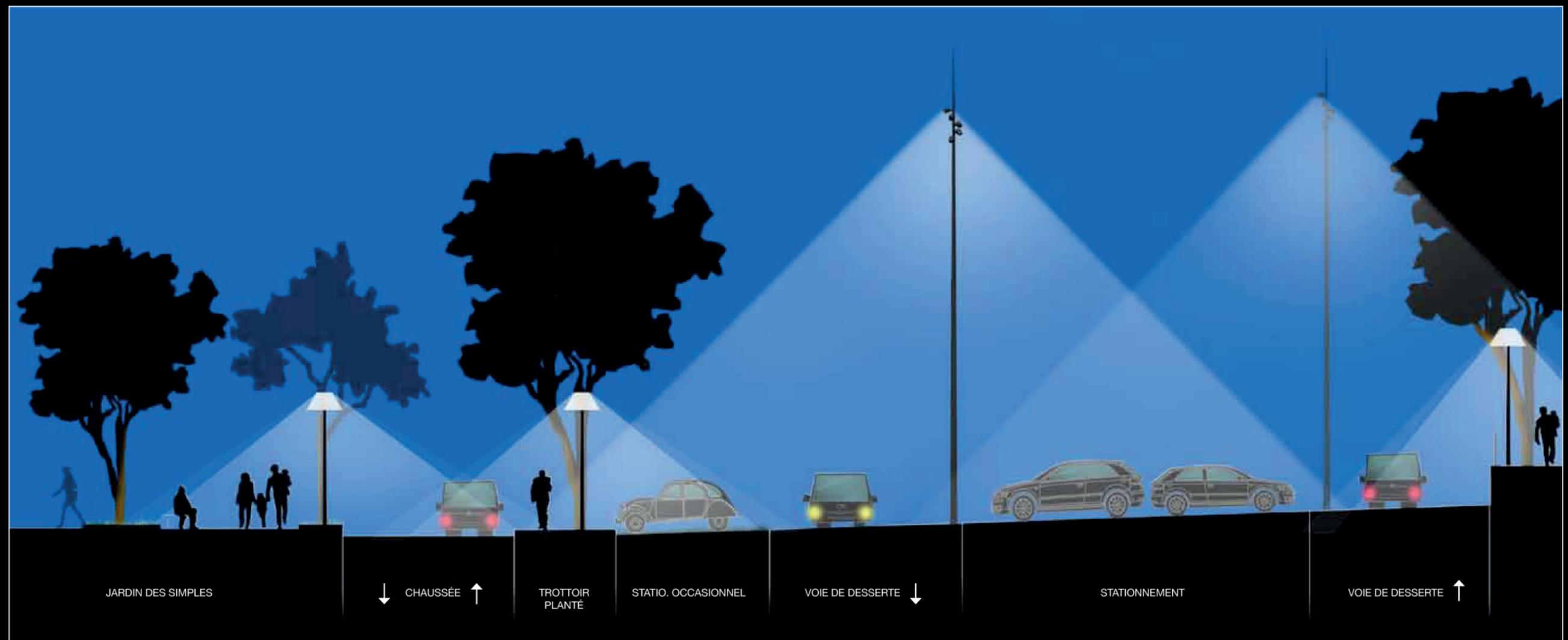


Marque :	Schröder / Comatelec
Modèle :	Abajhur
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	100W
Température de couleur :	3 000 K

Hauteur totale du luminaire de 4,10m.

le centre historique

PLACE DU MARCHÉ

Éclairage d'ambiance complémentaire

Afin d'apporter un éclairage complémentaire sur ces espaces, ceux-ci seront ponctués d'un mobilier lumineux et décoratif, à échelle humaine, structurant de jour comme de nuit ces lieux de rencontre et d'échange.

Éclairage général de la Place du Marché

Afin d'éviter d'encombrer l'espace de multiples supports, deux grands mâts aiguilles pourraient être idéalement situés aux angles opposés de la place. A l'esthétique très neutre et structurants l'espace de jour comme de nuit, ces mâts seraient le support d'un éclairage multifonction géré suivant les événements.

le centre historique

PARKING GRACCHUS BABEUF



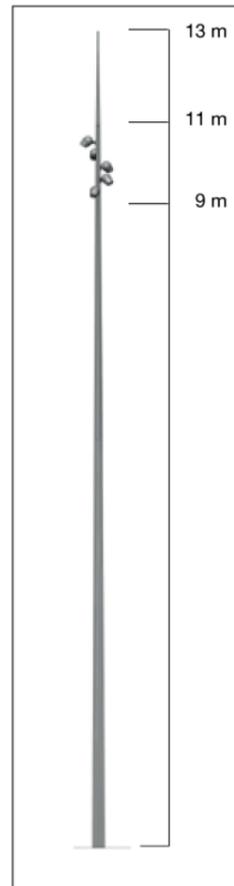
Éclairage général du parking Gracchus Babeuf

Le parking Gracchus Babeuf sera délimité par plusieurs mâts, supports de projecteurs à l'esthétique neutre, discrets de jour comme de nuit et s'intégrant parfaitement à l'environnement.

le centre historique

PLACES DU MARCHE ET PARKING GRACCHUS BABEUF - MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

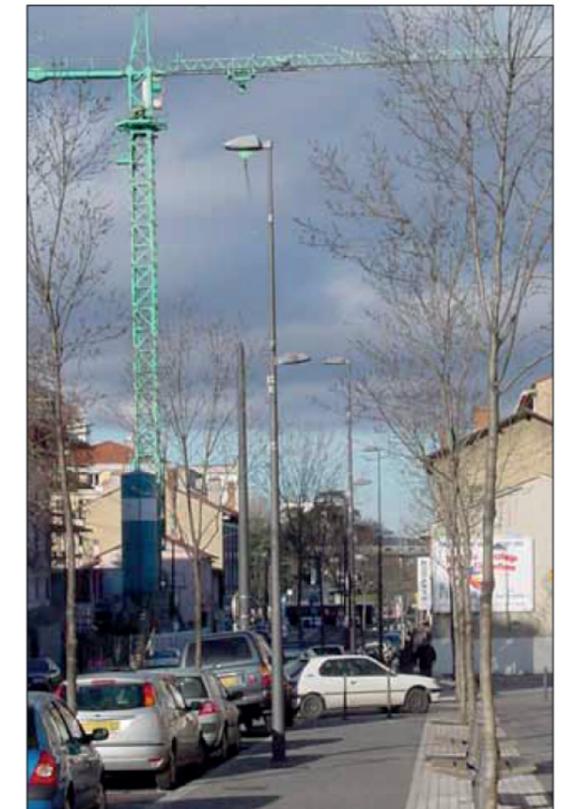
Éclairage place du marché



Marque :	Selux / Ludec
Modèle :	Olivio
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	150W
Température de couleur :	3 000 K

Fixation des 5 projecteurs sur un mât cylindro-conique de 11m avec une aiguille de 2m sur 180° entre 9m et 10.70m.

Éclairage parking Gracchus Babeuf

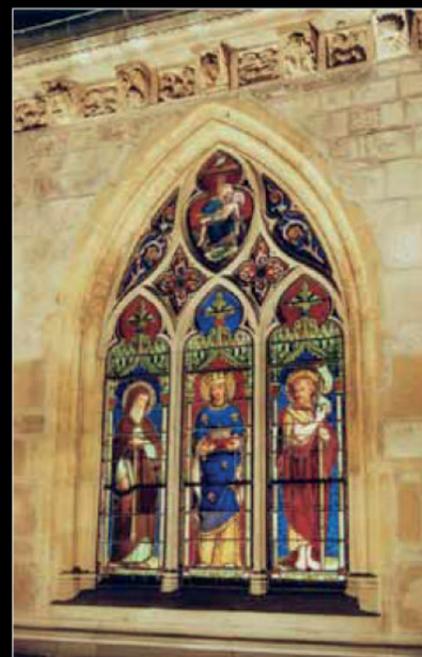
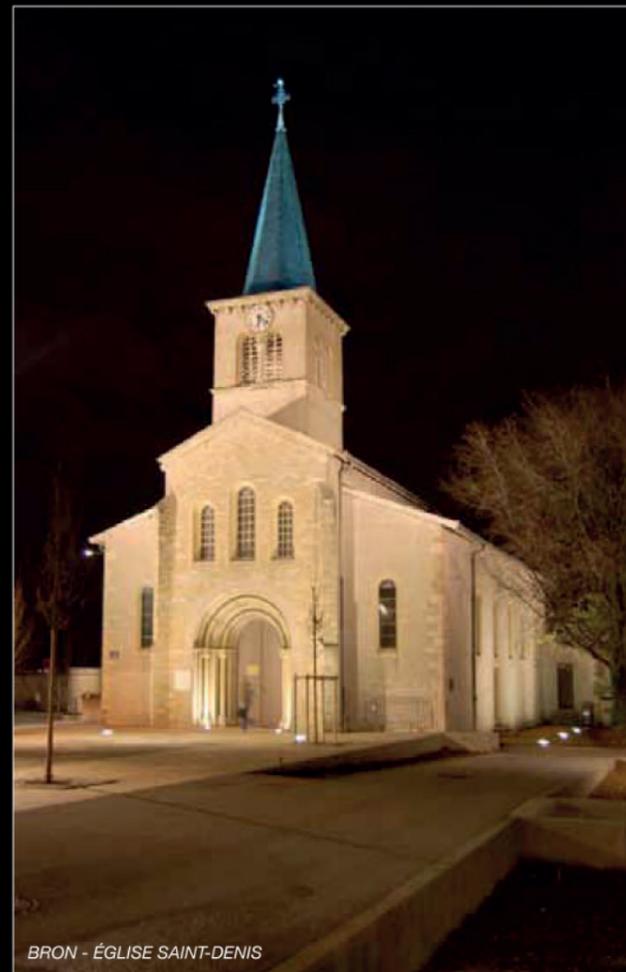


Marque :	Selux / Ludec
Modèle :	Fluxa A
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	70W ou 150W
Température de couleur :	3 000 K

Fixation sur un mât cylindro-conique de 8m. Côté voirie projecteur à 6m et côté parking projecteur en top à 8m.

le centre historique

L'ÉGLISE ET SON BEFFROI : PATRIMOINES HISTORIQUES MAJEURS



Depuis l'esplanade du Casino et la Grande rue, la perspective offerte par l'église Saint-Pierre et son beffroi crée un repère visuel fort marquant la centralité du cœur de ville.

Sobre, sans ostentation, la lumière fera de cet édifice patrimonial fortement éminent celui qui veille nuit et jour sur les Aultois.

La lumière jouera avec les volumes de l'édifice, soulignera les reliefs par des ombres légèrement portées, réhaussera les détails de pierre, de motif ou de sculpture, laissant s'exprimer pleinement son architecture unique composée de craie et de silex taillés.

La qualité de la lumière permettra de retranscrire la nuit toute la palette des couleurs des matériaux utilisés tels que murs en damiers, pierre de taille, briques, ardoises...

Cette mise en lumière mettra en évidence le propos des créateurs de ce remarquable édifice et fera naître chez l'observateur le sentiment intime que l'atmosphère de ce site est exceptionnel et que sa découverte n'en sera que plus exaltante.

Cette mise en valeur fonctionnera uniquement en première partie de nuit.

le centre historique

Repère visuel fort marquant la centralité du centre bourg, l'église Saint-Pierre et son beffroi deviendront un signal lumineux nocturne.

La toiture en ardoise visible en périphérie sera valorisée en intensifiant l'aspect naturel bleuté et complétera l'édifice dans son ensemble.

Une lumière plus chaude embrasera l'intérieur de la chambre à cloches donnant l'impression d'une véritable «lumière spirituelle».



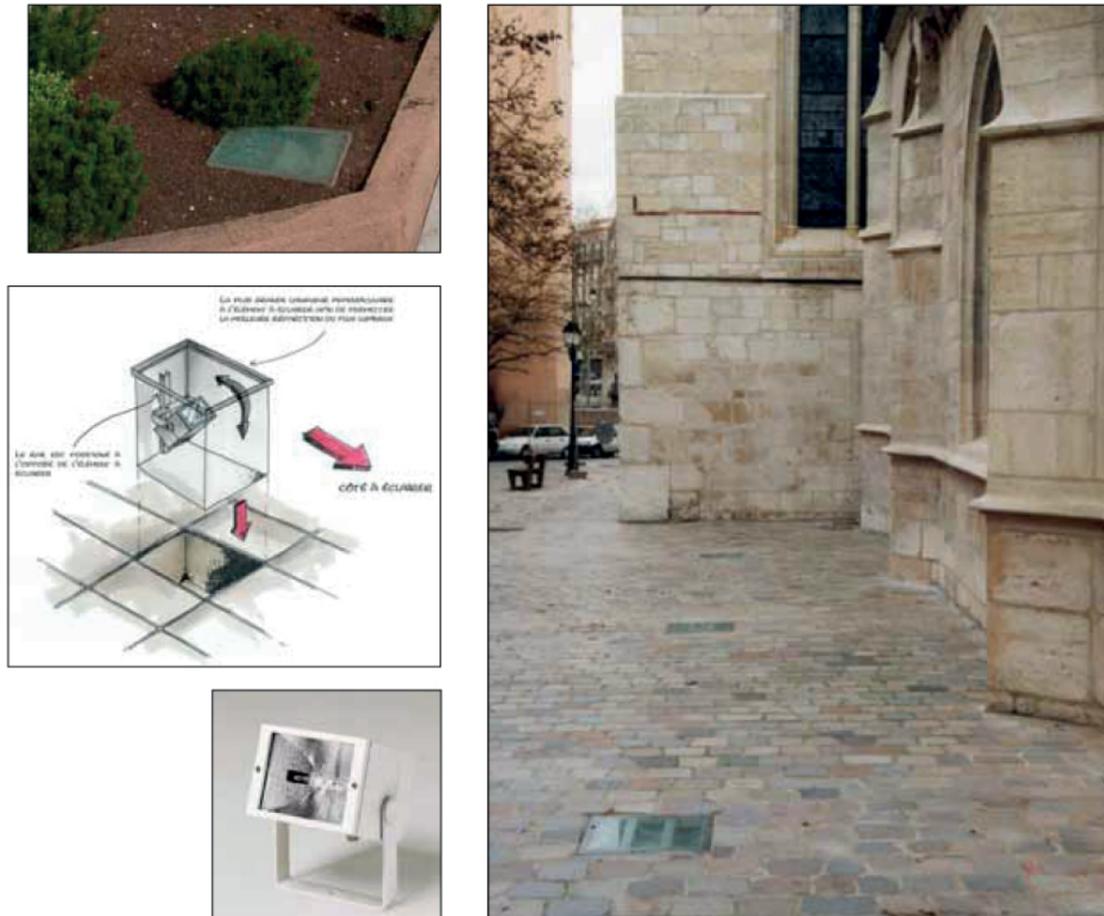
En option, les vitraux seront mis en lumière de l'intérieur, renvoyant toutes les couleurs vers l'extérieur, en total inversion avec la vision diurne.

La mise en valeur valorisera les teintes initiales de la pierre et de la brique sans les dénaturer et révélera la volume et le relief général des façades, soulignant point par point les modénatures et détails architecturaux.

le centre historique

L'ÉGLISE ET SON BEFFROI - MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

Mise en lumière générale



Marque : Dalux
Modèle : Niche en inox monobloc 350x450x480 en inox 30/10°
Vitre : trempé légèrement sablé de 23mm d'épaisseur

Marque : Selux / Ludec
Modèle : Superlight Compact
Technologie : Iodures métalliques
Puissance : 70W ou 150W
Température de couleur : 3 000 K

Niche encastrée au pied de l'église

Mise en lumière générale



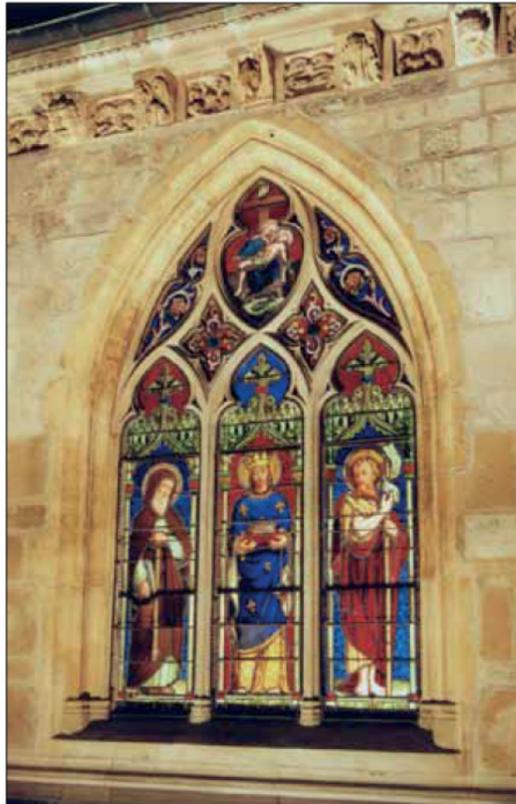
Marque : Selux / Ludec
Modèle : Superlight Compact
Technologie : Iodures métalliques
Puissance : 70W ou 150W
Température de couleur : 3 000 K

Fixation soit sur mât cylindro-conique, soit sur console réglable en façade

le centre historique

L'ÉGLISE ET SON BEFFROI - MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉ

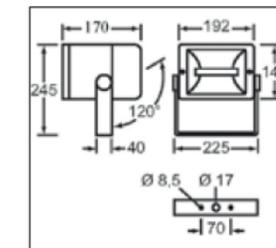
Mise en valeur des vitraux (en option)



Marque :	SELUX / LUDEC
Modèle :	Superlight Compact
Technologie :	Iodures métalliques
Puissance :	70W
Température de couleur :	3 000 K

Fixation des projecteurs à l'intérieur au pied des vitraux.

Mise en lumière des abat-sons par contraste négatif



Marque :	Selux / Ludec
Modèle :	Superlight Compact
Technologie :	Sodium haute pression
Puissance :	70W

Fixation à l'intérieur du beffroi, au pied des abat-sons.

les principes de fonctionnement



Stationnement existant

Constats

Des espaces publics aménager pour accueillir le maximum de véhicules en stationnement au détriment des parcours piétons.

Un besoin variable selon la période.

Enjeux

- Réduire le passage et le stationnement des véhicules sur le front de mer pour limiter les sources de déstabilisation de la falaise,
- redéfinir le partage de l'espace disponible au profit des modes doux,
- déporter l'offre de stationnement estival sur des aires de stationnement déportées.



↑ Clichés de l'existant

/// L'OFFRE ACTUELLE ///

293 places existantes

été : 253 places utilisées

hiver : 121 places utilisées



↑ Plan de localisation des places et aires de stationnement // 1/1000ème

PRINCIPES FONCTIONNELS

Stationnement existant

St VALERY montage/moulin
65 places de stationnement

ABORDS CASINO
22 places de stationnement

GRANDE RUE
38 places de stationnement
+ 1 place ambulance
+ 4 emplacement HdV

PLACE FOCH
14 places de stationnement

AVENUE LECLERC
18 places de stationnement
+ 1 place livraison (Poste)

PLACE CHARLES DE GAULLE
78 places de stationnement

RUE DU 11 NOVEMBRE
14 places de stationnement

PLACE GRACCHUS BABŒUF
40 places de stationnement

FRONT DE MER
/// SECTION CENTRALE
65 places existantes
été : 65 pl. utiles
hiver : 2 pl. utiles

GRAND et RUE CASINO
64 places existantes
été : 64 pl. utiles
hiver : 45 pl. utiles

CŒUR DE VILLE
110 places existantes
été : 110 pl. utiles
hiver : 60 pl. utiles

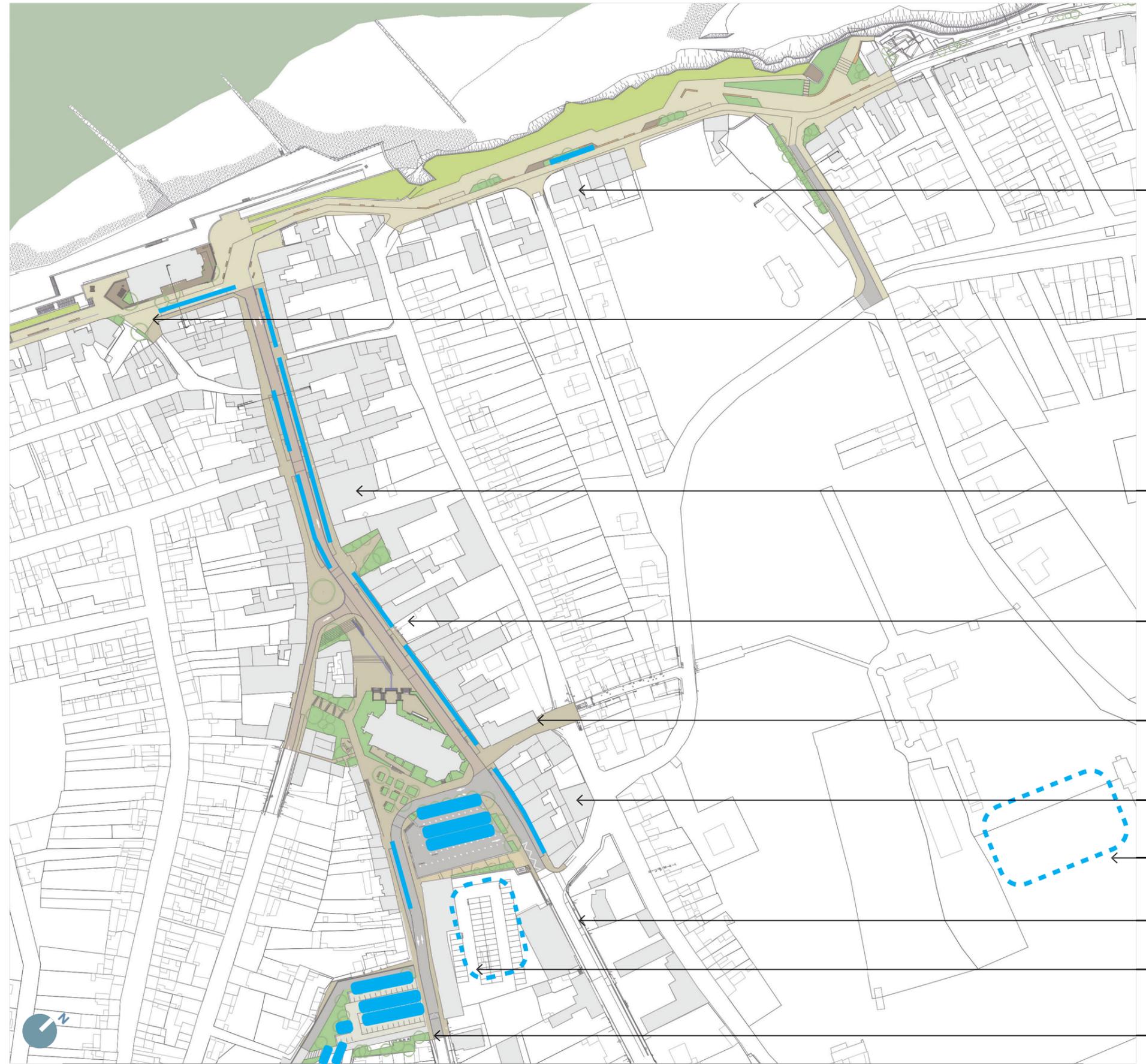
11 NOVEMBRE & GRACCHUS B.
54 places existantes
été : 14 pl. utiles
hiver : 14 pl. utiles

/// L'OFFRE PROJETÉE ///

164 + 50 = 214 places
+ 100 places sur les Hauts

été : 253 places utilisées

hiver : 121 places utilisées



↑ Plan de localisation des places et aires de stationnement // 1/1000ème

Stationnement projeté

<p>St VALERY montage/moulin 5 places de stationnement</p>	<p>FRONT DE MER /// SECTION CENTRALE</p> <p>5 places projetées / 65 places existantes perte réelle : 60 pl.</p> <p>été : 65 pl. utiles hiver : 2 pl. utiles</p>
<p>ABORDS CASINO 7 places de stationnement</p>	
<p>GRANDE RUE 34 places de stationnement</p>	
<p>PLACE FOCH 0 place de stationnement</p>	<p>CŒUR DE VILLE</p> <p>65 places projetées / 110 places existantes perte réelle : 45 pl.</p> <p>été : 110 pl. utiles hiver : 60 pl. utiles</p>
<p>AVENUE LECLERC 15 places de stationnement</p>	
<p>PLACE CHARLES DE GAULLE 50 places de stationnement</p>	
<p>PARKING DU MOULINET 100 places à terme</p>	<p>GRACCHUS B. + 11 NOVEMBRE</p> <p>65 places projetées + 50 potentielles / 74 places existantes gain réel : 101 pl.</p> <p>été : 14 pl. utiles hiver : 14 pl. utiles</p>
<p>ANCIENNE ÉCOLE 50 places potentielles</p>	
<p>RUE DU 11 NOVEMBRE 6 places de stationnement</p>	
<p>PLACE GRACCHUS BABŒUF 59 places de stationnement</p>	

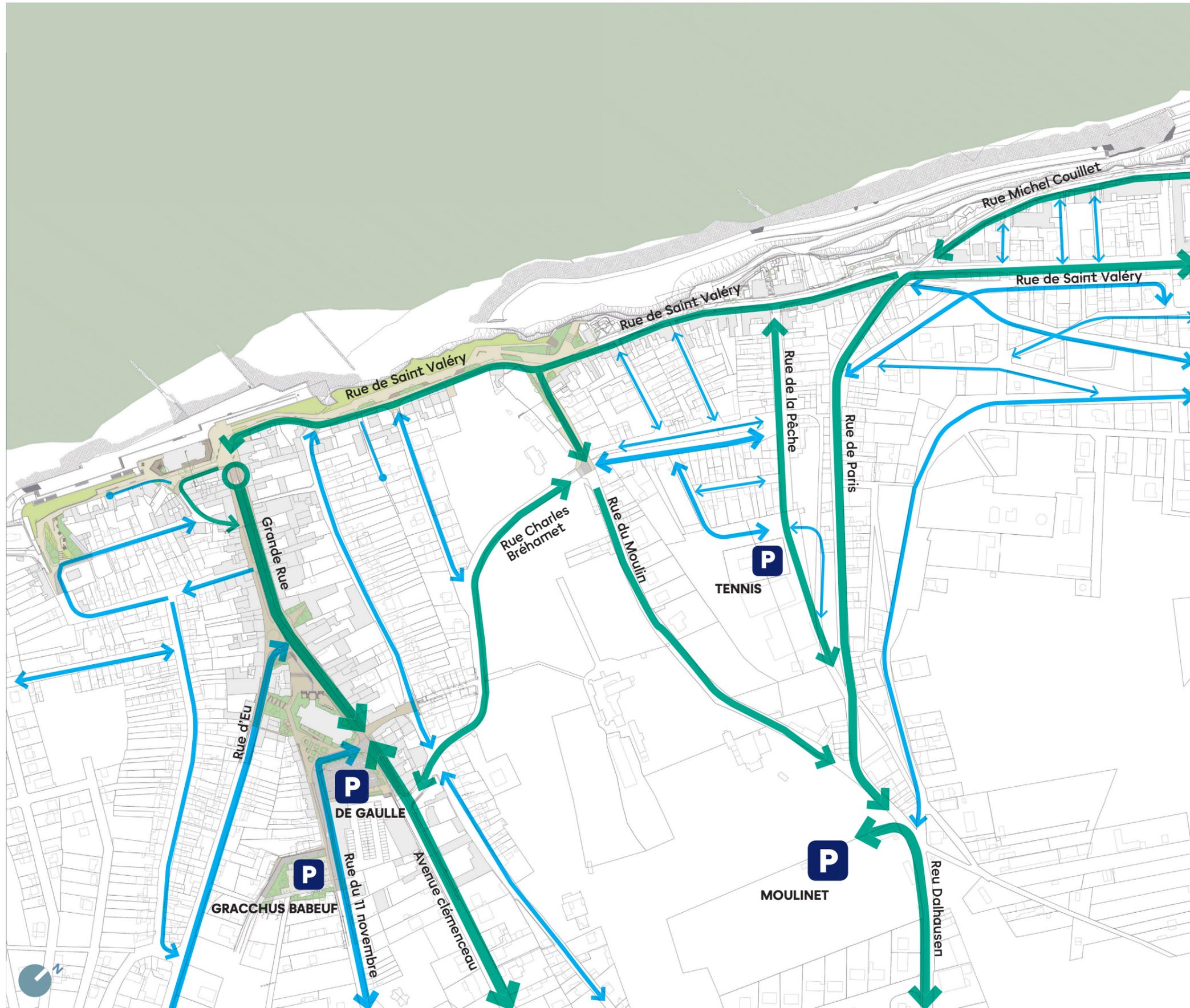
Le projet prévoit

- préserver env. 5 places de stationnement sur le front de mer fonctionnant avec des durées limitées à 20/30 min,
- réduire l'offre sur les places de centre bourg et réaménager la place Gracchus Babeuf et ouvrir la friche de l'ancienne école comme stationnement estival complémentaire,
- préserver le stationnement longitudinal sur rue aux abords des commerces pour répondre aux besoins des commerçants au quotidien.

Les actions complémentaires

- création d'un parking dans le cadre de la ZAC du Moulinet,
- mettre en place une pré-signalisation pour bien orienter les visiteurs.

Circulation proposée



Le projet prévoit

- de limiter les flux sur le front de mer en passant la rue de Saint Valéry à sens unique descendant,
- d'organiser le demi-tour des véhicules descendant la Grande Rue,
- de flécher les parcours visiteurs pour organiser notamment un circuit desservant les différentes poches de stationnement.

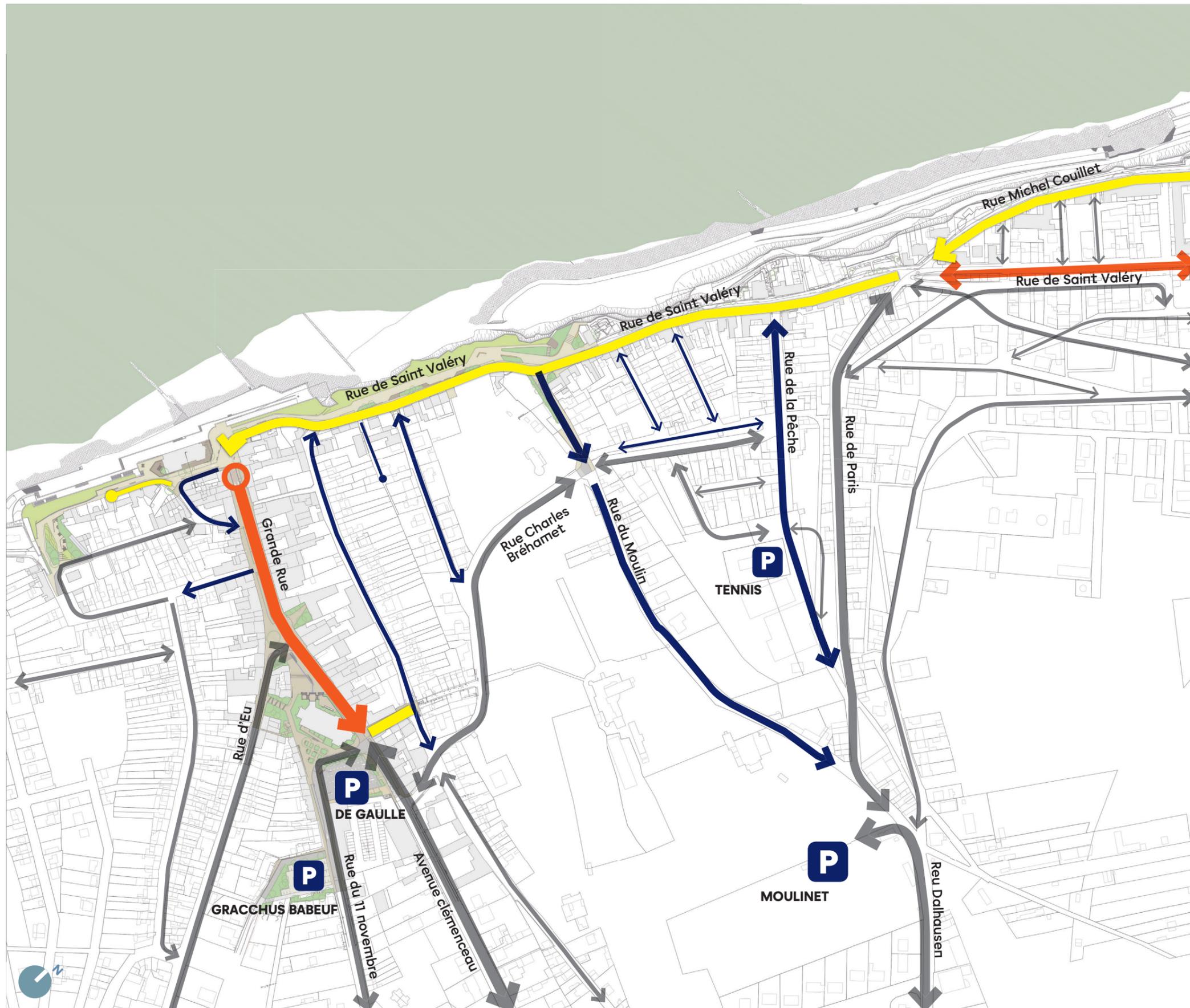
- ↔ circulation en double sens
- circulation en sens unique
- itinéraires plutôt résidentiel
- itinéraires visiteurs
- P aire de stationnement

↑ Schéma de circulation projeté

Statut des voiries

Le projet prévoit

- de prioriser les modes doux sur le front de mer et la grande rue,
- de piétonniser la ruelle St Pierre.



- aire piétonne
- zone trente
- circulation à 30km/h
- circulation à 50km/h
- aire de stationnement

↑ Schéma du statut des voiries projeté

Valorisation des parcours piétons

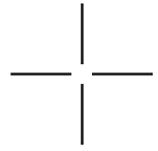


Le projet prévoit

- de prioriser les piétons sur les secteurs du front de mer et du centre bourg,
- d'accompagner les parcours de découvertes de la ville,
- de conforter les liens entre les parkings déportés et les points d'intérêt (aménagement + signalétique).

- Promenade piétonne aménagée dans le cadre du projet
- Itinéraires à prévoir en complément
- aire de stationnement

↑ Schéma du statut des voiries projeté



Faire aimer
la ville

47 rue de Paradis
75010 Paris
Tél. +33 1 42 03 25 87
Fax. +33 1 42 03 27 89
Mob. +33 6 07 01 69 14
agence@zccs.fr
www.zccs.fr